

CHARTRES VOTRE VILLE

200 SEPTEMBRE 2020 | www.chartres.fr

JEAN-PIERRE PAPIN SE CONFIE



CHARTRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

RÉUNIONS PUBLIQUES



Franck Masselus,
adjoint aux Finances et à la Prospective,
vous convie à une réunion dans votre
quartier pour vous présenter le rapport
d'activité 2019 de la Ville.

Lundi 21 septembre

MPT du Pont-Neuf à 18 h 30

9, place des Fondateurs



Mardi 22 septembre

**MPT Madeleine (salle d'activités n° 9)
à 18 h 30**

Mail Jean-de-Dunois

Lundi 28 septembre

MPT des Comtesses à 18 h 30

1, rue Georges-Pompidou



Jeudi 1^{er} octobre

Hôtel de Ville - Salon Montescot à 18 h 30

1, rue de la Mairie

Lundi 5 octobre

MPT des Petits Clos à 18 h 30

4, avenue François-Mitterrand

Mardi 6 octobre

MPT Rechèvres La Cité à 18 h 30

52, impasse Huysmans

*Le Rapport d'activité 2019 est distribué dans vos boîtes à lettre ce mois-ci avec votre magazine.
Il est également disponible gratuitement dans les lieux publics chartains
et téléchargeable sur le site Internet chartres.fr*



CHARTRES



Une rentrée presque normale...

Je vous souhaite la meilleure des rentrées possibles, à vous-mêmes et à vos familles. Sachez que nous avons tout mis en œuvre pour que la rentrée scolaire de vos enfants se passe le plus normalement, en liaison avec l'Éducation nationale. Avec un effort particulier accordé aux menus des cantines, toujours plus divers, et à l'élargissement des temps d'accueil périscolaires, vivants pour eux, pratiques pour vous.

La pandémie menace toujours, et nous devons désormais vivre avec. Sans prendre de risques inutiles. Sans dramatiser à l'excès. C'est ainsi que nous avons décidé de maintenir le Salon des associations, qui se déroule en plein-air. Chaque année, vous y venez nombreux organiser votre vie et celle de vos enfants pour les neuf mois qui suivent, et même au-delà.

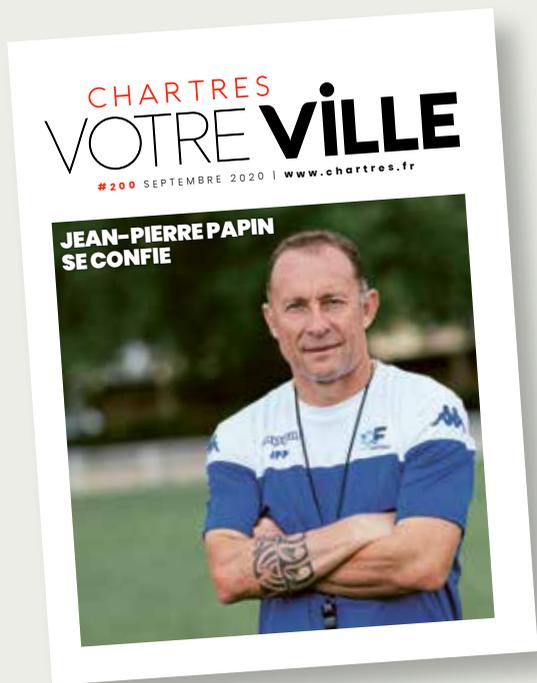
J'ai constaté avec bonheur que vous avez été nombreux à apprécier les terrasses de Chartres cet été. Et les touristes français avec vous. Il vous reste encore de beaux jours pour en profiter. Un coup de chapeau aussi au service des Espaces verts de la Ville : verdissement et fleurissement au top malgré la canicule ! Et nos jardiniers veillent aujourd'hui sur 11 000 arbres, 2500 de plus qu'en 2001...

Votre municipalité est désormais pleinement à l'œuvre, comme je vous l'explique dans les pages suivantes, au cours de ma traditionnelle interview de septembre. J'attache en effet le plus grand prix au maintien de cette relation de confiance qui nous unit depuis 2001 aux Chartrains quels qu'ils soient. En liaison avec madame la préfète d'Eure-et-Loir et les services de l'État, nous nous préparons à adapter au mieux notre action aux conditions de cette rentrée incertaine. Sachez que nous agissons avec sérénité, et que si des décisions sont nécessaires, nous les prendrons de manière proportionnée et concertée.

Je veux également sans tarder mettre en œuvre les engagements que nous avons renouvelés ou pris à votre égard lors des dernières élections. Je donnerai la priorité à tout ce qui peut être engagé rapidement pour rendre votre ville encore plus apaisée, plus tranquille, plus agréable. Et active en même temps. Un peu à l'image du nouveau visage de la place Sémard devant la gare.

Ensemble, continuons ! Parce que Chartres C'Vous !

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 200
SEPTEMBRE 2020**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TÉL. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
AMÉLIE POIRIER-COUTANSAIS
JEAN-GUY MURIEL
GUILLAUME DAMBREVILLE

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUULT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: **À VENIR**



La fanfare des Shows du cuivre, qui a animé cet été les rues de la ville

6

**L'INTERVIEW
DE RENTRÉE**
DE JEAN-PIERRE
GORGES

16





SOMMAIRE

SCOLARITÉ
LA RENTRÉE
DES CLASSES

28

SPORT
RENCONTRE AVEC
JEAN-PIERRE PAPIN

60

CULTURE
LA SAISON
2020-2021 DU
THEATRE





L'interview de rentrée de Jean-Pierre Gorges

En ces temps incertains, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, évoque notamment la problématique sanitaire, les priorités à mettre en œuvre, les grands projets culturels et l'importance des collectivités locales, des services publics de proximité et du monde associatif.

Votre Ville : Comment regardez-vous la situation de Chartres dans cette rentrée incertaine ?

Jean-Pierre Gorges : Je ne vais pas me contenter de savourer en ronronnant le 4^e mandat que les Chartrains viennent de nous accorder. Cette confiance nous oblige. Nous devons relever tous ces défis, le plus sereinement possible. La COVID menace toujours. On nous promet une crise économique et sociale. Et il nous faut gérer la Ville au mieux pour garder les moyens de continuer à inves-

tir, sans vraies certitudes sur le montant de nos ressources à venir.

La santé d'abord. Nous sommes en parfaite relation avec madame la préfète d'Eure-et-Loir, l'objectif commun étant de contenir une éventuelle progression de la pandémie pour éviter un nouveau confinement et préserver l'activité. Il s'agit d'être attentif, réactif, sans tomber dans la sur-réglementation, parfois contradictoire. Et n'oubliez pas notre volonté d'installer une maison de santé à la gare. Notre nou-





| Le hall du futur OFF

velle adjointe à la santé a déjà commencé à consulter les professionnels du secteur. Car l'activité est bien répartie, mais pas partout. Cet été, les touristes français, et particulièrement les Franciliens, ont repris le chemin de Chartres, même si les étrangers font défaut, ce qui pénalise l'hôtellerie. La reprise de Chartres en lumières fait son effet : nos visiteurs découvrent ou redécouvrent Chartres, son patrimoine, ses promenades piétonnes et ses terrasses. Et les Chartrains également, je l'espère, qui profitent de leur ville animée mais tranquille.

Quelles sont vos priorités ?

Assurer une rentrée la plus normale possible aux enfants des familles chartraines, dans le domaine de nos compétences, en liaison avec l'Éducation nationale. Et aussi mettre en œuvre le programme pour lequel les Chartrains nous ont fait l'honneur de nous réélire, mon équipe et moi-même, pour la 4^e fois consécutive et au premier tour. Cette campagne électorale tronquée m'a d'abord laissé un goût d'inachevé. J'aurais préféré une participation plus large, au terme d'un débat abouti, qui aurait permis d'éclaircir

les positions de chaque liste dans tous les domaines. Nous avons choisi comme toujours de tout écrire, dans le détail. D'autres ont préféré faire parler les arbres, peut-être pour masquer la forêt de leur extrémisme. Aujourd'hui, tout cela est derrière nous. Je vais donc réunir dès le 5 septembre mon équipe, expérimentée et renouvelée.

Nous allons examiner point par point notre livret-programme, à la lumière de la situation. Premier objectif : mettre en œuvre le plus vite possible tous les engagements qui ne coûtent rien, sinon les votes et

les arrêtés municipaux nécessaires. Par exemple, réduire la vitesse de circulation, donner davantage de place aux piétons, favoriser les modes de déplacement doux. Tout ce qui concourt à construire une ville apaisée, votre éco-ville, comme nous aimons l'appeler depuis longtemps.

« La continuité et la cohérence payent »

Vous parlez des incertitudes actuelles. Allez-vous modifier votre cap ?

Surtout pas : gérer rigoureusement les affaires de Chartres pour nous garder les moyens d'investir. De ma vie professionnelle, j'ai gardé la conviction qu'un plan, même moyen mais conduit avec persévérance, donnait toujours de meilleurs résultats qu'une succession hâtive de plans différents, même pavés de bonnes idées pas toujours cohérentes. La continuité et la cohérence payent !

J'observe en outre que le temps politique d'un mandat est de plus en plus court quand celui des projets ne cesse de s'allonger : vous vous heurtez à des recours plus ou moins légitimes, à la multiplication des normes, au changement soudain des politiques gouvernementales, aux crises en tous genres. Tout cela coûte du temps et de l'argent. C'est pourquoi notre organisation s'est perfectionnée : nous avons fusionné les services de la Ville et de l'Agglomération, nous les avons regroupés dans

des bâtiments communs plus économes et plus pratiques pour les usagers.

Nous avons réussi à baisser nos coûts de fonctionnement et de gestion, 10 millions d'excédents pour la seule année 2019. Certains prétendent, avec leur démagogie habituelle, qu'il faudrait distribuer cet argent à droite et à gauche pour soulager tel ou tel malheur des temps. C'était la gestion d'avant 2001, coûteuse en impôts et inefficace. Nous avons au contraire toujours fait le choix d'investir cet argent en équipements et en services nouveaux : c'est embellir Chartres, c'est améliorer la vie quotidienne des Chartrains et c'est donner de l'activité aux entreprises et de l'emploi à leurs salariés. Un emploi c'est la meilleure protection sociale.

Comment faire entrer cette vision à long terme dans la vie concrète des gens, surtout en période de crise, qui prête facilement aux crispations ?

D'abord en assurant, autant que possible, un fonctionnement irréprochable des services municipaux : la Ville doit être propre et tranquille. Regardez l'actualité des dernières semaines : c'est une situation de plus en plus difficile à obtenir dans notre pays, et ce n'est jamais acquis.

Quand je croise les Chartrains dans les rues et les quartiers, c'est de cela qu'ils me parlent avant tout. Jamais ou presque de l'évolution de tel ou tel grand projet. Mais toujours de leur quotidien, du petit problème qui empoisonne leur vie. Dans le contexte incertain que vous évoquez, notre premier devoir est d'assurer, comme on



Le musée des Beaux-Arts

dit, de rassurer. Cette confiance durable qui existe entre les Chartrains et leur municipalité, c'est notre plus grand trésor commun. Si leur quotidien ne va pas, les gens ne croient pas à vos projets. Regardez ce qui se passe en France.

« Soutenir nos associations »



Comment diffuser concrètement cette confiance ?

En travaillant avec les gens et en mettant en œuvre nos engagements, j'en ai parlé. Et en soutenant au plus près tous ceux qui contribuent au maintien et au renforcement du lien social. La crise que nous traversons révèle au grand jour la réalité de la situation du pays : ce sont les collectivités locales, les services publics de proximité et le monde associatif qui

tiennent ce pays debout. Ainsi la crise m'a convaincu de faciliter le télétravail dans nos services municipaux : on a même le droit d'être intelligent (sourire).

Et puis nous allons continuer plus que jamais à soutenir nos associations, qu'elles soient sociales bien sûr, mais aussi culturelles et sportives. Ce n'est pas parce que le monde culturel est au bord du gouffre que nous allons arrêter le projet de

théâtre OFF de l'avenue Jehan de Beauce, bien au contraire. Et nous allons même entrer dans la phase de préparation active du projet « ON » dédié aux musiques actuelles. Il s'installera comme promis dans les anciens locaux du muséum d'histoire naturelle, en haut du boulevard de la Courtille.

De même, nous n'oublions pas que nous avons un musée des Beaux-Arts à faire revivre, maintenant que ses bâtiments



| L'ex-muséum d'histoire naturelle sera reconverti en ON, dédié aux musiques actuelles

appartiennent aux Chartrains. Dans le même esprit, pas question de relâcher l'effort que nous consacrons au sport, celui du quotidien comme celui de l'élite. L'ambition de Chartres va bien quand elle vit au rythme de la vie des Chartrains.

« Pas de catastrophisme avant l'heure »

Votre Ville : Comment allez-vous faire financièrement ?

C'est une question de réglage. Le dernier trimestre de l'année civile est également consacré à la préparation du budget de l'an prochain. Nous allons mesurer les baisses de recettes fiscales dues à la crise. Mais là encore, pas de

catastrophisme avant l'heure : le marché immobilier par exemple est bien reparti, et avec lui les droits de mutation, même si tout cela demande confirmation. De même, nous ne connaissons le montant des dotations financières de l'Etat qu'à la fin de l'année. Alors préparons-nous au mieux pour nous adapter au mieux.

Vous venez également d'être réélu président de Chartres métropole...

Une 4^e fois encore, je le dois à mes collègues maires et aux conseillers communautaires. Notre majorité de projets s'est encore élargie, et, comme à Chartres, loin des manœuvres des partis politiques. Là encore cette confiance oblige. Chacun comprend mieux que Chartres vit désormais au diapason d'une communauté d'agglomération qui fonctionne, avec

une économie et des entreprises dynamiques. J'aurai l'occasion d'en dire davantage à ce sujet dans le prochain numéro du magazine Votre Agglo qui paraîtra à la mi-septembre, l'activité économique étant LA compétence obligatoire d'une intercommunalité. Chartres métropole gère aussi la compétence Transports.

L'opération Pôle gare avance bien. Restent à obtenir les trains directs Chartres-Paris et retour, et aussi le trajet direct Chartres-Tours. Sans oublier l'autoroute A 154. L'activité économique, l'emploi, la vie étudiante et le rayonnement de l'agglomération chartreuse y ont tout à gagner. Il y aura l'an prochain des élections départementales et régionales et je veillerai à ce que ces projets majeurs y figurent en bonne place.

Interview réalisée le 18 août 2020.

Métamorphose

Treize années séparent ces deux photos, qui témoignent de la transfiguration de l'esplanade de la gare. Autrefois étriquée, bitumée et encombrée de véhicules divers, celle-ci apparaît aujourd'hui considérablement agrandie, aérée, pavée de pierres nobles et végétalisée. Le tout repensé dans le sens de la mobilité douce, si chère à la Ville, et mettant en valeur les lignes épurées du bâtiment d'inspiration Art déco et la spectaculaire passerelle jetée sur les voies à sa gauche.



Éclairage :

installation des dispositifs lumineux
place Pierre-Sémard, fin juin.
Il préfigure le marquage au sol
de la jonction des circulations.



Nouvelle phase pour le Pôle Gare

Avec l'été se termine un nouveau chapitre du Pôle Gare. La passerelle est posée, le périmètre Sémard-Jehan-de-Beauce est réaménagé, c'est désormais au nord de la gare que l'aventure va se poursuivre.

Malgré la parenthèse de crise sanitaire du printemps, les travaux s'achèvent sans encombre pour la passerelle et le périmètre Sémard-Jehan-de-Beauce du Pôle Gare. Au-dessus des voies, l'ouvrage en est à sa réception. Comme l'explique Thibaut Danho, ingénieur travaux chez Bouygues Construction, «les opérations préalables à la réception vérifieront tous les points de contrôles indispensables à l'ouverture de la passerelle au public. L'été a été mis à profit pour terminer les mises en service des ascenseurs et de l'éclairage notamment, et sauf incident, l'ouvrage sera ouvert au public à l'automne».

En parallèle, le parvis de la passerelle a rejoint la place Pierre-Sémard dans sa configuration piétonne définitive. Une configuration qui intègre dorénavant un éclairage événementiel par projection de motifs lumineux au sol. «Ce motif, précise Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare, représente des bâtonnets de lumière disposés en «mikado». Ils constituent un rappel de celui qui sera prochainement réalisé au sol à la jonction des

rues Nicole, Félibien et de l'avenue Jehan-de-Beauce. À ce carrefour, le motif a d'abord un rôle sécuritaire : en créant un «obstacle visuel» sur la voie de circulation, il incitera les automobilistes à la vigilance. C'est une façon de rappeler que ce périmètre est dorénavant prioritaire pour les flux doux.»

Aménagements sur le périmètre Félibien - Faubourg-Saint-Jean

Si ces aménagements sont quasiment terminés et la zone d'ores et déjà restreinte à la circulation, les alentours doivent entrer dans la même cohérence. «L'aménagement du Pôle Gare prévoit un parking public avec point dépose-minute principal face à la gare, de l'autre côté des voies, rappelle Daniel Guéret. Le chantier se mettra en place à la fin de l'année. En attendant, nous finissons la station-taxis et le point dépose-minute secondaires qui seront disponibles à droite de la gare, et nous opérons les travaux de réaménagement de voirie des rues Félibien et du Faubourg-Saint-Jean. Pour la première, il s'agit de prolonger la configuration déjà amorcée en bas de la rue

Nicole. Pour la seconde, il s'agit en revanche d'une transformation plus conséquente puisque la rue sera en zone 30, avec voie de circulation et trottoirs intégralement retracés, intégrant notamment une bande cyclable descendante sur l'essentiel de sa longueur. Le bas de la rue sera arboré et comprendra l'accès vers le point dépose-minute et la station taxi, dont la rampe est déjà réalisée. Dans cette configuration, elles seront résolument intégrées à l'aménagement du Pôle Gare.»

La livraison de ces deux rues est prévue pour fin novembre et fin décembre.

► schéma directeur

Avec une place piétonnée, un périmètre placé en priorité flux doux, et des aménagements en conséquence, le parcours Jehan-de-Beauce - place Pierre-Sémard, Félibien et rue du Faubourg-Saint-Jean s'inscrit volontairement dans l'intention de la ville en zone 30.



Recherches en sous-sol

La ville poursuit son travail de recensement des cavités chartraines dans le but de mettre en valeur un patrimoine méconnu et de prévenir des dommages.

En février dernier, un agent de l'Urbanisme avait fait appel à trois spéléologues de l'association GRS28 de Château-dun pour explorer un puits d'une trentaine de mètres de profondeur sous la cour de l'ancienne école Gérard-Philippe, près de l'esplanade de la cathédrale. Ils étaient là pour connaître l'état sanitaire du puits et trouver un éventuel passage au fond ou des éléments permettant de le dater précisément. Le spéléologue descendu pour tenter d'atteindre la couche de calcaire et la nappe phréatique n'avait malheureusement pas pu parvenir au fond du puits, encombré de gravats de chantier.

L'archéologue présent ce jour-là avait attiré notre attention sur

des vestiges remarquables qui subsistent sous l'ancienne école Gérard-Philippe – actuellement École du vitrail et du patrimoine – qui fut érigée sur les décombres du premier hôtel Dieu, démoli en 1860. À savoir deux salles à voûtes quadripartites, vraisemblablement des XIII^e et XIV^e siècles, qui servirent d'abri anti-aérien pendant la Seconde Guerre mondiale.

Un mur du IX^e siècle

Le 22 juillet, le tandem agent de l'Urbanisme-archéologue inspectait une cave dans le sous-sol d'un ancien restaurant transformé en habitation privée, à deux pas de la cathédrale. Premier constat : l'endroit est salubre. Tous deux ont été surpris de n'y trouver qu'un niveau de cavités, au lieu des deux ou trois

fréquemment découverts dans le périmètre du cloître Notre-Dame. Ils en ont profité pour relever les cotes de la cave pour inscription sur le plan cadastral, en vérifiant qu'elle ne déborde pas sous la voie publique, comme cela peut arriver. L'archéologue espère enfin pouvoir dater l'endroit en analysant au carbone 14 des échantillons d'enduit de la voûte contenant des fragments de charbon.

Le 29 juillet, l'agent de l'Urbanisme a fait procéder à un scan 3D d'une cave située de la rue du Cheval Blanc. Cette opération s'inscrit dans le cadre du travail de recensement des caves chartraines débuté depuis quelques années. Dans le sous-sol d'une hauteur de 5 mètres par endroits et orné de plusieurs voûtes gothiques, l'attention de l'archéologue s'est portée plus particulièrement sur un pan de mur, qui pourrait bien être une partie du soubassement de l'ancien rempart du cloître Notre-Dame du IX^e siècle, dont aucune trace n'a encore été trouvée. Reste à attester ce qui serait une découverte d'importance.

Rappelons qu'une meilleure connaissance des sous-sols de la ville permet par ailleurs un travail plus sécurisé lors des travaux menés sur le domaine public.





| Les hautes voûtes d'une cave de la rue du Cheval Blanc.

Rentrée des classes 2020

La rentrée scolaire arrive à grand pas. Avant de repartir pour une nouvelle année, petit tour d'horizon de ce qui attend les élèves au niveau des temps périscolaires et des repas végétariens, désormais quotidiens pour ceux qui le désirent.



Cette année encore, près de 2 900 enfants chartrains sont attendus dans les salles de classes des écoles maternelles et primaires. Côté petite enfance, la Ville propose six établissements multi-accueil, trois lieux d'accueil parents-enfants, des centres de loisirs et des relais d'assistants maternels. Les enfants de 10 semaines à 4 ans puis de 3 à 12 ans sont ainsi pris en charge par plus de 320 agents de la Ville. Chartres engage un tiers de son budget de fonctionnement annuel pour

l'accueil, le bien-être et l'éveil des enfants.

La rentrée 2019 avait été marquée par l'élargissement de l'amplitude des temps périscolaires. De 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30, les enfants pourront continuer à profiter des services de la PEP28 (Association départementale des Pupilles de l'enseignement public). De 3 à 12 ans, les jeunes écoliers seront encadrés par un personnel qualifié et bénéficieront d'activités ludiques, éducatives et récréatives, mais

également d'études surveillées pour les élèves du CP au CM². Ces horaires restent inchangés pour les accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

L'assiette passe au vert

Depuis de nombreuses années, la Ville s'est engagée à fournir des repas équilibrés et variés en valorisant les produits locaux en circuits courts. Chaque jour, en moyenne 1900 repas sont servis aux écoliers chartrains. Depuis novembre dernier, les

services de la cuisine centrale de Chartres métropole, conformément aux changements imposés par la loi « agriculture et alimentation », proposent un repas végétarien par semaine. Cette loi prévoit également d'ici 2022 que la restauration collective atteigne au moins 20 % de produits bio et 50 % de produits dits de qualité (Label rouge, AOP, écolabels etc.).

À la rentrée et pour aller plus loin encore dans cette démarche, les parents des enfants des classes de maternelle et élémentaire auront le choix entre deux formules. D'une part un menu « standard », composé d'un hors d'œuvre, d'un plat et de sa garniture, d'un produit laitier et d'un dessert, servi trois fois par semaine avec toujours une journée végétarienne ; d'autre part un menu cent pour cent végétarien. Précisons que tous les repas végétariens bénéficient d'apport en proté-

ines par les œufs, les céréales, les produits laitiers et les légumineuses. Les parents devront préciser l'option choisie dès la rentrée dans le dossier unique d'inscription. Pour information, 180 repas végétariens pour les maternels et 340 pour les élémentaires seront préparés chaque jour.

Les menus sont élaborés tous les deux mois en commissions par la direction de la Restauration collective de Chartres métropole, les cuisiniers et une diététicienne. Ils sont ensuite validés par des parents d'élèves, des agents de la restauration et des professionnels de l'éducation.

Rénovations et sûreté

Concernant les travaux dans les écoles maternelles entrepris par la Ville, il faut noter la rénovation d'un réseau enterré de chauffage et le remplacement

d'équipements de cuisine à l'école Paul-Fort, ainsi que le rafraîchissement des peintures des sanitaires à l'école Annie-Fournier ou d'une classe à Emile-Zola.

Parmi les écoles primaires de la Ville, François-Vaillon s'est vue doter de nouveaux équipements de cuisine, Maurice-Carrême d'un ascenseur, et Maurice-de-Vlaminck a bénéficié de la réfection de son circuit d'alimentation en eau froide.

Pour répondre aux exigences du Plan particulier de mise en sûreté, conçu pour faire face à un accident majeur, naturel ou non, comme un incendie, un attentat, un accident chimique etc., plusieurs établissements ont été équipés d'un système de contrôle d'accès électronique, de nouvelles serrures et de « films de discrétion » occultants à effet miroir.



200^e

Le magazine Votre Ville fête son 200^e numéro.
L'occasion d'un petit flash-back sur le n°1, daté de juin-juillet-août 2001.

Il y a dix-neuf ans, l'une des premières décisions de Jean-Pierre Gorges après son accession à la fonction de maire de Chartres fut de rebaptiser le bulletin municipal, Notre Ville devenant Votre Ville. Changement minime certes mais à haute valeur symbolique.

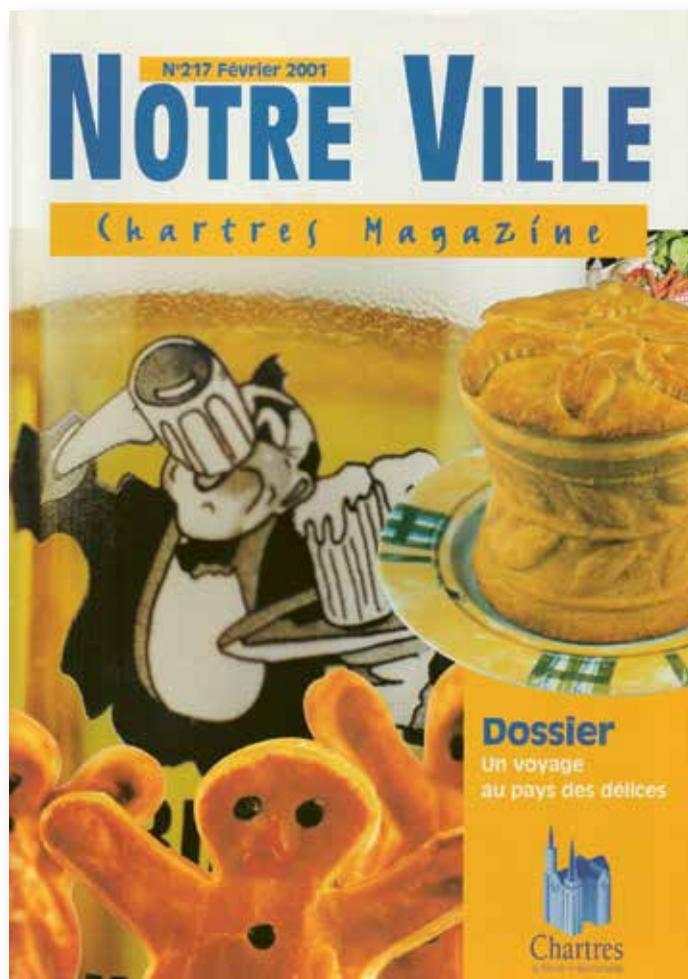
«Le nouveau millénaire débute à Chartres avec une équipe porteuse de nouveaux projets. Ses ambitions? Donner à la ville un nouvel élan, la faire rayonner par ses initiatives, mais surtout être le plus proche possible des préoccupations quotidiennes de la population, lui rendre les meilleurs services au meilleur coût», écrivait le maire dans l'édito du n°1, ajoutant : *«C'est un nouveau Chartres que nous allons bâtir au quotidien : votre ville.»*

Jean-Pierre Gorges s'y définissait d'emblée comme un maire de terrain et affichait sa volonté d'aller à la rencontre des Chartrains. Ne venait-il pas d'installer le conseil municipal dans le salon Marceau de l'ancien hôtel de ville, *«pour le rendre enfin accessible aux citoyens»*.

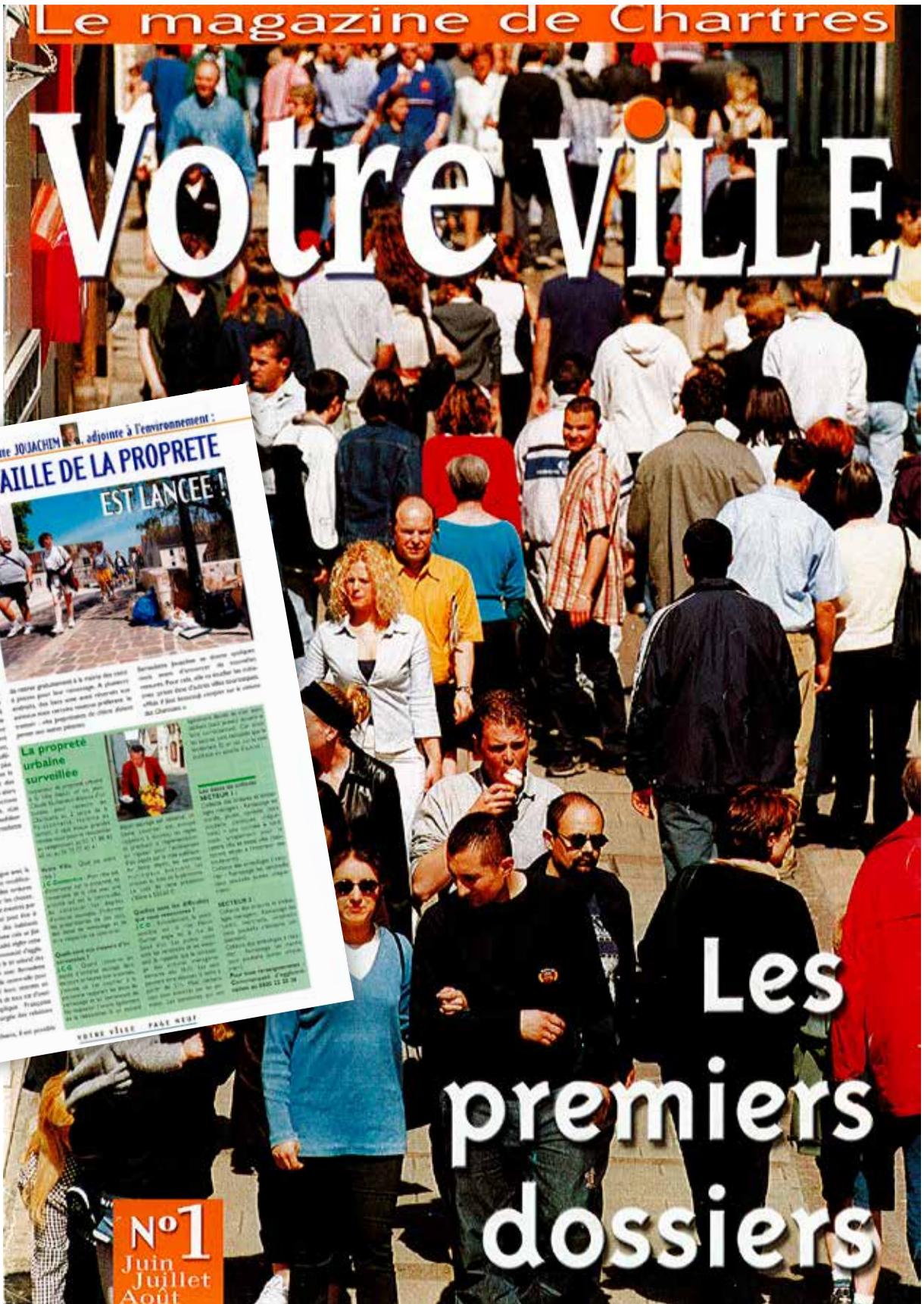
Dans ce premier Votre Ville de 16 pages, tiré à 23 000 exemplaires, on trouvait un article sur

la mise en place d'un schéma directeur de prévention de la délinquance, pour lutter contre les «zones de non-droit» dans les quartiers. La nouvelle équipe engageait par ailleurs une «bataille de la propreté» en invitant les Chartrains à

répondre massivement à une enquête sur la question. Enfin, la Ville annonçait son ambition de devenir la capitale du verre et de la lumière grâce au projet «Les Lumières de Chartres». Elle a tenu parole!



Le dernier numéro de Notre Ville (février 2001).



Le magazine de Chartres

Votre VILLE

Bernadette JOUACHEM, adjointe à l'environnement :

LA BATAILLE DE LA PROPRETE EST LANCEE !

Des pouelles événements, crattes de chiens... Chartres n'est pas une ville propre. La municipalité lance la bataille de l'environnement avec la volonté d'associer les Chartrois. Par exemple, à travers un questionnaire sur la propreté dans la ville.



Bernadette Jouachem se donne quelques mois avant d'arriver à l'anniversaire de la ville. Pour cela, elle va lancer une initiative : une enquête sur la propreté dans Chartres. Elle sera accompagnée par le maire de Chartres, Jean-Louis Baudouin.

La propreté urbaine surveillée
Bernadette Jouachem, adjointe à l'environnement, se lance dans la bataille de la propreté dans la ville. Une bataille qui sera menée avec la volonté d'associer les Chartrois. Par exemple, à travers un questionnaire sur la propreté dans la ville.

DIALOGUE
La municipalité a décidé de dialoguer avec la population pour voir si certaines initiatives sont plus adaptées que d'autres. Une enquête sera menée par les habitants de la ville. Les résultats seront communiqués à la municipalité.

Chartres une ville propre
Chartres est une ville propre. Mais il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la propreté de la ville. C'est pourquoi la municipalité lance une enquête sur la propreté dans la ville.

Chartres une ville propre
Chartres est une ville propre. Mais il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la propreté de la ville. C'est pourquoi la municipalité lance une enquête sur la propreté dans la ville.

Les premiers dossiers

N°1
Juin
Juillet
Août

Une rentrée sous le signe du sport détente

Le retour à l'école est aussi le moment pour jeunes et moins jeunes de s'inscrire à des activités sportives. Avec cette année, la généralisation des inscriptions sur internet.

Du sport pour petits, grands et séniors

Si vous ou vos enfants – à partir de 5 ans – souhaitez pratiquer un sport sans obligatoirement faire de compétition, la Ville vous propose un vaste choix de disciplines, collectives comme le basket, le handball ou le badminton, ou individuelles comme l'escrime, le tir à l'arc ou le golf, en passant par le roller, l'équitation et le futsal.

Une formule «3 disciplines» est proposée aux adultes, qui pourront enchaîner, dans l'ordre, remise en forme, badminton et ultimate frisbee au cours des trois trimestres. Côté séniors, même principe avec au programme bowling, tennis de table et golf.

Enfants nés entre 2010 et 2013

Cycle de trois activités dans les salles de la Ville les lundi, mardi et jeudi de 17 h 15 à 18 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 12 h (et de 15 h 30 à 17 h pour les enfants de 2012 et 2013)

Enfants nés en 2014 et 2015

Découverte multisports dans les salles de la Ville les lundi, mardi et jeudi de 17 h 15 à 18 h 15 et le mercredi de 14 h à 15 h.

► Tarifs enfants :

Chartrains : 1 cycle annuel : 29,80 € - 2 cycles annuels : 41,80 €

Non chartrains : 1 cycle annuel : 43,10 € - 2 cycles annuels : 57,40 €

Adultes et séniors

Pour les adultes, tous les lundis de 18 h 30 à 20 h au complexe de la Madeleine.

Pour les séniors, les mardis de 15 h à 17 h au bowling de Barjouville (1^{er} trimestre), au complexe Roskopf (2^e trimestre) et au golf de Chartres Fontenay (3^e trimestre).

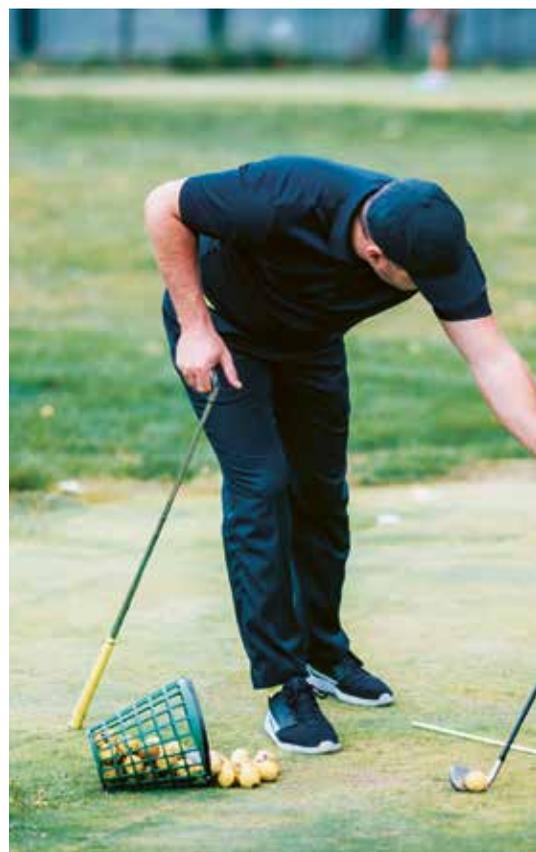
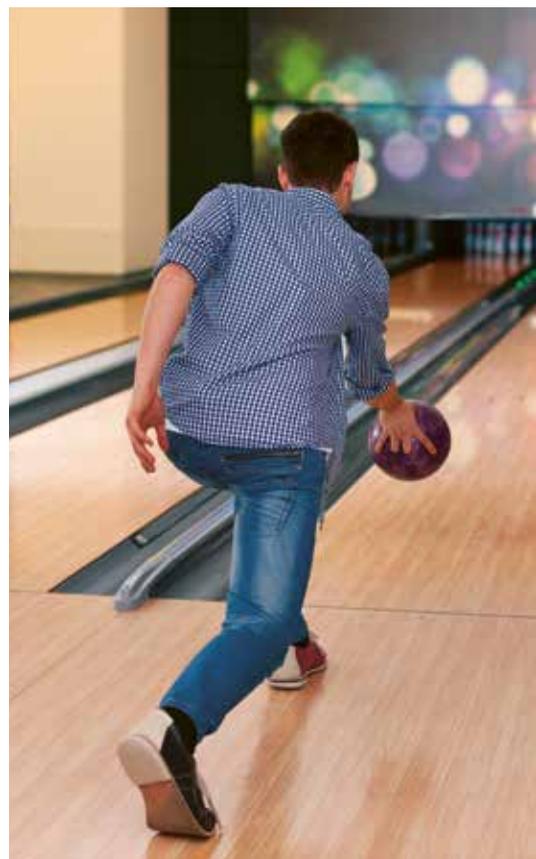
► Tarifs adultes et séniors loisirs :

Chartrains : 72,50 € (annuel) et 24,10 € (trimestriel)

Non chartrains : 82,60 € (annuel) et 27,70 € (trimestriel)

Inscriptions dématérialisées

Finie la queue à la halle Jean-Cochet. La plupart des inscriptions se font cette année sur internet. Rendez-vous sur le site internet de la ville, rubrique « service en ligne » puis « portail famille ». Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail famille, créez-le. Si vous avez déjà inscrit l'un de vos





Les pré-inscriptions en ligne seront ouvertes le lundi 7 septembre pour les Chartrains, le mardi 8 septembre pour tous et ce, jusqu'au 18 septembre. Passé cette date, vous aurez jusqu'au 16 octobre pour vous rendre à la maison pour tous de Rechèvres. Notez tout de même que les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.



Les inscriptions seront définitives après réception des signatures, règlement et présentation des certificats et attestations demandés. Pour renouveler une licence sportive, le questionnaire de santé QS-Sport suffit (téléchargeable sur le portail).



enfants aux activités ou cantines chartraines, vous avez probablement déjà un numéro d'accès au service.

Une fois ceci fait, les dossiers uniques aux inscriptions périscolaires sont disponibles dans la rubrique « documentations ». Vous aurez également accès au guide famille 2020, « Grandir, réussir, s'épanouir à Chartres », qui regroupe toutes les informations utiles concernant les activités de vos enfants, de l'école aux activités périscolaires et aux sports. Vous n'avez plus qu'à télécharger et compléter les documents.

Enfin, pour ceux qui n'ont pas d'ordinateurs, la médiathèque l'Apostrophe, le Bureau Information Jeunesse (place de la cathédrale) et les maisons pour tous de Saint-Chéron, des Petits-Clos et de La Madeleine mettent à disposition un parc informatique en libre accès. Pour en profiter, il suffit de disposer de sa carte de bibliothèque et de signer la charte d'accès internet.

► **Site internet :**

www.chartres.fr/ecole-de-sports

Pour toute information complémentaire ou en cas de difficulté à l'inscription :

Direction de la jeunesse et des sports
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h
Tél. 02 37 18 47 70

Les activités des maisons pour tous

Sport, culture, art, danse, musique, vie locale, soutien et protection, loisirs créatifs, randonnée... De septembre à juin, quel que soit votre âge ou vos envies, vous pourrez profiter des multiples activités proposées par plus de 70 associations exerçant au sein des maisons pour tous (MPT).

Vous trouverez ci-dessous la liste des MPT et des associations qu'elles hébergent.

MPT des Bas-Menus

Association Handisport et loisirs

► 136, rue Gaston-Couté
Tél. 02 37 20 99 88

MPT de Bel-Air

Vie libre, Photo pour tous, Club Pyramide, Cria28, Atelier de Chartres, Arts Plastiques, Dessin vivant, Association féminine de développement agricole et rural

► 4, allée Berry
Tél. 02 37 23 40 67

MPT des Comtesses

Les amis de Jules, Y a d'la joie, Récréart'ion, Ananda yoga, Mouvement de vie, Chartres country, Diabète 28, Bridge chartrain Michel Papin, Siel bleu, Nido

► 1, rue Georges-Pompidou

MPT des Hauts-de-Chartres

Chartres country, Gym volontaire, Tropic-Ka, Yogajna

► 5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 88 05 36

MPT de Saint-Chéron

Les Gargouilles ludophiles, écrivain public,

► 2, rue de la Mare-à-Boulay
Tél. 02 37 23 40 72

MPT de la Madeleine

Associations des assistantes maternelles agréées de Chartres, La Dame à la licorne, Quartier de la Madeleine, Club d'amitié de la Madeleine, The underground

► Mail Jean de Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

MPT des Petits-Clos

Prana yoga, Chartres country, Chartres horizon, The Branwen Set, Handigarde 28, Communauté africaine du pays chartrain, Retraités franco-maghrébins, Association féminine de développement agricole et rural, abada capoeira Chartres,



Démonstration d'abada capoeira à la maison pour tous des Petits-Clos

Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire

► Avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

MPT du Pont-Neuf

Association Harmonie, Chartres en sel, Biodanz'a, Tai chi Chartres, Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire, les Blouses roses, Arts plastiques, Agirabcd28, The Branwen Set, Mouvement de vie, théâtre du labyrinthe, 3 par 3, associations des sourds d'Eure-et-Loir, Ardel échanges russophones, Vivre son corps, la Compagnie l'Amandier, la Légion des Carnotes

► 9, place des Fondateurs
Tél. 02 37 23 40 68

MPT de Rechèvres

Amicale antillaise d'Eure-et-Loir, Chartres country, Zone rouge prod, Yogajna, association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire, Aide au tiers-monde et humanitaire, cercle laïque section la ronde de Chartres, Récréart'ion, Jeanne d'Arc, Bombo'n'co, Atelier'o, Asptt

► 52, Impasse Huysmans
Tél. 02 37 23 40 66

Salon des associations :

Le rendez-vous des actifs

Le salon des associations, qui se tient les samedi 5 et dimanche 6 septembre, est l'occasion pour les visiteurs de choisir la ou les activités qui vont les occuper durant la saison à venir. Plus de 170 associations et clubs seront présents pour vous donner envie de les rejoindre.

Témoin de la densité de la vie associative chartraine, le salon des associations organisé par la Ville est traditionnellement l'événement de la rentrée. Il aura lieu cette année samedi 5 et dimanche 6 septembre sur les boulevards du centre-ville, la place des Épars, la place Châtelet et la butte des Charbonniers.

Sports, pratiques culturelles ou artistiques, engagements caritatifs et missions de prévention... Les associations reprennent leurs activités en septembre. L'occasion de vous laisser tenter par une nouvelle expérience. Plus de 170 asso-



ciations auront cette année leur stand au salon afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Le Salon des associations est cette année étiré sur la butte des Charbonniers pour respecter les mesures de distanciation sanitaire. Le port du masque sera obligatoire.



◀ José Rolo, adjoint au Sport et à la Vie associative

« Je suis très heureux de succéder dans cette délégation à Karine Dorange, qui a fait un travail remarquable. La vie associative est une valeur ajoutée pour la ville. Nous avons la chance, à Chartres, de compter plus de 1100 associations. Ce qui est formidable. Un grand nombre seront présentes au salon des associations, qui aura cette année une configuration un peu différente puisqu'il s'étendra sur une grande partie de la butte des Charbonniers. Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur présence les 5 et 6 septembre, mais aussi pour leur implication au quotidien dans tous les quartiers de la ville ».

Le nouveau Conseil Municipal a voté le Compte administratif 2019

Respect des engagements, continuité des investissements

Le nouveau Conseil Municipal a voté le compte administratif de l'année 2019.

L'occasion d'examiner les grands équilibres financiers

et les réalisations qui sont l'héritage de la dernière mandature.

Adjoint responsable des finances de la Ville depuis 2001, Franck Masselus s'en explique.

Votre Ville : Au regard des données financières, quelle est la dominante de l'action de la municipalité depuis 2001 ?

Franck Masselus : C'est l'occasion de vérifier année après année que nous avons tenu nos engagements envers les Chartrains. De là naît la confiance qui doit régner entre la population et ses élus. Nous avons chaque année réduit les taux des impôts locaux. En 2001, ceux-ci étaient confiscatoires, très supérieurs à la moyenne observée dans les villes de même taille. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus toucher aux taux de la taxe d'habitation depuis sa «nationalisation» par l'État. Mais nous l'avons fait redescendre de 2 points en-dessous de la moyenne nationale. Le taux de la taxe foncière est encore légèrement supérieur à cette moyenne. Certes, la taxe foncière touche les seuls propriétaires, mais observez que l'Office HLM est propriétaire, et paie donc la taxe foncière. Et comme ce sont les loyers des locataires qui équilibrent ses comptes, c'est une obligation de la Loi, chacun comprend que

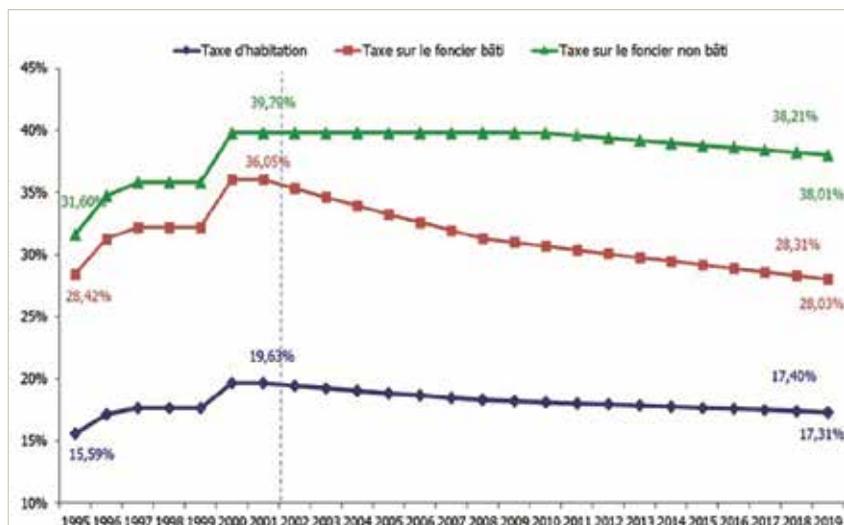


Je rappelle qu'avant 2001 les Chartrains payaient des impôts très élevés et pourtant la Ville s'endettait massivement, non pour investir mais pour payer son fonctionnement.

les locataires de l'Office paient à leur manière la taxe foncière. De plus, nous avons réalisé cette baisse continue pendant 18 ans malgré des baisses de recettes considérables, dues aux baisses des dotations de l'État décidées pendant le mandat de M. Hollande, et au gel des recettes de taxes d'habitation décidé par l'actuel pouvoir. Il s'agit de millions et de millions d'euros... Mieux encore, nous avons réussi en 2019 à dégager un excédent de fonctionnement de 10 millions d'euros. Je rappelle qu'avant 2001 les Chartrains payaient des impôts très élevés et pourtant la Ville s'endettait massivement, non pour investir mais pour payer son fonctionnement.

Cette priorité donnée à l'investissement peut-elle continuer ?

Notre maire l'a dit devant le Conseil : cette priorité à l'investissement DOIT continuer. Et Jean-Pierre Gorges a même insisté : « *plus que jamais !* » Investir c'est réaliser et améliorer les équipements et les services au bénéfice des Chartrains. C'est augmenter l'attractivité de Chartres. Or, dans l'incertitude qui domine partout, le seul point positif est que nous pouvons emprunter à des taux très faibles. Et investir c'est donner de l'activité aux entreprises de l'agglomération



2019 a vu la 17^e baisse des taux de la fiscalité locale chartraine.

pour au moins deux ans. La Ville et l'Agglomération ne peuvent pas tout, mais en investissant elles exercent un véritable pouvoir d'entraînement sur l'économie locale. Et surtout elles donnent confiance aux acteurs économiques. Notre dernier programme électoral montre qu'il reste à achever et beaucoup à faire.

Investir c'est donner de l'activité aux entreprises de l'agglomération et du travail à leurs salariés, alors qu'on nous annonce une crise économique et sociale pour au moins deux ans.

Et la dette ?

Certains s'en inquiètent ?

C'est la fable de la paille et de la poutre. Quand vous regardez nos oppositions, car elles sont divisées, les partis politiques qu'elles représentent ont tous aggravé l'endettement massif du pays. Et aussi celui de la Ville, quand ces partis ont participé à sa gestion. À nos pompiers pyromanes, je répondrais

compte de la hausse des prix. Notre dette sert à financer l'investissement quand celle de nos prédécesseurs, celle de la France d'aujourd'hui, servait et sert à payer les fins de mois et le salaire des fonctionnaires. Notre dette, si nous arrêtons d'investir, serait payée en 8 ans ½ quand il en fallait 30 en 2001. Notre dette enfin est sécurisée, et nos frais financiers ne dépassent pas 2%. Nos partenaires financiers, des banques qui ne sont pas des institutions de charité, nous gardent une confiance totale. Tous nos budgets, tous nos comptes, sont certifiés et contrôlés. Quand la Chambre régionale des comptes nous fait une remarque, nous en tenons compte. Peut-on en dire autant du Rapport annuel de la Cour des comptes de notre pays ? Il faut dire que nous avons, à la différence de l'État, l'obligation de présenter des budgets en équilibre...

Notre dette, si nous arrêtons d'investir, serait payée en 8 ans ½ quand il en fallait 30 en 2001.

La Fête des voisins

Un kit vous attend

21^e du nom, la Fête des voisins, qui se définit comme le premier rendez-vous citoyen en France et dans le monde avec 49 pays concernés sur les cinq continents, aura lieu le 18 septembre. A cette occasion, le CCAS propose un kit gratuit aux différents organisateurs.

Le 29 mai dernier, le confinement avait réduit la Fête des voisins à une simple «Fête des voisins aux balcons». Les organisateurs de l'association Immeubles en Fête ont donc décidé de la compléter le vendredi 18 septembre par une journée supplémentaire, baptisée «Fête des voisins solidaires». Laquelle a pour vocation de réunir autour d'un repas festif les voisins d'un même immeuble, d'une rue ou d'un quartier. Simplicité, convivialité, proximité et solidarité sont au programme.

L'association veut faire de cette journée un événement majeur de sortie de crise. Pour accompagner au mieux l'événement, un document, qui donne aux

organisateur dix conseils pour réussir la journée, est téléchargeable sur le site de la Fête des voisins.

Demande de kit

De son côté, le Centre communal d'action sociale de Chartres met à la disposition des organisateurs un kit de communication gratuit. Pour le retirer, contactez le CCAS au guichet unique à partir du 1^{er} septembre, par mail ou téléphone, afin de convenir d'un rendez-vous. Dans votre grand « tote-bag » aux couleurs de l'événement, vous trouverez des t-shirts, nappes en papier, gobelets en carton, des ballons et aussi des flyers et des affiches. Il ne vous restera plus qu'à lancer vos invitations et à

veiller au respect des gestes barrières, pour ne pas risquer de gâcher la fête.

Reste à savoir qui de Beaulieu, La Madeleine, les Comtesses ou Saint-Pierre, quartiers habituellement très actifs lors de cette journée, seront les plus dynamiques cette année.

► Fête des voisins

Vendredi 18 septembre
Informations sur le site www.lafetedesvoisins.fr
Inscription et retrait des kits sur rendez-vous uniquement au guichet unique
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h 30
32 boulevard Chasles
Tél: 02 37 23 40 00



Les rendez-vous du Bij



LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE !

Mercredi 4 mars de 14 h à 16 h

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence de la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

FORUM DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ !

Mercredi 11 mars de 14 h à 17 h

La gendarmerie, la police, l'armée, la légion étrangère ou encore les métiers de l'administration pénitentiaire t'intéressent ? Viens t'informer et poser tes questions aux professionnels présents.

JOB DATING ANIMATION BAF A !

Samedi 28 mars de 14 h à 16 h

Le BIJ organise un «*job dating*» autour de l'animation, avec pour but de favoriser la rencontre entre les jeunes en recherche d'un job d'été dans l'animation et les employeurs potentiels. Venir avec plusieurs CV!!!

► Bureau Information Jeunesse,

Place de la cathédrale

Tél. 0237 23 42 32

bij28@agglo-ville.chartres.fr

@ Bij de Chartres



Rencontre avec...

JEAN-PIERRE PAPIN

Nouvel entraîneur du C'Chartres Football, le Ballon d'or 1991 évoque ses deux carrières, sur le terrain et sur le banc, et le handicap de sa fille ainée Emily.

Votre Ville : À quel âge avez-vous eu envie de devenir footballeur professionnel ?

Jean-Pierre Papin : À 11 ans, je faisais de la natation, du judo, du tennis et du foot. J'ai d'abord arrêté le judo, puis la natation. Jusqu'à 16 ans, j'ai hésité entre tennis et football. J'aurais pu pratiquer les deux. D'avoir suivi mon père sur les terrains de foot quand j'étais tout petit a peut-être fait la différence.

Vous vous souvenez de votre première sélection en équipe de France, contre l'Irlande du Nord, en 1986 ?

Les premières, ça ne s'oublie jamais. Je suis arrivé tout timide et tout fier à la fois. J'ai juste appris à connaître mes idoles, Michel Platini, Alain Giresse, Maxime Bossis, Luis Fernandez..., champions d'Europe deux ans plus tôt. C'était génial !

Votre carrière en équipe de France vous a quand même laissé un goût d'inachevé ?

Évidemment ! Ma non sélection pour la Coupe du monde 1998 s'est jouée à rien. À une place de titulaire à Bordeaux que j'avais perdue. C'était écrit comme ça. Je suis très fataliste.

Comment est né le mot « papinade » ?

C'est Alain Pécheral (journaliste sportif au quotidien marseillais Le Provençal) qui l'a inventé après ma reprise de volée en pleine lucarne contre le Racing Club de Paris, en décembre 1986.

Fataliste

Votre plus grande fierté de footballeur ?

C'est d'avoir pu réaliser mon rêve de devenir professionnel. Tout ce qui est arrivé en plus, les

titres de champion avec l'OM, le Milan AC, le Bayern de Munich, le Ballon d'or, une coupe de France, 54 sélections en équipe de France, tous ces buts marqués... c'est juste magique. Mon meilleur souvenir, c'est ma carrière toute entière !

On naît buteur ou on le devient ?

J'ai été gardien pendant vingt minutes à l'âge de 13 ans. Il faisait froid, j'avais des gants en laine. J'ai pris 5 frappes et j'ai encaissé 3 buts. J'ai alors décidé d'aller jouer devant et j'ai marqué. Du coup, je n'ai



Jean-Pierre Papin entouré de Gérard Soler, le président du C'Chartres Football, et Kader Chéhida, le manager général.



Jean-Pierre Papin sous le maillot du Milan AC en 1994.

PALMARÈS

- ▶ Ballon d'or France Football en 1991 sous le maillot de l'OM.
- ▶ Quatre fois champion de France avec l'Olympique de Marseille, en 1989, 1990, 1991 et 1992.
- ▶ Meilleur buteur du championnat de France cinq fois de suite, de 1988 à 1992.
- ▶ Vainqueur de la coupe de France en 1989 avec l'Olympique de Marseille.
- ▶ Double champion d'Italie avec le Milan A.C. en 1993 et 1994.
- ▶ Vainqueur de la Ligue des champions avec le Milan AC en 1994 (sans jouer la finale).
- ▶ Seul joueur français à avoir été plusieurs fois meilleur buteur de la Ligue des champions (1991, 1992, 1993).
- ▶ 54 sélections en équipe de France (30 buts).

plus changé de poste. Le sens du but, c'est inné. Mais j'ai toujours pensé que pour marquer plus, il fallait travailler plus.

Vous avez souffert de l'image qu'ont donné de vous les Guignols de l'Info ?

C'était dérangeant. Mais ils ont contribué à ma popularité. Ils m'ont permis d'exister à vie.

Rigueur et exigence

Qu'est-ce qui a le plus changé dans le football de ces 25 dernières années ?

L'argent a changé la donne. Il y en a trop. Tant mieux pour les joueurs, ils en profitent. Mais les mentalités ne sont plus les mêmes.

Et au niveau du jeu ?

L'entraînement est plus individualisé et ça se ressent. La multiplication des caméras lors des retransmissions télé restitue mieux le mouvement qu'auparavant. Ça a rendu le football plus spectaculaire pour les spectateurs. Mais je ne suis pas sûr que ça aille plus vite qu'à mon époque.

À aucun moment, vous n'avez imaginé quitter le milieu du football ?

Non, même si je l'ai mis entre parenthèse pendant quelque temps. Je savais que j'y reviendrais. Devenir entraîneur était pour moi une suite logique.

Quel genre de coach êtes-vous ?

J'aime le travail, la rigueur et l'exigence. J'essaie de mettre les joueurs dans les meilleures conditions pour avoir le meilleur rendement possible.

Le message passe-t-il auprès des joueurs ?

Sur ce que j'ai vu pendant la préparation, oui. Ils prennent plaisir à s'entraîner, je prends plaisir à les regarder s'entraîner. Après, on verra s'ils sont efficaces en match. Ce n'est pas parce qu'on a été un grand joueur que tout va se passer comme on veut. Je ne suis pas une baguette magique.

Un beau challenge

Depuis quand connaissez-vous Gérard Soler ?

Je ne crois pas l'avoir jamais croisé sur un terrain. On s'est rencontré en 2014 quand il était directeur sportif de Poissy. Il m'avait contacté pour mettre le nom de mon association Neuf de cœur sur le maillot de son équipe. On est resté en relation depuis.

Comment avez-vous réagi quand il vous a proposé d'entraîner le C'Chartres Football ?

J'avais besoin de revenir au bord du terrain après huit ans d'absence. Au cours de ces huit années, où j'ai travaillé comme consultant, j'ai rencontré beaucoup de gens et ça m'a beaucoup appris. Je voulais mettre tout ça en pratique. Et mon épouse était d'accord pour venir à Chartres. Le challenge est beau et sain. Les objectifs sont élevés et l'encadrement très expérimenté. Les autres clubs de la Ville montent tous régulièrement. Ce serait bien que le foot suive le mouvement cette année en accédant en National, et pourquoi pas après en Ligue 2. Mais le plus dur ce n'est pas de monter, c'est de rester en haut.

Que pensez-vous de votre équipe ?

Je sens de l'ambition au sein du groupe, dans la façon dont les joueurs s'investissent. Je n'ai pas toujours vu ça, même en pro. L'état d'esprit est là et c'est génial. On leur a beaucoup demandé durant la préparation. Ils n'avaient sans doute jamais autant couru. Ils en verront les bienfaits en septembre.

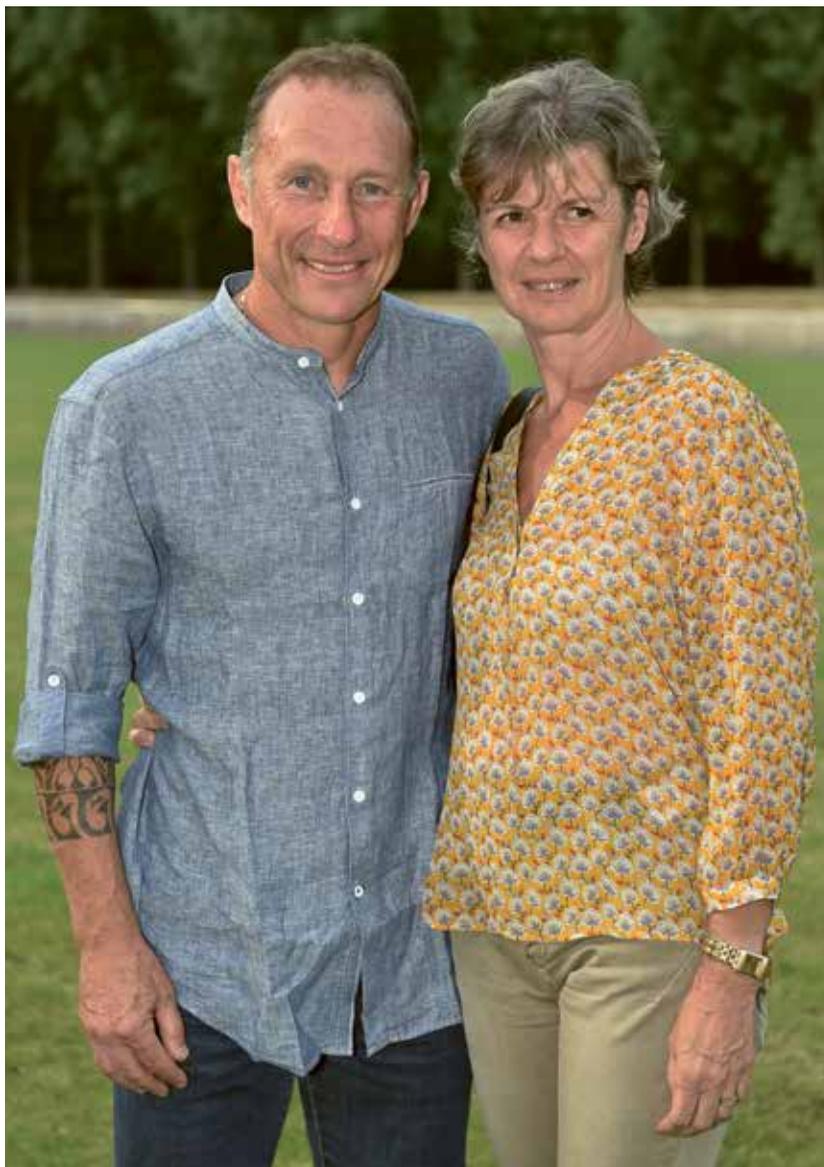
Neuf de cœur

Parlez-nous de votre association.

On a créé Neuf de cœur* en 1996. J'étais au Bayern Munich à l'époque. J'ai emmené ma fille Emily – atteinte de lésions cérébrales – se faire soigner aux États-Unis et j'ai dû me justifier en rentrant. Je l'ai fait dans une émission à Paris et, dans les quinze jours suivants, j'ai reçu deux sacs remplis de lettres de parents qui étaient confrontés au même problème que nous et qui n'avaient aucune solution. On a créé l'association pour informer les gens de ce qui se faisait ailleurs.

En quoi consiste le traitement qu'a suivi Emily ?

C'est une hyperstimulation à tous les niveaux, physique et mental, qui mobilise les parents à chaque seconde de la journée. On s'aperçoit que quand on arrive à stimuler suffisamment le cerveau d'un enfant handicapé, il progresse. Normalement, on doit être capable de récupérer une grande partie des fonctions. Ça a été le cas avec Emily, à l'exception de la parole. Ce qui nous a manqué pendant très longtemps, c'est de pouvoir communiquer avec elle. Tout



Jean-Pierre Papin et son épouse Florence.

récemment, on a mis au point avec les gens qui s'occupent d'elle un langage par signes. Dix signes essentiels qui changent tout. On a l'impression qu'on a fait le boulot. Même si on sait que le boulot, on continuera de le faire toute notre vie.

Vous avez d'autres passions que le football ?

Oui, le vélo, la chasse, la pêche. Nous avons toujours été tellement occupés à gérer Emily

que les activités en extérieur nous permettent de souffler un peu. Je chasse très souvent. Je ne le fais pas pour tuer mais pour le plaisir de voir mes deux chiens courir dans la nature.

*www.9decoeur.org/dons/



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** LIVE

**HANDBALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL / NANTES**

Vendredi 4 septembre, 20h30
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES BASKET MASCULIN
/ CAEN**

Mardi 15 septembre, 20h
Halle Jean-Cochet

**RUGBY, MATCH AMICAL
C'CHARTRES RUGBY /
RUGBY CLUB BAULOIS**

Dimanche 27 septembre, 15h
Stade des Bas-Bourgs

**FOOTBALL, NATIONAL 2
C'CHARTRES FOOTBALL /
GUINGAMP (2)**

Samedi 12 septembre, 18h
Stade Jacques-Couvret



**BASKET-BALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
LE PORTEL**

Mercredi 23 septembre, 20h
Halle Jean-Cochet

**VOLLEY-BALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES VOLLEY-BALL /
KLOAR AVEN VB 29**

Dimanche 27 septembre, 15h
Halle Jean-Cochet

**HANDBALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL / PSG**

Samedi 12 septembre, 20h30
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, MATCH AMICAL
C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
ANGERS**

Vendredi 25 septembre, 20h
Halle Jean-Cochet

**RUGBY, MATCH AMICAL
C'CHARTRES RUGBY /
RUGBY CLUB DE COURBEVOIE**

Dimanche 13 septembre, 15h
Stade des Bas-Bourgs

**FOOTBALL, NATIONAL 2
C'CHARTRES FOOTBALL / ROUEN**

Samedi 26 septembre, 18h
Stade Jacques-Couvret



Semaine bleue : Lutter contre l'isolement social

Programmée du lundi 5 au dimanche 11 octobre, la Semaine bleue a cette année pour thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire – un enjeu pour l'après COVID ».

Selon l'INSEE, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmentera de 45% à l'horizon 2040 et celui des personnes de plus de 80 ans de 72%. À l'aune de ces prévisions, la Semaine bleue doit être l'occasion de porter un regard nouveau sur les aînés. L'édition 2020 aura pour objectif de développer et de valoriser la place que ces derniers doivent occuper dans la communauté et ce, quels que soient leur âge et leur autonomie. Il s'agit d'impliquer les plus âgés dans la vie sociale et dans les solida-

rités de proximité, de faciliter leur engagement dans les projets de développement de leur territoire. Lutter contre l'isolement social et la relégation sociale : tel est l'axe principal de cette Semaine bleue.

Ces 7 jours, du 5 au 11 octobre, constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Conférence

Engagé dans cette démarche d'amélioration de la qualité d'accompagnement, le CCAS de Chartres proposera le lundi 5 octobre à 14h, au cinéma Les Enfants du Paradis, une conférence sur le thème: « Une journée pour changer de regard ». Avec la projection d'un reportage de 20 min, suivi par un débat animé par le sociologue Michel Billé, auteur de nombreux ouvrages sur le thème de la vieillesse.

Et aussi...

- ▶ Un après-midi « Jeux de société » au sein de ses Résidences autonomie Marcel Gaujard et Silvia Monfort.
- ▶ Un après-midi « Découverte sportive ».
- ▶ La traditionnelle Marche bleue aux bords de l'Eure pour les résidents de l'EHPAD Marcel Gaujard accompagnés par les plus jeunes.
- ▶ Un après-midi créatif avec la réalisation d'une fresque en papier par les enfants du CM2 de l'école élémentaire François Villon et les résidents de l'EHPAD Marcel Gaujard.
- ▶ Un après-midi karaoké ; en partenariat avec la chorale du CCAS.



Les espaces verts en chiffres



2800

La surface totale en m² des serres couvertes du site de la rue des Perriers, où sont produits semis et plantes.

150

C'est le nombre de variétés différentes de plantes annuelles produites par les Espaces verts.

61

Le nombre d'employés du service Espace vert de la ville, dont 45 agents qui s'occupent au quotidien du fleurissement, de la production florale, de la coupe des haies, de la tonte des pelouses et de l'entretien des arbres.

140 000

Le service Espaces verts produit chaque année près de 140 000 plantes pour embellir la ville. En 2019, 132 000 étaient des plantes annuelles et bisannuelles plantées lors des fleurissements d'automne et de printemps. 7 300 étaient des plantes vivaces durables. 50% de celles-ci ont été produites rue des Perriers, les autres ont été achetées.



11 000

Le nombre d'arbres, de 150 essences différentes, que compte la ville, soit 2 500 de plus qu'en 2001.

5 720

Le nombre d'arbustes plantés en 2019, chiffre en augmentation de 50 % par rapport à 2016.

65

Le nombre de variétés de roses du parc André-Gagnon.

140

Le nombre de jardinières fleuries.

4

Comme « 4 fleurs ». Label d'excellence décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris, que Chartres est fière de conserver sans interruption depuis 2002. Seules 101 villes françaises l'ont décroché en 2019.

800

Le nombre de tonnes de déchets verts collectées, dont 750 tonnes valorisées, destinées, après broyage, au paillage au pied des nouvelles plantations.

2 400

La surface cumulée, en m², des massifs fleuris.



Construisez aujourd'hui vos commerces de demain

Partout, les commerces sont bousculés. Enseignes de centre-ville, hyper marchés excentrés, boutiques physiques, e-vitrines... sans coordination, les concurrences s'installent souvent de façon inégale. Pour dégager des perspectives chartraines d'évolution, Chartres métropole lance une enquête. Daniel Guéret, adjoint aux Commerces, vous invite à vous prononcer.

Votre Ville: Monsieur Guéret de quoi s'agit-il ?

Daniel Guéret: Il y a maintenant deux ans, la Ville de Chartres a souscrit au plan Action Cœur de Ville. Il s'agit d'un programme national qui a pour vocation d'aider les municipalités à lancer ou accélérer des programmes de dynamisation des centres-villes. Pour Chartres, ce plan permet d'accélérer des projets ou programmes que nous avons initiés depuis plusieurs années. Citons par exemple le réaménagement

du trait d'union urbain entre la gare et le cœur de ville, la création de la future scène théâtrale associative Off, nos actions d'incitation à la rénovation du patrimoine comme l'Opération Façades, le réaménagement de la place Roger-Joly, etc. Au total, pas moins de 15 d'entre eux ont intégré ce dispositif. Et certains concernent spécifiquement les commerces, puisqu'une ville ne peut pas vivre sans. Nous souhaitons aider les commerçants à développer de nouveaux services et offres, leur

faire gagner du terrain dans les services numériques, et surtout créer une nouvelle dynamique commerciale. Cette enquête s'adresse aux commerçants et au public pour savoir comment orienter le développement des commerces.

VV: Sur quoi interrogez-vous donc les Chartrains via cette enquête ?

Sur leurs pratiques en matière d'achats, et sur leurs attentes. Quels types de commerces fréquentent-ils, et pour acheter

quoi ? Quelles habitudes ont-ils, entre le commerce « plaisir » et le commerce de nécessité ? Continuent-ils à se déplacer ou est-ce qu'ils commandent maintenant essentiellement par Internet ? Et de leur côté, comment nos commerces doivent-ils évoluer pour répondre à de nouveaux modes de consommation ? C'est en définissant le portrait actuel des consommateurs que l'on pourra établir la typologie et la cartographie des commerces de demain ; c'est tout l'intérêt de cette enquête.

VV : Vous n'avez pas peur que le récent contexte de confinement, avec les modifications d'habitudes qu'il a engendré, ne fausse cette étude ?

Au contraire ! Malgré la multiplication des grandes surfaces et de leurs galeries marchandes qui ont modifié le paysage commercial français, voilà dix ans que le e-commerce fait un prodigieux bon en avant au détriment de cette transformation. Au final, le confinement n'a fait qu'accélérer les tendances existantes en révélant, s'il était nécessaire, la fragilité du commerce traditionnel. Pour nous, la crise sanitaire est un marchepied qui nous permet de regarder au-delà du paysage actuel. Nous devons réfléchir en tenant compte de cette expérience, c'est pourquoi cette étude comporte un volet « avant » et un volet « post-confinement ».

VV : Mais cette enquête ne concerne pas les Chartrains ?

En effet. J'évoquais tout à l'heure une cartographie des commerces parce qu'une stratégie de développement doit être

pensée à l'échelle du périmètre d'attractivité de ces commerces. D'une part l'activité des boutiques de cœur de ville doit s'organiser en cohérence avec celle des zones commerciales ; d'autre part il serait absolument dénué de sens de s'imaginer que, parce qu'il est Chartrain, un client ne va jamais faire des achats à Barjouville ni à Mainvilliers. Et réciproquement ! Sans compter que le grand « centre

commercial à ciel ouvert » que représente le cœur de ville chartrain a sa place dans les habitudes des Euréliens, voire de certains Parisiens ! C'est tout cela qu'il faut prendre en compte pour construire l'avenir de nos commerces, et c'est pour cela que cette étude est conduite par Chartres métropole, dans le cadre de sa compétence sur le développement économique.



Quels commerces voulez vous ?

Votre avis nous intéresse.



Chartres métropole mène une étude sur le développement commercial sur son territoire. **Faites nous connaître votre avis et vos attentes sur**

<https://bit.ly/enquetchartres>



L'effet « terrasses »

La présidente des Vitrines de Chartres, Juliette Pichot, évoque la passe difficile traversée par les commerçants depuis quelques mois et les bienfaits du « made in France ».



Votre Ville: Comment les commerçants ont-ils vécu le confinement ?

Juliette Pichot : Ça a fait l'effet d'un tsunami. Les commerçants ont réagi dans les dix minutes qui ont suivi l'annonce. Dans la soirée, j'ai reçu 80 SMS, et une dizaine de coups de fil à la minute. J'ai bien senti le besoin vital d'être soutenu. Alors on a mis en place tout un tas de mesures. On a avancé le lancement du site internet, prévu initialement le 16 mai. Et quand le déconfinement est arrivé, il a fallu beaucoup communiquer pour faire revenir les gens en centre-ville.

Les Vitrines de Chartres comptent aujourd'hui combien d'adhérents ?

Leur nombre a augmenté pendant le confinement. En additionnant nos 250 anciens membres, qui vont tous renouveler leur adhésion, et les inscriptions à venir, on arrive à un total de 310 environ.

Comment s'est passée la reprise ?

Au niveau des commerces classiques (habillement, décoration...), elle a été à peu près correcte malgré une fréquentation étonnamment irrégulière jusqu'à la mi-juillet. Au niveau des restaurateurs, ça a été un peu plus long mais l'effet « terrasses », avec les autorisations d'agrandissement, a eu un fort impact.

Deux mois de confinement, c'est deux mois de chiffre d'affaires en moins avec un stock intact à l'arrivée. Dans ces cas-là, deux possibilités : soit on casse les prix mais on casse aussi la marge, avec les problèmes de paiement des reports d'échéance, des charges fixes et des salaires que cela entraîne, soit on attend les soldes.

En quoi la pandémie a-t-elle changé les mentalités ?

On s'aperçoit qu'il est tout à fait possible de tenir les marges, voire même de les augmenter un peu, en faisant fabriquer en France ou tout au moins en Europe. J'ai l'impression qu'il y a une prise de conscience. Pendant le confinement, beaucoup de consommateurs se sont tournés vers les petits commerces pour éviter les queues des grandes surfaces.

À Chartres, on a eu beaucoup de chance de conserver le marché dans une configuration vraiment sécuritaire. Les producteurs et revendeurs de produits locaux en ont profité. Et si le panier moyen était un peu plus élevé, c'est parce qu'il y avait plus de monde à la maison et que les produits étaient de meilleure qualité.

On a par ailleurs en France un tas de stylistes, designers, ou porteurs de projets, aussi bien dans le textile que dans la chaussure, qui ont un vrai savoir-faire. L'État doit les soutenir. Le made in France devient un argument de vente quand on démontre qu'il n'est pas forcément plus cher qu'un autre produit.

Y a-t-il eu beaucoup de fermetures de commerces à cause du confinement ?

Seulement 4 ou 5 enseignes ont fermé pendant le confinement et le coronavirus n'est pas l'unique cause. C'est le résultat d'une accumulation de difficultés : manifestation contre la réforme des retraites, gilets jaunes... Ça dure depuis 2018. Mais j'ai peur que les conséquences se fassent ressentir en mars ou avril de l'année prochaine. Ceux qui ont fait des prêts garantis par l'État vont être obligés de les rembourser ou de trouver un accord avec les banques pour les transformer en prêts, mais à quel taux et sous quelles conditions ? Là, j'ai peur qu'il y ait de la casse.

► Grande braderie des Vitrines de Chartres

Du mercredi 2 au samedi 5 septembre, de 10h à 19h, cœur de ville



À Chartres, sport et solidarité font cause commune

Pour la 13^e édition de ses « Pas pétillants Maurice Aubouin », le dimanche 13 septembre, C'Chartres handisport et loisirs a mis en place trois parcours ouverts à tous.

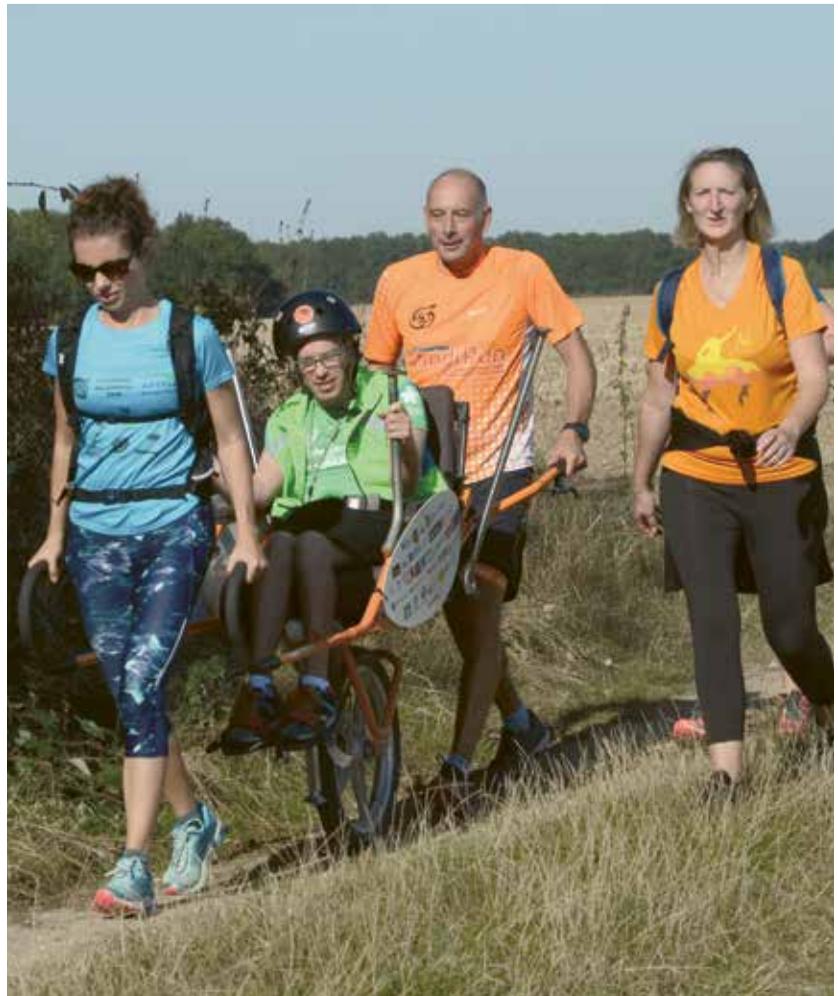
A l'origine, la randonnée des « Pas pétillants » a été créée pour faire la promotion du handisport. Son succès en a fait un moment de partage qui rayonne aujourd'hui bien au-delà du handicap. Depuis douze ans, le nombre de participants n'a en effet cessé de croître.

Cette année, les participants ont le choix entre trois parcours, de Rechèvres au cœur de ville et jusqu'à Champhol pour les plus courageux. Le premier départ, celui du circuit de 15 km, sera donné à 8 h 30, suivi, à 9 h, des 10 km et, à 10 h, du parcours de 5 km accessible aux fauteuils et poussettes. Des récompenses viendront clore la journée, avec des prix pour les deux plus jeunes, les deux vétérans et le groupe le plus nombreux.

Cette année, le respect des gestes barrière impose une distance de deux mètres entre chaque participant. Les masques sont fortement conseillés lors des ravitaillements (pour les 10 et 15 kms) et pendant la remise des prix.

Un demi-siècle au service du handicap

Dédié à la pratique du sport



La randonnée des Pas pétillants.

pour les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel depuis 1972, l'association C'Chartres Handisport et loisirs a été reconnu d'utilité publique en 1983. Les 90 licenciés, épaulés par une dizaine de béné-

voles, pratiquent six disciplines: le tennis de table, la boccia, sorte de pétanque en fauteuil, la sarbacane, le tir sportif, le basket-fauteuil et la natation. « Leur handicap peut être moteur, sensoriel, visuel ou

intellectuel mais cela ne les empêche pas de faire du sport, au contraire», assure Pauline Guet, diplômée en sport adapté et salariée du club. Ils peuvent même en pratiquer plusieurs. «Nous répondons à leurs demandes selon nos disponibilités puisque chaque discipline nécessite un encadrement et un équipement particuliers», précise Pascal Galet, ancien pompier volontaire et président depuis 2017.

En effet, entre le prix de l'équipement (comptez 4 000 € pour un fauteuil-basket par exemple) et les frais de logistique lors des compétitions (transport, nuits d'hôtels, présence de l'auxiliaire...), la pratique du sport adapté coûte cher. Ce qui n'a pas empêché la section handi run du club d'emmener 28 personnes (dont 21 coureurs) à l'île de La Réunion pour participer à la mythique Diagonale des fous en 2018. Un raid rendu possible par l'utilisation



| Le tir.

de trois joëlettes, des fauteuils tout terrain conçus pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, qui mobilisent chacun au minimum deux accompagnants.

Sensibiliser les plus jeunes

Outre l'aspect sportif, l'association a également à cœur de sensibiliser les plus jeunes au

handicap. «On intervient dans les écoles, collèges et lycées de l'agglomération, rappelle le président du club. L'idée est de casser les préjugés et de leur montrer le quotidien d'une personne handicapée.» Les élèves peuvent s'initier à la boccia et au tir à la sarbacane et sont invités à parcourir une distance en fauteuil roulant. «Ils sont surpris des efforts à effectuer, ça leur ouvre les yeux.»



| Le raid de la Diagonale des Fous, à La Réunion, en octobre 2018.

Le dimanche 13 septembre, les Pas pétillants réuniront une centaine de personnes, en situation de handicap ou valides. L'occasion rêvée pour lever d'autres barrières que celles strictement sanitaires.

► Les Pas pétillants

Inscriptions sur place ou par mail: chl28@wanadoo.fr
Participation libre.
Rendez-vous au
136 rue Gaston Couté,
28000 Chartres.
Stationnement au
lycée Jehan de Beauce,
à Rechèvres.
Tél. 06 30 69 00 67
www.chartreshandisport28.fr

L'exploit solidaire de Beta Machine

Pendant le confinement, l'association Beta Machine, espace associatif citoyen dédié à la création et la fabrication, s'est mué en véritable atelier de production d'équipements sanitaires.



L'atelier informatique.

«**Q**uand on a été contraint de stopper nos activités le samedi 14 mars pour cause de confinement, on s'est demandé ce qu'on pouvait faire de Beta Machine durant cette période, raconte Adrien Soissons, administrateur de l'association. On s'est aperçu qu'on pouvait être utile en produisant des équipements sanitaires facilement réalisables.»

À commencer par les visières, indispensables pour le personnel soignant en manque de masques chirurgicaux ou FFP2. Parallèlement, d'autres réfléchissaient à la confection de surblouses et de masques en tissu.

Forte d'une dizaine de membres travaillant sur les imprimantes 3D de l'associa-

tion et d'une quarantaine de «makers» capables d'imprimer chez eux, Beta Machine, qui pensait initialement fabriquer 300 visières, en a produit 19 000 en deux mois et demi, dont 16 000 pour l'Eure-et-Loir. «On ne se savait pas capable de faire ça avec nos imprimantes 3D, qui sont plutôt conçues pour réaliser des prototypes.»

Une vraie fourmilière

Parallèlement, l'hôpital a fait part de ses besoins en surblouses jetables. Mais jetable ne fait pas partie du vocabulaire de Beta Machine, qui veut repenser notre manière de consommer. Les masques seraient donc en tissu et réutilisables. «On imaginait en faire une centaine et on a été débordé. Des gens affluaient de partout pour nous aider à découper du tissu. On préparait des kits que les bénévoles emportaient chez eux pour les coudre. Au final, 92 couturières et couturiers ont conçu 900 surblouses pour les

personnels soignants. Une vraie fourmilière.»

«Quand on a lancé les masques, on a eu un bon retour. Mais le problème des masques, c'est que ça prend du temps. Et malgré nos 60 couturières bénévoles, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas produire assez. On n'en a sorti que 2000.»

Informé d'une demande d'au moins 350 ordinateurs sur le département, Beta Machine a aussi lancé l'opération «Framboise» - allusion à la petite carte mère informatique «Raspberry» (framboise en anglais)

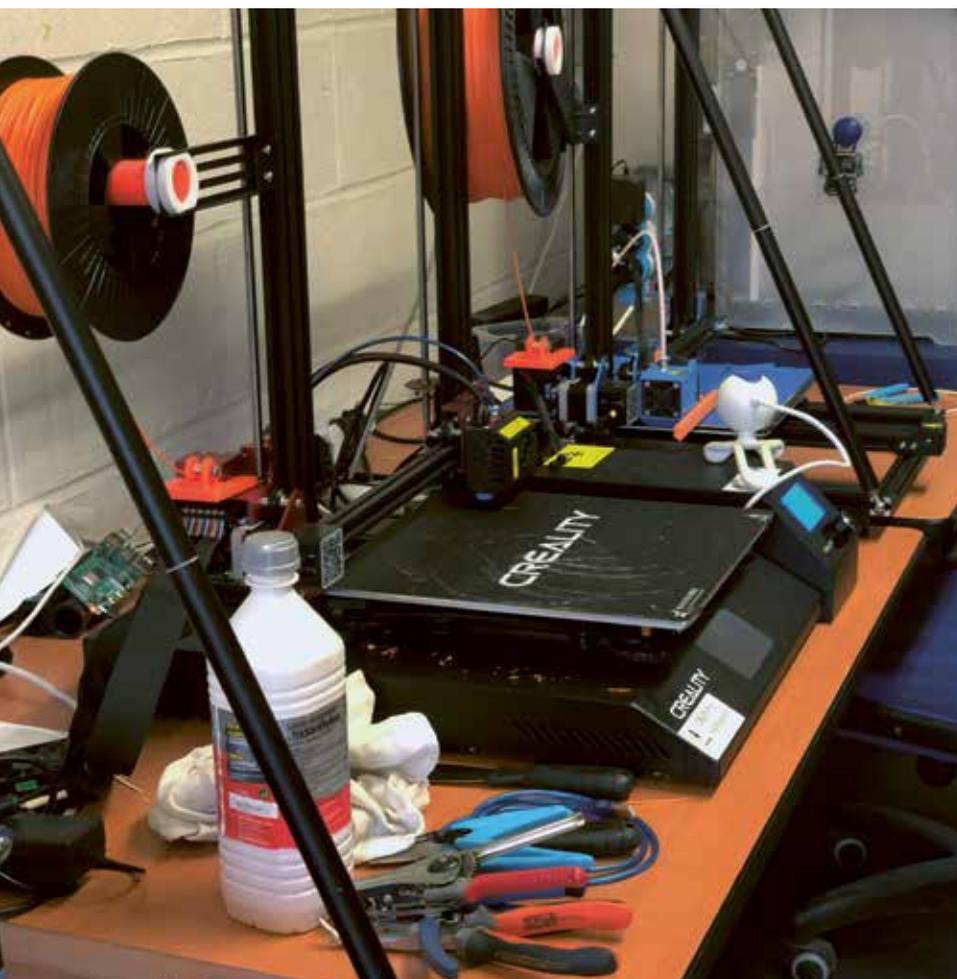
- afin de fournir à ceux qui en avaient besoin un équipement numérique à un prix abordable. «En faisant appel aux dons des particuliers, on a récupéré une centaine d'ordinateurs, plus une vingtaine d'autres offerts par la ville de Chartres. Depuis, on en a encore récupéré une soixantaine à remettre en état de marche.»

150 membres

«On est content d'avoir montré qu'on n'était pas qu'une bande de bricoleurs du dimanche et qu'on était aussi capable de mener une action constructive d'envergure dans une période difficile. On a aussi pu constater que dès lors que l'occasion se présente, les gens sont prêts à se mobiliser pour des actions de solidarité.»

Quatre ans après sa création, Beta Machine se porte bien. «L'association mûrit, se félicite Adrien. On compte aujourd'hui 150 membres de tous âges. On n'accueille pas les enfants seuls mais on les accepte accompagnés de la mère ou du père. Avec l'atelier Coding goûter, organisé un samedi sur deux, on apprend aux enfants et aux parents à coder ensemble et l'on recrée du lien familial. Les ateliers Thé palette, Beta couture et impression 3D ont aussi beaucoup de succès.»

«L'esprit Beta Machine c'est de pouvoir faire ce qu'on a envie de faire, conclut Adrien. Quand des filles nous font part de leur envie de créer un atelier couture, on leur dit: «Ok, mais c'est vous qui animez». On donne le pouvoir à ceux qui veulent faire. On appelle ça la déocratie.»



| Les imprimantes 3D.

L'Instrumentarium ressuscite les instruments

Créé en 1997, l'Instrumentarium de Chartres est l'enfant d'André Bonjour, instituteur à la retraite, toujours aussi passionné par sa mission à 79 ans.

« **T**out a commencé en 1990, se souvient André Bonjour. À la demande de l'inspectrice académique de l'époque, dont j'étais le conseiller en éducation musicale, j'ai initié un projet pédagogique autour des représentations d'instruments de musique dans la statuaire, les verrières et la clôture du chœur de la cathédrale. L'idée était de mettre en avant tous les savoir-faire des ouvriers et d'apprendre aux élèves à lire la cathédrale. Personne n'avait fait ce travail avant, ici ou ailleurs. »

Lui et les autres instituteurs attachés au projet mettront quatre années pour tout répertorier et découvrir que Notre-Dame de Chartres est la cathédrale qui compte le plus de représentations d'instruments de musique au monde (318 pour 26 instruments différents, dont certains déclinés en plusieurs variantes).

Restait le travail de mise au point de documents pédagogiques. « J'étais instit, un peu musicien, mais pas plus facteur d'instrument que théologien ou historien ». Pour se mettre à niveau et documenter les instruments, il lit trois bibles, celle des catholiques, celle des protestants et la Tob (Traduction œcuménique de la Bible), se



La vitrine de l'Instrumentarium au musée des Beaux-Arts.

passionné pour le livre du chanoine de La Porte, *La Cathédrale de Chartres et ses vitraux*, et fait de nombreuses recherches historiques.

« Le plus complet possible »

De sa rencontre en 1996 avec Julien Skowron, créateur de la première classe de musique médiévale dans un conservatoire, à Aubervilliers, et très attaché à la restitution des instruments, va naître l'Instrumentarium de Chartres. Avec l'idée, bien ancrée dans la tête d'André Bonjour, de jouer un jour les instruments.

L'association Instrumentarium a restitué à ce jour 50 instruments, exposés pour la plupart dans une vitrine du musée des Beaux-Arts. *« L'idée était de constituer un instrumentarium le plus complet possible. Quand on recrée plusieurs vieilles ou harpes, c'est parce que chacune a des caracté-*



André Bonjour pendant la fête médiévale Chartres 1254.

ristiques différentes. On en a du XII^e siècle, du XIII^e siècle et du XVI^e siècle ».

Un instrument à cordes nommé psaltérion, un cor et un triangle sont les trois derniers instruments venus enrichir le fonds. *« Le triangle nous a causé beaucoup de problèmes, raconte André. D'abord pour trouver le forgeron capable de le reconstituer en respectant les techniques médiévales. Ensuite parce que notre directeur artistique, Xavier Terrasa, l'a trouvé un peu terne sur le plan musical. On en a donc commandé un deuxième. On fait de la recherche ! »*

« Franchir un nouveau palier »

L'Instrumentarium est fier par ailleurs de posséder un chœur

médiéval et un ensemble de quatre musiciens unique en Europe, qui, pour André Bonjour, *« mérite de franchir un nouveau palier en allant jouer dans les festivals de musique médiévale en France et à l'étranger. »* Ce dernier rêve enfin d'*« inviter un jour trois ou quatre ensembles et de leur donner à chacun le même chant grégorien à interpréter pour écouter leurs variantes. Car, dit-il, la musique n'était pas écrite au Moyen-Âge. Elle se transmettait oralement. »*

► Samedi 19 et dimanche 20 septembre à 15 h au musée des Beaux-Arts De 14 h à 18 h, présentation des instruments sur table par l'Instrumentarium, dans le cadre des Journées du patrimoine.



Le triangle reconstitué.

Retour en images

Le mardi 14 juillet, la ville de Chartres a célébré la Fête nationale en présence notamment du maire Jean-Pierre Gorges, d'Elisabeth Fromont, 1^{ère} adjointe, de Ladislav Vergne, adjoint en charge des Solidarités, de la Jeunesse, de la Mémoire et de la Citoyenneté, de la préfète, Mme Fadela Benrabia, et du député Guillaume Kasbarian.

Étaient également présents l'Élément air rattaché 279 de Châteaudun, le Groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 28 de Chartres, la délégation militaire départementale 28, des membres du personnel de santé et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chartres et des jeunes volontaires du Service national universel.



Les jeunes volontaires du Service national universel.



Ladislav Vergne, adjoint en charge des Solidarités, de la Jeunesse, de la Mémoire et de la Citoyenneté



Les représentants du personnel soignant.

Église Saint-Pierre : le gothique en lumière

Point d'orgue de la 17^e édition de Chartres en lumières, la nouvelle scénographie de l'église Saint-Pierre est axée sur la mise en valeur de l'architecture gothique de l'édifice.



L'église Saint-Pierre

Le nouveau spectacle son et lumières de 4 minutes de l'église Saint-Pierre met en scène l'évolution de la lumière projetée par le soleil puis la lune sur les façades du bâtiment tout au long d'une journée, des profondeurs de la nuit aux premières lueurs de l'aube. Le travail minutieux de mise en valeur des détails architecturaux de ce monument gothique en fait un « reliquaire de lumières, d'ombres et de

nuances colorées ». Il a fallu au total cinq mois de travail à une équipe de 6 ou 7 personnes.

« Cette scénographie – bercée par le célèbre *Clair de lune*, de Claude Debussy – ne raconte pas autre chose que le bâtiment lui-même, explique Etienne Guiol, cofondateur du studio BK Digital Art Company. On l'a imaginée pour mettre en valeur l'architecture d'un édifice d'époque gothique conçu à l'époque pour faire entrer la lumière. Le défi, ici, ce sont les

détails, les différents volumes et la place assez réduite de la pierre, qui propose des surfaces de projection étroites. On joue avec ça pour dialoguer avec les grandes surfaces de verrières. On a ainsi incrusté des vitraux dans la pierre. C'est un site très différent du musée des Beaux-Arts ou de la cathédrale. »

► **Scénographe**
BK Digital Art Company

Le Portail royal de la cathédrale, avec deux scénographies qui tournent en boucle : Chartres, d'hier à demain et Nef de lumière.

La cathédrale, portail nord, avec une scénographie qui restitue la polychromie, aujourd'hui disparue, de la statuaire du portail.

La cathédrale, portail sud, avec une scénographie qui imagine que toute la lumière du soleil ayant pénétré les vitraux en ressort à la tombée de la nuit.

La collégiale Saint-André, habillée d'une succession de cinq images animées, qui représentent des scènes de vie chartraines aux XII^e et XIII^e siècles.

Le musée des Beaux-Arts : façade d'honneur

Hommage à Jean Moulin, cette scénographie égraine les temps forts de la vie de celui-ci à travers ses écrits et ses dessins.

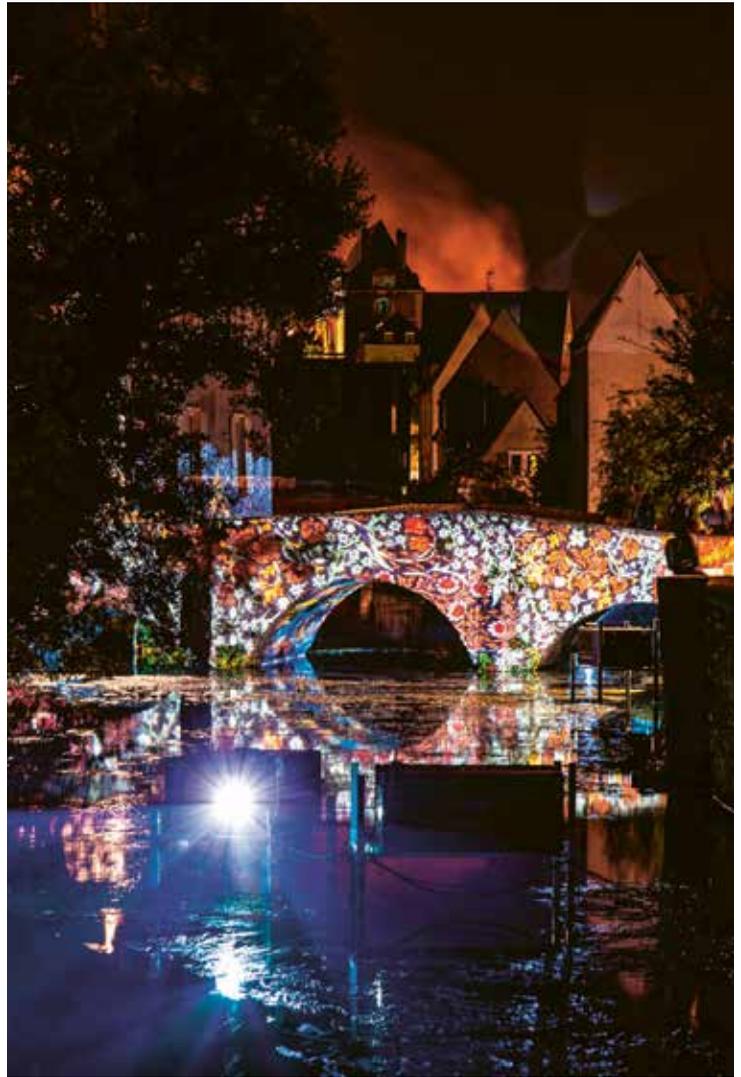
Le musée des Beaux-Arts, côté jardins de l'Evêché, avec une scénographie poétique, qui raconte l'épopée de Luna, la petite lune partie à la recherche de son amie l'étoile.

Le théâtre, qui abrite un chassé-croisé amoureux.

La médiathèque L'Apostrophe, qui propose un tour d'horizon humoristique des différentes inventions de l'homme (domestication du feu, de l'écriture, de l'enluminure, de l'imprimerie et de l'informatique) qui ont mené... à la création de Chartres en lumières.

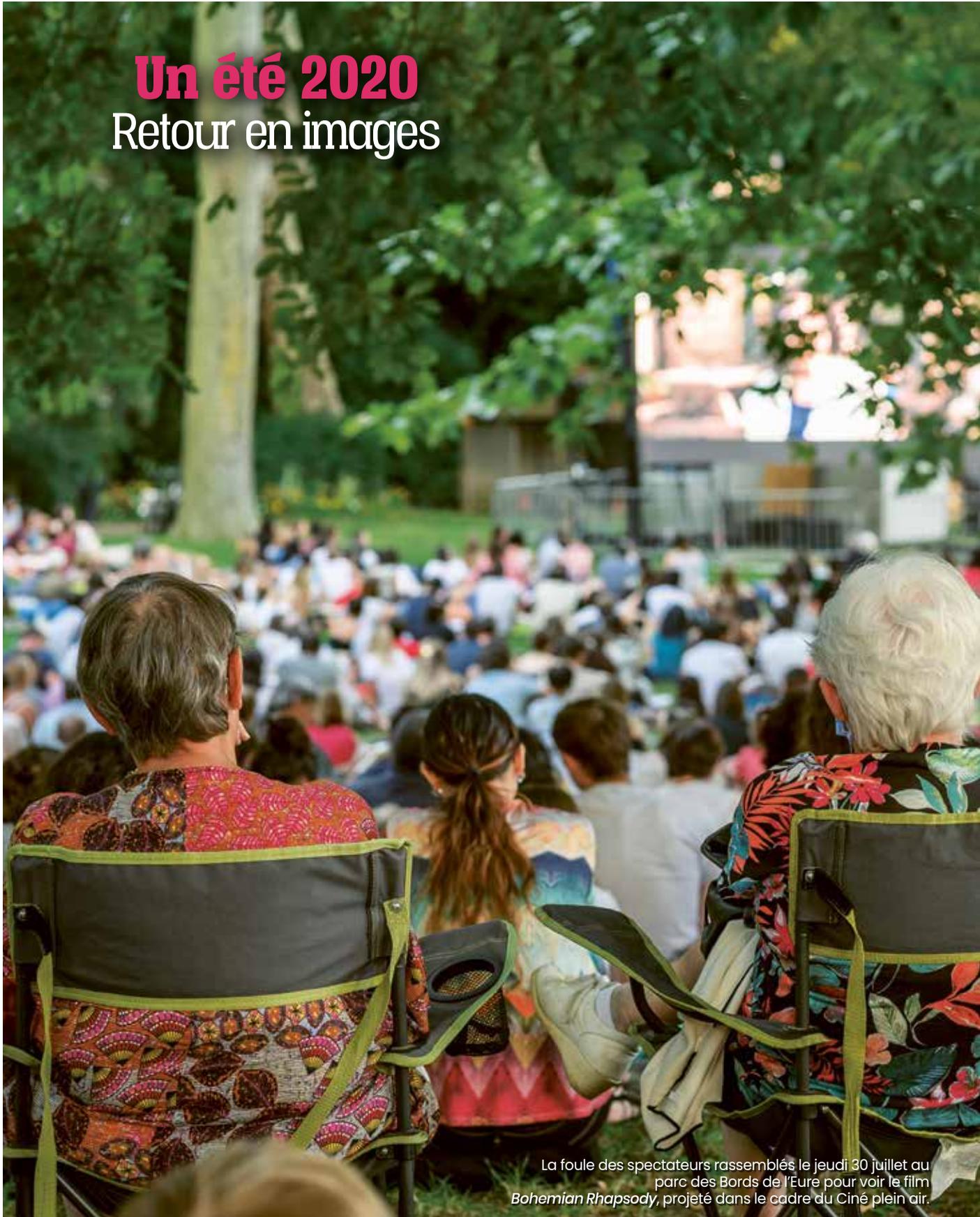
Et aussi...

La fresque de-Lattre-de-Tassigny ; L'Eurélium ; la chapelle Sainte-Foy ; les bords de l'Eure avec le pont Bouju, les arcades et le pont Saint-Hilaire, le lavoir Grenouillère, le pont Saint-Père, le pont des Minimés, le quai et le lavoir Gloriette et le lavoir Foulerie ; la rue Saint-Pierre ; la rue de l'Étroit-Degré ; la place Billard.



Un été 2020

Retour en images



La foule des spectateurs rassemblés le jeudi 30 juillet au parc des Bords de l'Eure pour voir le film *Bohemian Rhapsody*, projeté dans le cadre du Ciné plein air.



La nouvelle scénographie de l'église Saint-Pierre.



Des musiciens à la terrasse du Café Bleu.



La fanfare des Shows du cuivre place du Cygne.

Le bon goût bien partagé

Le festival Entremets est de retour !
Du vendredi 2 au lundi 5 octobre, ce festival «culinaire, culturel et débonnaire» invite chefs étoilés et grand public à se rassembler autour de la bonne cuisine.

Déguster un bon bol de soupe chez les commerçants, restaurateurs et producteurs chartrains, croquer dans une savoureuse part de pain perdu dans le hall de la gare, s'offrir un repas gastronomique sous la halle Billard... Autant de petits plaisirs auxquels vous invite la troisième édition festival Entremets, rendez-vous attendu des gourmands et des gourmets, organisée du 2 au 5 octobre par Laurent Séminel.



Le programme détaillé

Vendredi 2 octobre

De 16h à 17h30 :

La salle des pains perdus.

Gare de Chartres. Une délicieuse part de pain perdu offerte aux gourmands.

Samedi 3 octobre

Toute la journée :

La soupe au bol.

Centre-ville, gratuit.

Commerçants, restaurateurs et producteurs proposent gratuitement des bols de soupe à la dégustation.

De 16h à 17h30 : La salle des pains perdus.

Gare de Chartres.

Une délicieuse part de pain perdu offerte aux gourmands.

Dimanche 4 octobre

De 12h30 à 15h :

Le billard à 3 bandes.

Place Billard. Payant.

Un repas gastronomique composé par trois brigades de cuisiniers dans le cadre du marché couvert de Chartres.

De 21h30 à 3h :

Le Magic Frichti.

Hôtel Montescot.

Un feu de bois, quelques victuailles, de bonnes bouteilles, pour accueillir les chefs de la Symposie. Soirée réservée aux intervenants, festivaliers et partenaires.

Lundi 5 octobre

De 9h à 22h :

La Symposie.

Théâtre de Chartres.

Événement réservé aux professionnels : universitaires, cuisiniers, journalistes, philosophes, artisans, producteurs, industriels, historiens... Accessible sur inscription.

À partir de 20h :

Le Magic Frichti.

Soirée réservée aux intervenants, festivaliers et partenaires. Théâtre de Chartres.

► Festival Entremets

Du vendredi 2 au
lundi 5 octobre.

Renseignements :

02 37 35 96 58,

www.festival-entremets.fr et

contact@festival-entremets.fr



AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



La cage d'escalier du collège Jean-Moulin livrée aux graffeurs.



Chênes, d'Alexandre Ségé

EXPOSITIONS

CHEMIN DES ARTS : ELAINE M GOODWIN

Jusqu'au 6 septembre
Chapelle Saint-Eman
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : JEAN Plichart

Jusqu'au 6 septembre
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : CAMADE

Du 12 septembre au
18 octobre
Les mardi, mercredi, jeudi
et dimanche de 14 h à 18 h
Les vendredi et samedi
de 14 h à 19 h.
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43 ou
02 37 30 78 20

CHEMIN DES ARTS : MARTINE BLANCHARD

Du 19 septembre
au 6 décembre
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
Chapelle Saint-Eman
Tél. 02 37 23 41 43 ou
02 37 35 65 79

VITRAUX MULTIVERS – HERVÉ LOIRE

De 10 h 30 à 13 h
et de 14 h à 19 h
La Galerie du vitrail
Tél. 02 37 36 10 03

DEL'IMAGE À L'INVISIBLE : LA LUMIÈRE RÉVÉLÉE

Du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 45
Les samedis
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 17 h 45
Les dimanches et jours
fériés de 14 h 30 à 17 h 45
Centre international
du Vitrail
Tél. 02 37 21 65 72

LES TAPISSERIES ORNEMENTALES DU SACRE D'HENRI IV

Jusqu'au 20 septembre
Salle d'exposition
temporaire
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

PAYSAGES D'ALEXANDRE SÉGÉ

Jusqu'au 20 septembre
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

PORTRAITS DE FEMMES D'EURE-ET-LOIR : ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ANIMATIONS/ VISITES

CHARTRES EN LUMIÈRES

Tous les soirs
De la tombée de la nuit
à 1 h du matin

BRADERIE DE RENTRÉE DES COMMERÇANTS

Du mercredi 2 septembre
au samedi 5 septembre
De 10 h à 19 h
Cœur de ville de Chartres

ARCHÉO : SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN – SPÉCIAL ACTUALITÉ 2020

Les mercredis 2, 9, 23
et 30 septembre à 16 h
Sanctuaire gallo-romain
Tél. 02 37 23 41 75

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Vendredis 4 et 18
septembre à 14 h 30 (2 h)
Dimanche 13 septembre
à 14 h 30 (2 h)
Tél. 02 37 18 26 26

LA CRYPTÉ À LA LUEUR DE LA BOUGIE

Vendredis 4
et 18 septembre
de 22 h à 23 h 15
Crypte de la cathédrale
21, Cloître Notre Dame
Tél. 02 37 18 26 26

SALON DE L'HABITAT

Vendredi 4 septembre
de 14 h à 20 h
Samedi 5 septembre
de 10 h à 19 h
Dimanche 6 septembre
de 10 h à 19 h
ChartrExpo

SALON DES ASSOCIATIONS

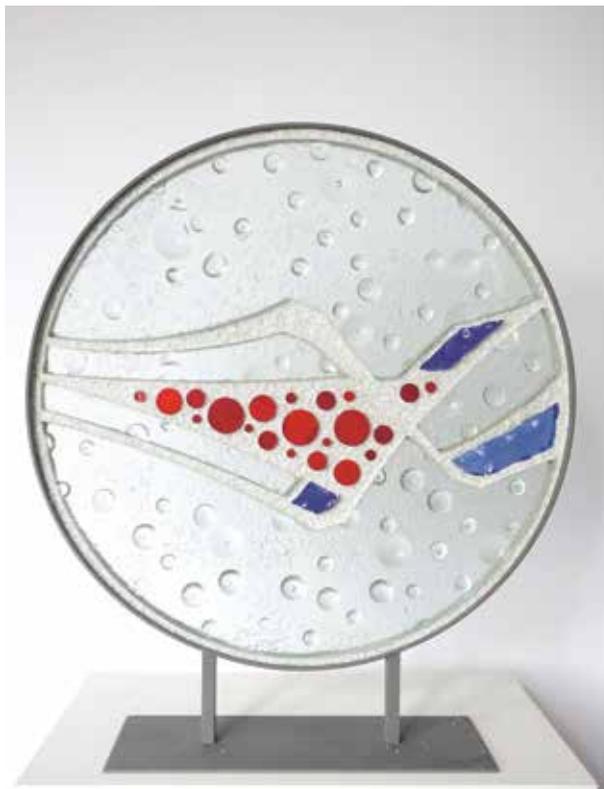
Samedi 5 septembre
de 11 h à 19 h
Dimanche 6 septembre
de 11 h à 18 h

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Les 6 et 27 septembre
à 11 h
Office de tourisme
Tél. 01 37 18 26 26

FORUM DÉPARTEMENTAL DE RECRUTEMENT DU SERVICE CIVIQUE

Samedi 12 de 14 h à 17 h
Complexe l'Odysée
Tél. 02 37 23 42 32



Une œuvre d'Hervé Loire



Les vignes de Saint-Brice

**RENDEZ-VOUS
DES CHINEURS**

Dimanche 13 septembre
de 9 h à 18 h
Place Billard
Tél. 06 42 37 77 46

**SALON
PHARMACOSMETECH
2020**

Les mardi 15
et mercredi 16 septembre
de 9 h à 18 h
Le jeudi 17 septembre
de 9 h à 17 h
ChartrExpo

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE**

Samedi 19 et dimanche
20 septembre
(voir pages 58 à 63)

**CHARTRES
ET SES VIGNOBLES**

Samedi 26 septembre
à 10 h 30
Église Saint-Brice
Tél. 02 37 18 26 26

THÉÂTRE

TEL PÈRE TELLE FILLE

Du jeudi 3 au samedi
26 septembre à 21 h
et les samedis à 17 h
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

FRATELLI

Du vendredi 18 septembre
au dimanche 18 octobre
Jeudi, vendredi et samedi
à 20 h 30
et dimanche à 17 h
Théâtre de Poche
Tél. 02 37 33 02 10

**CONFÉRENCES/
CINÉMA**

**MOLIÈRE
ET LA REPRÉSENTATION
THÉÂTRALE
SOUS LOUIS XIV**

17 septembre à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80



Le salon des associations

PARIS PIEDS NUS

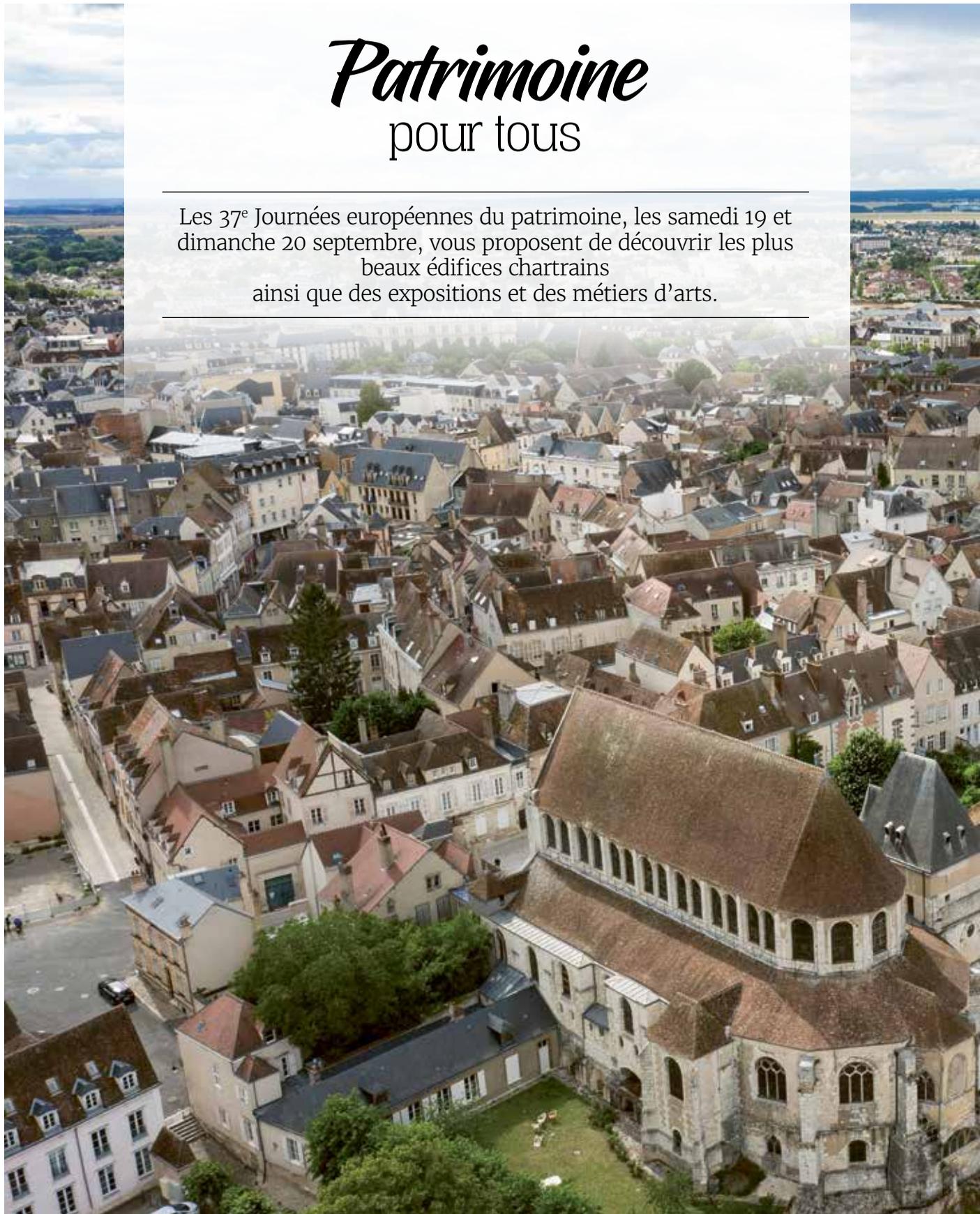
Film Ciné-Clap
Mardi 22 septembre
à 20 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 02 37 28 28 87

DIANE DE POITIERS

Samedi 26 septembre
à 14 h 30
Office de tourisme
Tél. 01 37 18 26 26

Patrimoine pour tous

Les 37^e Journées européennes du patrimoine, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, vous proposent de découvrir les plus beaux édifices chartrains ainsi que des expositions et des métiers d'arts.





Cette année, les Journées européennes du patrimoine ont pour thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie », avec la volonté d'illustrer - à travers notamment la mise en ligne de collections et documents - tout le potentiel que recèle le patrimoine en

tant qu'outil d'apprentissage et source d'inspiration pour l'avenir. Ces journées seront aussi l'occasion pour Chartres de valoriser les artisans d'art, dans la foulée de l'obtention du label Ville et métiers d'art, qui sera remis officiellement le 16 septembre.

Plus d'une quinzaine de sites sont en accès libre tout le week-end, dont, grande nouveauté, le conservatoire de musique et de danse et son magnifique cloître des Cordeliers.

PROGRAMME

Musée des Beaux-Arts

► Samedi 19 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et dimanche 20 de 14 h à 18 h :

- Visite libre des collections et des deux expositions temporaires: Les tapisseries ornementales du sacre d'Henri IV et Les paysages d'Alexandre Ségé dans les collections du musée.
- Présentation sur panneaux des instruments et des animaux fantastiques et symboliques représentés dans les scènes et bordures des tapisseries du sacre d'Henri IV.

- Présentation des instruments sur table par l'Instrumentarium, de 14 h à 18 h.

► Samedi et dimanche à 15 h :
- Présentation commentée des animaux et des instruments de musique (Instrumentarium) en regard des tapisseries du sacre d'Henri IV.

Médiathèque l'Apostrophe

► Samedi 19 de 10 h à 18 h et dimanche 20 de 14 h à 18 h :
- Expositions: Portraits de femmes d'Eure-et-Loir, entre ombre et lumière.

- Les archives de l'atelier Lorin.

Présentation commentée à l'auditorium le samedi à 11 h 15, 15 h 15 et 16 h 45, le dimanche à 15 h 15 et 16 h 45 (durée : 30 mn).

Groupe limité. Inscription au 02 37 23 42 00.

- Visite du bâtiment. Visite guidée le samedi à 11 h, 15 h et 16 h 30 et le dimanche à 15 h et 16 h 30.

Groupe limité. Inscription au 02 37 23 42 00.

Visite libre le samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 18 h.



Les tapisseries du sacre d'Henri IV exposées au musée des Beaux-Arts, ancien palais épiscopal



| Le cloître des Cordeliers au conservatoire



Le théâtre vu des coulisses

Chemin de mémoire, esplanade de la Résistance

► Les femmes d'Eure-et-Loir, entre ombre et lumière. Les onze figures féminines qui ont marqué l'histoire locale.

Conservatoire de musique et de danse

► Dimanche 20 de 14 h à 18 h
Visite libre de la cour du cloître du XVI^e siècle. Présence du luthier Denis Caban avec atelier et exposition pédagogique. Concert de 16 h à 17 h dans la coursive du cloître des Cordeliers avec Nicolas Gros (violon) et Youlia Kopshar (piano).

Prieuré Saint-Vincent

► Samedi de 14 h à 19 h et dimanche de 14 h à 18 h : visite libre du lieu et de l'exposition de l'artiste

Camade, dans le cadre du Chemin des arts.

Chapelle Saint-Éman

► Samedi et dimanche de 14 h à 18 h : visite libre du lieu et de l'exposition de la mosaïste Martine Blanchard, dans le cadre du Chemin des arts.

Collégiale Saint-André (sous réserve)

► Samedi et dimanche de 14 h à 18 h : visite libre

Maison Picassiette

► Samedi 19 et dimanche 20 de 14 h à 18 h : visite libre

Théâtre de Chartres

► Samedi 19 et dimanche 20 de 10 h à 18 h
Découverte de la salle à l'italienne et de la machinerie (sous réserve des conditions

sanitaires applicables). Renseignements sur www.theatredechartres.fr et sur facebook.com/villedchartres/

Cathédrale de Chartres

► Samedi 19 et dimanche 20 : visite libre de 8 h 30 à 19 h 30. Postés à une dizaine d'endroits, des guides vous fourniront des informations sur différents points d'intérêt de l'édifice. Visite guidée et commentée du grand comble : les départs se font avec un minimum de 3 personnes et un maximum de 18 par groupe (durée : 1 h). Le samedi à 11 h, 14 h 30 et 16 h et le dimanche à 14 h 30 et 16 h (réservations conseillées auprès du Centre des monuments nationaux : 02 37 21 22 07).



Le Centre international du vitrail dans l'ancien cellier de Loëns

Centre International du Vitrail

► Samedi 19 et dimanche 20 septembre : visite libre de 14 h à 17 h 45.

Démonstration des techniques du vitrail et visite du musée du vitrail à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30 (tarif réduit : 5,50 €).

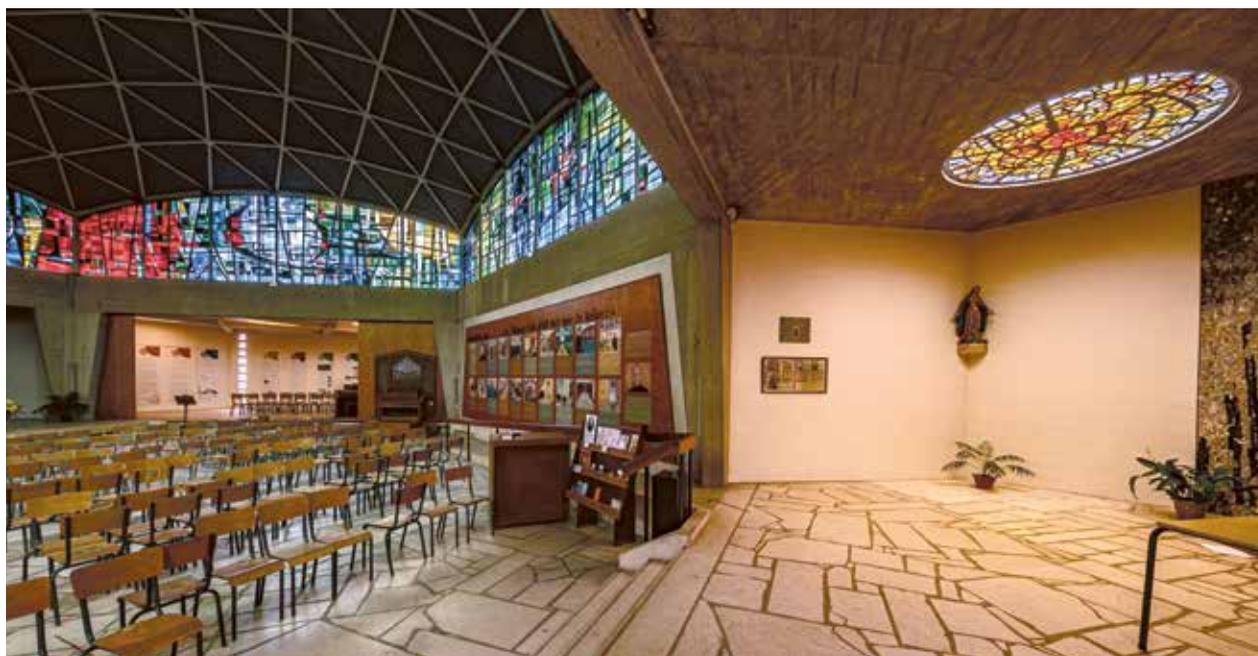
Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

► Samedi 19 et dimanche 20 de 14 h à 18 h.

Visite libre ou animée d'une école d'autrefois.
Tarifs : 3,50 € (adultes), 2,50 € (enfants à partir de 6 ans).
10 personnes maximum.



Le musée de l'école



L'église Saint-Jean-Baptiste

Église Saint-Pierre

- ▶ Samedi 19 et dimanche 20 de 14 h à 18 h.
- Accueil et animation par le Comité Saint-Pierre :
- Visites guidées (individuelles ou par petits groupes).
- Exposition de panneaux sur l'histoire de l'église.
- Exposition de la « Table des vitraux ».
- Dans la tour-porche, exposition de photos « visages du quartier » (fonds Alain Péanne).
- Pas de visites guidées les samedi et dimanche matin en raison des offices religieux.

Église Saint-Aignan

- ▶ Visite libre de 8 h 30 à 18 h

Église Saint-Jean-Baptiste

- ▶ Quartier de Rechèvres.
- Visite libre de 9 h 30 à 17 h 30

Jardins de l'Évêché

- ▶ Visite libre de 8 h à 19 h

Jardin d'horticulture

- ▶ 39, avenue d'Aligre.
- Visite libre de 8 h à 19 h

C'Chartres Tourisme

- ▶ Samedi 19 septembre à 14 h 30 :
- La cathédrale et son cloître au Moyen-Âge. Visite menée par Dame Clairette en costume.
- Tarif spécial « journées du patrimoine » : 5 € (gratuit pour les moins de 6 ans).
- Départ à l'office de Tourisme. Maison du Saumon, 8 rue de la Poissonnerie.
- Renseignements : 02 37 18 26 23
- info@chartres.tourisme.com
- chartres-tourisme.com
- boutique.chartres-tourisme.com

Sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val

- ▶ Samedi 19 de 14 h à 18 h et dimanche 20 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h :
- Animations et ateliers ludiques en famille.
- Visites guidées. Outre la découverte du vaste sanctuaire gallo-romain, les archéologues dévoileront au public un véritable trésor archéologique : les restes d'un plafond en bois

effondré englouti dans une fontaine, suite à un incendie, depuis 2000 ans.

Le samedi à 10 h 30, 14 h 15, 15 h 30 et 16 h 45 et le dimanche à 10 h 30, 14 h 15, 15 h 30, 16 h et 16 h 45.

Renseignements : 02 37 23 41 75

Un caisson de fouilles, qui restitue un site archéologique en taille réduite, permettra également aux enfants de découvrir les techniques utilisées pour fouiller un bâtiment, une voie antique ou une sépulture médiévale.

Des bâches, fruits d'un partenariat avec le conservatoire de musique et de danse, seront par ailleurs exposées sur les grilles de Saint-Martin-au-Val. On y voit des élèves de Nadège Dagobert, professeur de danse contemporaine au conservatoire, mises en scène dans différents endroits du sanctuaire, symboles d'un patrimoine archéologique « en mouvement ».



| Le jardin d'horticulture



ATTENTION : ce programme est proposé sous réserve des conditions sanitaires et des mesures applicables liées à la pandémie de Covid-19. Le port du masque est obligatoire.



| Une pièce des archives du fonds Lorin



Photo: Mark Pillai

THÉÂTRE DE CHARTRES

Laetitia Casta dans *Clara Haskil*,
prélude et fugue, le jeudi 22 avril.

Programme de la saison 2020-2021

Après une fin de saison précédente tronquée pour cause de confinement, Le Théâtre de Chartres rouvre ses portes, avec les précautions d'usage. Découvrez la programmation du Théâtre de Chartres pour la saison 2020-2021. Pièces, concerts, danse, humour, il y en a pour tous les goûts. Faites votre choix !

THÉÂTRE

LES ÉLUCBRATIONS D'UN HOMME SOUDAIN FRAPPÉ PAR LA GRÂCE

Avec **Edouard Baer**

Vendredi 6 novembre à 20 h 30
Grande salle

MEAULNES (ET NOUS L'AVONS ÉTÉ SI PEU)

De Nicolas Laurent

Vendredi 6 novembre à 20 h 30
Grande salle

ROUGE

Avec **Niels Arestrup** et
Alexis Moncorgé

Vendredi 13 novembre à 20 h 30
Grande salle

LA VIE DE GALILÉE

Avec **Philippe Torreton**

**Mardi 17 et mercredi
18 novembre à 20 h 30**
Grande salle

CONTE D'AMOUR

Cie Rosa M

**Mardi 24, mercredi 25,
jeudi 26 et samedi 28
novembre à 19 h 30**
Jeudi 26 à 14 h 30
Petit théâtre

L'HEUREUX STRATAGÈME

Avec **Eric Elmosnino** et
Sylvie Testud

Vendredi 27 novembre à 20 h 30
Grande salle

LA MAGIE LENTE

Cie L'Idée du Nord

Samedi 5 décembre à 19 h 30
Petit théâtre

SEUL CE QUI BRÛLE

Cie des Trois Parques

Mardi 8 décembre à 20 h 30
Grande Salle

COMPARUTION IMMÉDIATE 2

De Dominique Simonnot

Mardi 5 janvier à 20 h 30
Grande salle

ORESTE AIME HERMIONE...

Collectif La Palmera

Mardi 12 janvier à 20 h 30
Grande salle

PAR LE BOUT DU NEZ

Avec **François Berléand** et
François-Xavier Demaison

Vendredi 5 février à 20 h 30
Grande salle

ROYAN

Avec **Nicole Garcia** et
Marie NDiaye

Samedi 13 février à 20 h 30
Grande salle

LA DÉGUSTATION

Avec **Isabelle Carré** et
Bernard Campan

Vendredi 19 février à 20 h 30
Grande salle



François Berléand et
François-Xavier Demaison
dans *Par le bout du nez*

Photo : Fabienne Rappeneau

CULTURE | THÉÂTRE DE CHARTRES**RAVIE**

Cie de Möbius-Band
Mardi 9 mars à 14 h 30 et 19 h 30
 Grande salle

MONUMENTS HYSTÉRIQUES

De Vanasay Khamphommala.
 Théâtre Olympia
Mardi 23 mars à 14 h 30 et 20 h 30
 Lieu mystère

UNE DES DERNIÈRES SOIRÉES DE CARNAVAL

De Carlo Goldoni, d'après Marivaux
Mardi 30 mars à 20 h 30
 Grande salle

J'AI ENVIE DE TOI

De Sébastien Castro
Samedi 3 avril à 20 h 30
 Grande salle

LE GARDE-FOU

Cie Théâtre Derrière le Monde
Mardi 6 avril à 20 h 30
 Grande salle

POURQUOI LES LIONS SONT-ILS SI TRISTES ?

Cie de l'Oeil Brun
Mardi 13 avril à 20 h 30
 Grande salle

L'ÉCOLE DES MARIS

Cie Zone Franche.
 Texte de Molière.
Mardi 11 mai à 20 h 30
 Grande salle

LES VOYAGEURS DU CRIME

De Julien Lefebvre
Vendredi 21 mai à 20 h 30
 Grande salle

HUMOUR**ALEX LUTZ**

Vendredi 9 octobre à 20 h 30
 Théâtre d'humour. Grande salle

BONHOMME

Écriture et mise en scène de Laurent Sciamma
Vendredi 8 janvier à 20 h 30
 Théâtre d'humour. Grande salle

BERANGERE KRIEF

AMOUR
Jeudi 21 janvier à 20 h 30
 Théâtre d'humour. Grande salle

CONSTANCE

POT POURRI
Jeudi 15 avril à 20 h 30
 Théâtre d'humour. Grande salle

DANSE**PETIT HOMME**

Cie Cincle Plongeur
Mardi 13 octobre à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30
 Grande salle

LE SYNDROME DE LA VIE EN ROSE

Chorégraphe: Karine Vayssettes
Mardi 3 novembre à 20 h 30
 Grande salle

MLKING 306 (LORRAINE MOTEL)

Caliband Théâtre
Mardi 15 décembre à 20 h 30
 Théâtre, Hip-hop et vidéo.
 Grande salle

LES ROIS DE LA PISTE

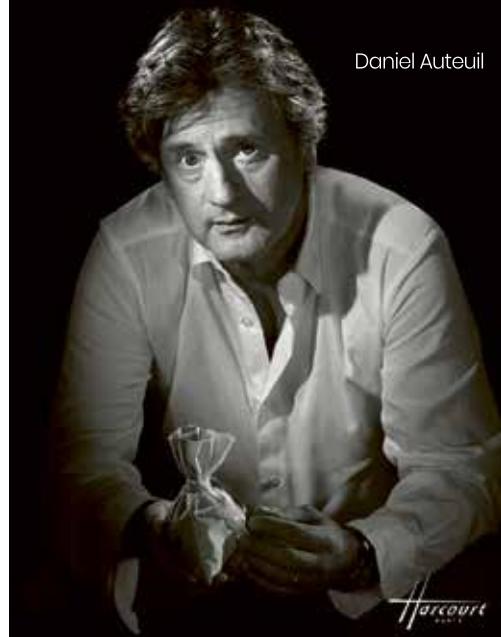
Centre chorégraphique national de Tours
 Chorégraphie : Thomas Lebrun
Mardi 26 janvier à 20 h 30
 Grande salle

MÊME

Cie Dernière Minute
Mardi 9 février à 20 h 30
 Danse et théâtre. Grande salle

LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO

Vendredi 19 mars à 20 h 30
 Grande salle

**MUSIQUE ET CHANSON****FROU-FROU LES BAINS**

Mise en scène: Patrick Haudecoeur
Vendredi 16 octobre à 20 h 30
 Opérette parodique.
 Grande salle

UMLAUT BIG BAND

Samedi 21 novembre à 20 h 30
 Jazz. Grande salle

DÉJEUNER EN L'AIR

De et avec **Daniel Auteuil**
Vendredi 4 décembre à 20 h 30
 Théâtre et chanson.
 Grande salle

THE OPERA LOCOS

Vendredi 12 mars à 20 h 30
 Humour musical. Grande salle

MAXIME LE FORESTIER PARAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

Vendredi 26 mars à 20 h 30
 Chanson. Grande salle

VILAIN !

Théâtre à Cru
Mardi 20 avril à 14 h 30 et 19 h 30
 Théâtre et musique.
 Grande salle

CLARA HASKIL, PRÉLUDE ET FUGUE

Avec **Laetitia Casta**
Jeudi 22 avril à 20 h 30
 Théâtre et musique.
 Grande salle

JANE BIRKIN

Oh ! Pardon, tu dormais...
 Le concert
Mardi 18 mai à 20 h 30
 Chanson. Grande salle

DIVERS**STELLAIRE**

Cie Stereoptik
Mardi 2 février à 20 h 30
 Théâtre d'objet vidéo et dessin.
 Grande salle

VIKTOR VINCENT

MENTAL CIRCUS
Vendredi 9 avril à 20 h 30
 Théâtre d'illusion. Grande salle

ENFANTS**DANS LES JUPES DE MA MÈRE**

Cie Toutito Teatro
Jeudi 1^{er} octobre à 9 h 15, 10 h 45 et 15 h
 Petit théâtre

**PINOCCHIO**

Cie des Dramaticules
Mardi 1^{er} décembre à 14 h 30 et 19 h 30
 Grande salle

KANT ET AUTRES CONTES

Mise en scène : Charlotte Gosselin et Sélim Alik
Jeudi 10 décembre à 9 h 30, 13 h 30 et 15 h 30
 Marionnettes. Petit théâtre

CHUT ! JE CRIE

Cie L'Ébouriffée
Mardi 19 Janvier à 10 h et 14 h 30
 Grande salle

L'OMBRE DE LA MAIN

Création multimédia et interprétation de Christoph Guillermet
Mercredi 27 janvier à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30
Jeudi 28 janvier à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30
 Spectacle d'ombres.
 Grande salle

NOMBRIL

Cie L'Ébouriffée
Mardi 16 février à 10 h et 14 h 30
 Curiosité burlesque.
 Salle Doussineau

LES LAPINS AUSSI TRAÎNENT DES CASSEROLES

Cie Toutito Teatro
Jeudi 1^{er} avril à 10 h et 14 h 30
 Salle Doussineau

LECTURES**BIENVENUE AU BEL AUTOMNE**

Cie Cavalcade
 Texte de Sylvia Bruyant
Samedi 12 décembre à 11 h
 Petit théâtre

LE MONUMENT

Par le Théâtre du Détour et le Théâtre de la Forge
Samedi 23 janvier à 11 h
 Petit théâtre

HILDA

Avec Mélanie Pichot et Fabien Moïny
Samedi 13 mars à 11 h
 Petit théâtre

AMOUR, POESIE ET AUTRES BALIVERNES

Par le Théâtre du Détour et le Théâtre de la Forge
Samedi 17 avril à 11 h
 Petit théâtre

PEINTRES À L'ÉCRIT

Par le Théâtre du Détour et le Théâtre de la Forge
Samedi 22 mai à 11 h
 Petit théâtre

Présentation de la nouvelle saison le mardi 8 septembre à 20 h 30, suivie de *Jetlag*, de la compagnie Chaliwaté (Théâtre gestuel et cirque).

Inscriptions :

- Atelier du théâtre : vendredi 11 septembre à 19 h
- Abonnement par internet : samedi 12 septembre à 14 h sur www.theatredechartres.fr
- Places à l'unité : samedi 26 septembre à 10 h sur www.theatredechartres.fr ou de 10 h à 13 h au théâtre.



TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD
Réservation :
02 37 36 33 06 et
theatreportailsud.com
Tarifs : 13 et 17 €

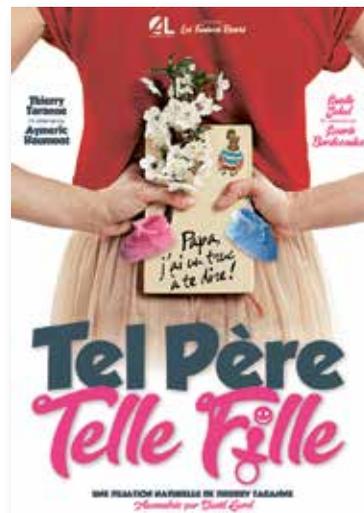
TEL PÈRE, TELLE FILLE

Comédie de Thierry Taranne.
Avec Lucile Jehel ou Laurie Bordesoules.
Mise en scène de David Garel.

**Du jeudi 3 au samedi 26 septembre à 21 h
et les samedis à 17 h.**

Ultra protecteur, le père de Sofia retarde de toutes ses forces la coupure du cordon ombilical de Sofia, qui a pourtant 26 ans ? Laquelle s'apprête à annoncer sa grossesse le jour où celui-ci doit composer avec un chirurgien absent, treize patients à opérer et un interne en médecine complètement dépassé.

Une comédie tout-public joyeuse et pétillante, qui nous réconcilie avec la famille !



THÉÂTRE EN PIÈCES

► THÉÂTRE DE POCHE
Abbaye Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens
Tél. 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces.fr
theatre-en-pieces@
wanadoo.fr
Tarifs : 15 € et 11 €

FRATELLI

De Dorine Hollier.
Avec Emmanuel Ray
et Antoine Marneur.
Mise en scène : Mélanie Pichot.

**Du vendredi 18 septembre
au dimanche 18 octobre
Jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 et
dimanche à 17 h.**

Mauro et Sauro sont deux frères de sang et de scène. Ils ont connu leur heure de gloire à Naples, au théâtre San Carlo. L'un dansait, l'autre chantait. Ils étaient au plus haut, les voilà au plus bas. Le destin les a fait échouer à Paris dans une mansarde. Ils s'aiment, ils se détestent, ils se jalourent, ils se câlinent. Ils ne peuvent plus sortir, ils vivent l'un sur l'autre depuis des années, ils ressassent leurs souvenirs et leurs blessures intimes. Ils sont cruels l'un envers l'autre et tellement tendres et aimants. La mort est à leur porte.

Un texte terriblement drôle, tout à fait jubilatoire, où les excès, les rires et les humeurs de chacun explosent à un rythme effréné.





THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements
07 64 27 93 47
Réservations :
theatreduseuil.com
ou info.theatreduseuil
@gmail.com
Tarifs : 15 et 20 €

RENTÉE DES ATELIERS ET DES SPECTACLES

Victimes de leur succès depuis plus de vingt ans, les ateliers du Théâtre du Seuil ne désespèrent pas. Sous la conduite de Ludovic Houvet, metteur en scène, les élèves confirmés ou débutants de tous âges sont accueillis pour des cours hebdomadaires qui aboutiront à des spectacles.

Les groupes pourront être remaniés au second trimestre pour permettre à chacun de s'investir dans un projet qui lui convient, selon son niveau et son investissement, afin de s'orienter vers différentes productions, plus intimes.

Reprise des cours les mardi 15 et mercredi 16 septembre.

Rencontrez-nous au Forum des associations de Chartres, les samedi 5 et dimanche 6 septembre.

Les inscriptions aux cours de langues sont ouvertes !

Vous souhaitez apprendre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, le portugais, ou simplement améliorer votre niveau ? Chartres International répond à vos attentes avec des cours de langues pour adultes donnés par des professeurs qui enseignent leur langue maternelle.

La nouvelle saison débutera la semaine du 28 septembre au 3 octobre 2020 et s'achèvera en juin 2021. Le tarif annuel est de 200 €. Pour la rentrée, Chartres International offre de vous inscrire à deux cours de langues différentes pour 350 €.

Chartres International vous donne par ailleurs rendez-vous les 5 et 6 septembre sur son stand du salon des Associations, où vous pourrez prendre vos inscriptions.

► Renseignements et inscriptions :

09 54 68 07 35
ou bien par mail contact@chartresinternational.com
Site internet : www.chartresinternational.com

Emmanuel Ray :

« J'ai toujours aimé l'itinérance »

Emmanuel Ray, le directeur du Théâtre de Poche, évoque sa tournée estivale dans une vingtaine de sites et villages d'Eure-et-Loir, où Antoine Marneur et lui ont proposé des lectures du premier acte de la pièce *Fratelli*, jouée au Théâtre de Poche à partir du 18 septembre.

Votre Ville : Comment vous est venue l'idée de votre tournée estivale ?

Emmanuel Ray : Quand est tombé le confinement, je me suis demandé comment nous allions gagner notre vie. Fallait-il changer de métier ? J'étais prêt à devenir brancardier plutôt que de rester chez moi. C'est là que j'ai eu envie d'aller de villages en villages. On a construit pour cela une scène qui se déploie sur le camion. C'est à nous créateurs de montrer que le théâtre est toujours vivant. Et c'est pour cela que je suis parti sur les routes cet été. Il ne faut pas avoir peur de la contrainte. J'ai toujours créé dans la contrainte. J'ai aussi toujours aimé l'itinérance. On a fait le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle avec *L'Annonce faite à Marie* et 18 personnes sur la route. On a joué *Le Souper* dans des châteaux de la Loire et cette scène mobile a été conçue en pensant à mon futur spectacle de 2024 sur Saint-François d'Assise, où nous irons de Chartres à Assise, en Italie, à pied et en camion.

Parlez-nous la pièce, *Fratelli*

Je l'ai découverte en Avignon il y a deux ans et j'ai très vite eu envie de la jouer. Les droits ne devaient se libérer qu'en janvier 2021 mais l'auteure et la compagnie qui les détient m'ont

autorisé à commencer les représentations à Chartres dès septembre de cette année.

Je ne n'imaginai pas que ce face-à-face de deux vieilles stars italiennes de la scène confinées dans une chambre de bonne parisienne entrerait autant en résonance avec ce que l'on traverse.

Y a-t-il une volonté de sortir le théâtre du confinement de la salle ?

Ça a toujours été un peu ma démarche même si j'ai la chance d'avoir le Théâtre de Poche. Le théâtre se vit n'importe où. Certains en font dans un appartement. Pour ma part j'ai joué 70 fois dans la crypte de la cathédrale en 1995-96.

L'important est de s'adapter au contexte, au lieu, pour trouver le lien avec le public. On ne joue pas de la même façon dans un théâtre fermé et en plein air. J'ai en outre toujours essayé d'adapter les grands textes de manière à les faire entendre et aimer par tout un chacun.

Comment voyez-vous le théâtre dans l'après Covid-19 ?

Il faut pouvoir tenir. Ça va être difficile. Il faut que le public soit au rendez-vous. Mais les gens ont toujours besoin qu'on leur raconte des histoires, même s'il y a une peur, même si le retour à la normale peut prendre trois ans. Pour ma part, je me refuse au pessimisme !



Antoine Marneur et Emmanuel Ray sur leur camion scène.

La culture en ligne

Des bibliothèques au musée des Beaux-Arts en passant par l'archéologie ou le patrimoine remarquable, différents sites en ligne viennent étoffer l'offre culturelle de la Ville.



Les bibliothèques

Au-delà des liens vers les ressources en ligne d'éditeurs, de radios, d'institutions culturelles et d'artistes, le site mediatheque.chartres.fr regorge de conseils lecture et de coups de cœur musicaux ou cinéma. Dans la rubrique « À découvrir », vous trouverez des BD, des films, de la musique, des romans, des documentaires, des jeux vidéo...

La rubrique « Numérique » recense des ressources numériques gratuites et invite les usagers à emprunter des ebooks.

La carte d'abonné donne accès à Europresse, pour s'informer grâce à la presse française et étrangère, au patrimoine numérisé et au service La Philharmonie à la demande qui propose des concerts.

Archéologie

La rubrique « Nos découvertes :

vestiges et collections» du site archeologie.chartres.fr répertorie les sites de Chartres ou de l'Agglomération fouillés par les archéologues.

À découvrir également la rubrique « Un objet, une histoire », enrichie de descriptions et de photos, et les 30 numéros du magazine *Archéo, le petit journal des fouilles*. Enfin, dans la rubrique « Vos rendez-vous », des archéo-ludiques téléchargeables permettent de réaliser des ateliers à la maison avec vos enfants, d'étudier un site archéologique ou de réaliser des coloriages.

Musée des Beaux-Arts

Sur www.chartres.fr/musee-beaux-arts, la rubrique « Œuvre du mois » permet d'admirer une nouvelle œuvre chaque mois. On trouve aussi des informations sur les expositions temporaires, une arto-

thèque, la collection en ligne (objets océaniques, trésor de la cathédrale...) classée par siècles, un aperçu détaillé de l'édifice et des collections et des livrets jeux pour les enfants.

Maison Picassiette

En plus des informations classiques avec photographies et informations utiles pour préparer votre visite, le site portail chartres.fr propose un parcours détaillé de la Maison Picassiette, avec histoire et anecdotes...

www.chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/maison-picassiette/

Découvrir Chartres

Le portail Chartres.fr vous offre une présentation des 16 sites remarquables de la ville. Musée, églises, ponts et portes, tertres et cathédrale vous attendent !

Objet du mois

C'est en Avignon que le peintre Pierre Mignard exécuta ce portrait de Molière en 1657.

Originaire de Troyes, Pierre Mignard est né en 1612. Après des études en province à l'atelier du peintre et sculpteur Jean Boucher, il rejoint Fontainebleau. Vers 1630, il fréquente l'atelier parisien de Simon Vouet, dont il ne tarde pas à imiter parfaitement la manière. À la fin de 1635, il part pour l'Italie : il y reste sept ans, s'y pénètre du style des grands maîtres et réalise des copies d'après les maîtres italiens sous la direction de Nicolas Poussin. Dès cette époque, il obtient des commandes religieuses et réalise de nombreuses Vierges, vite appelées « mignardes ».

Molière à Avignon

En 1657, il rentre en France par la Provence. Il rencontre Molière à Avignon et en fait une série de portraits, dont celui que nous vous présentons ce mois. On y voit le célèbre comédien et dramaturge à l'aube de sa gloire lorsque sa troupe s'installe dans la Cité des Papes pour quelques semaines. Fin 1658 ou début 1659, Mignard arrive à Fontainebleau, où il est présenté à Mazarin et à la famille royale, qui deviennent ses modèles. Sa réputation de portraitiste est maintenant bien établie et

tous ceux qui comptent à Paris lui passent bientôt commande. À la mort de Lebrun, en 1690, il devient Premier peintre du roi et directeur de l'Académie. Il s'éteint à Paris en 1695.

► Les jeudis au musée

Une cathédrale qui renaît de ses cendres, par Juliette Clément, directrice de publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Jeudi 10 septembre à 18h.

Molière et la représentation théâtrale sous Louis XIV,

par Claire Gréville, conférencière diplômée de l'École du Louvre. Jeudi 17 septembre à 18h.



Portrait de Molière

Huile sur toile, H 48 x Larg. 39 cm
Attribué à Pierre Mignard
Donation Justin Courtois, 1888, Inv.
5617

Chemin des arts : suite

Le Chemin des arts 2020 poursuit sa route avec deux artistes féminines au programme : la vitrailliste et Eurélienne d'adoption Camade et la mosaïste Martine Blanchard.

Camade : Un autre regard sur le vitrail

Malentendante de naissance, Camade, alias Elise Giraud, crée des « sculptures de verre » et des « tableaux de verre ». Pour elle, voir c'est entendre car c'est « voir un son ». Elle n'hésite pas à explorer des pistes, à associer le vitrail à d'autres matériaux et à mêler technique traditionnelle avec peinture sur verre, fusing et thermoformage. Le « vitrail mécanique » s'incorpore ici dans des vestiges de voitures pour raconter une histoire, celle du véhicule et de son vécu. Ce sera Sœur Clotilde qui surgira d'une por-

tière de 2CV, un enjoliveur de phare qui redonnera vie à une 404. Ou encore un fourgon type H qui vous replongera dans vos souvenirs. Il s'agit d'offrir au spectateur un autre regard sur le vitrail et de découvrir un univers non conventionnel.

► Camade

Prieuré Saint-Vincent
12 septembre au 18 octobre
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h.
Jusqu'à 19 h le vendredi
et le samedi.
Entrée libre.



Martine Blanchard : Recherche et invention



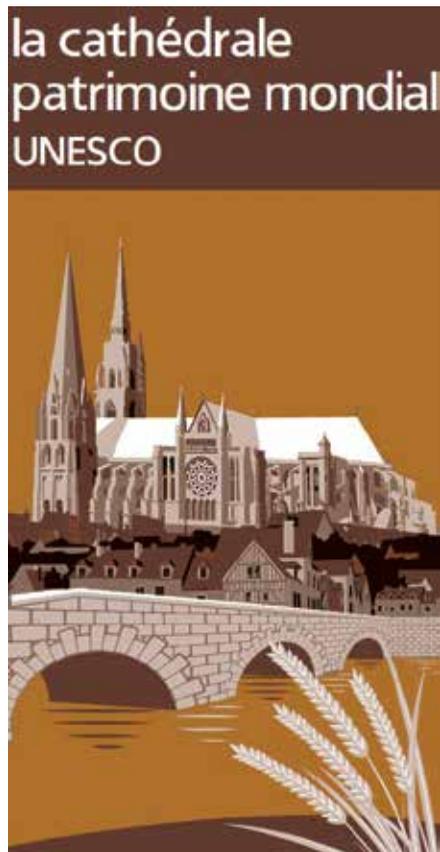
Les œuvres que présente Martine Blanchard illustrent sa conception de l'artiste mosaïste contemporain. Il comprend : le choix des matériaux, la façon de les tailler (ou non), la façon de les coller, la façon de les associer, et ce que ça exprime de personnel. Chaque tableau est une escale d'un voyage, une navigation dont la recherche et l'invention sont la boussole et le compas. Une façon d'accoster différente à chaque fois, qui fait que, tout en ayant leur vie propre et autonome, les

tableaux s'inscrivent dans un continuum évolutif guidé à la fois par des idées, la disponibilité des matériaux et les trouvailles techniques exigées par la mise en œuvre.

► Martine Blanchard

Chapelle Saint-Éman
19 septembre au 6 décembre,
du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h.





Deux nouveaux panneaux sur l'autoroute

Les usagers de l'autoroute A11 ne manqueront pas d'apercevoir les deux nouveaux panneaux à caractère patrimonial posés dans les deux sens aux abords de Chartres.

Dans le sillage de l'année 2019, qui marquait le 40^e anniversaire de l'inscription de la cathédrale de Chartres au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville, en partenariat avec le préfet de région et le département, a pu solliciter la pose de deux nouveaux panneaux de signalisation d'intérêt culturel et touristique sur l'autoroute A 11 : l'un représentant la cathédrale Notre-Dame, l'autre vantant l'art du vitrail.

« Nous avons eu la chance d'obtenir plusieurs dérogations, précise Isabelle Vincent, adjointe à la Culture. La première concerne le calendrier puisque la pose de nos panneaux devait intervenir plus tard dans le programme de remplacement triennal. Nous avons aussi eu l'autorisation d'installer deux panneaux, dans les deux sens, au lieu d'un. La troisième dérogation accordée concerne la couleur, puisque le préfet de région a validé le

bleu, qui ne fait pas partie de la charte visuelle. »

Laquelle charte visuelle impose pour les nouveaux panneaux un format standard vertical (l'ancien était horizontal) où doit apparaître le site patrimonial, le titre et un élément naturel du territoire : un épi de blé sur le panneau cathédrale et, pour celui du vitrail, un mouton, reproduction d'un détail de la statuaire du portail Sud.



Chantier exceptionnel à Saint-Martin-au-Val

Sur le site de Saint-Martin-au-Val, les archéologues de la Ville ont repris les fouilles pour continuer de dégager les bois peints et sculptés découverts sous la nappe phréatique en 2017 et qui ornaient le plafond d'une fontaine gallo-romaine.

Au fil des siècles, la nappe phréatique de Chartres a évolué, ce qui a eu un impact sur le sous-sol. La succession des travaux, des aménagements urbains, des canalisations de ruisseaux et les déviations du cours de l'Eure au fil des siècles ont permis de préserver le bois de charpente. Les archéologues reprennent aujourd'hui les fouilles entreprises en 2019. La première étape consiste à installer deux pompes afin d'aspirer une partie de l'eau de la nappe tout en la gardant à un niveau suffisant pour maintenir les bois sous le niveau de l'eau, remonté d'un ou deux mètres depuis l'antiquité. Cette immer-

sion a modifié la composition du bois, qui nécessite désormais une humidité constante pour assurer sa conservation. Si ces vestiges gallo-romains devaient être montrés au public, il faudrait faire appel à un laboratoire spécialisé, capable de remplacer les cellules d'eau du bois par une résine. Une opération très complexe.

Une fois la nappe réduite, les archéologues mèneront des travaux d'étude pour continuer la reconstitution du plafond, dans sa totalité si tout se passe bien. Les équipes sont à pied d'œuvre depuis le 17 août et le chantier méticuleux se poursuivra jusqu'à mi-octobre.

D'Herculanum à Chartres

Pour mesurer l'importance de la découverte, il faut savoir que l'on a trouvé ce type de plafond que dans un seul autre site archéologique. C'était en 2010 à Herculanum, à une vingtaine de kilomètres au nord de Pompéi. En 79 après J-C, l'éruption du Vésuve a soufflé la ville qui fut recouverte de 15 à 20 mètres de boues, cendres, scories et lave. Cette épaisse couche de sédiments rend certes aujourd'hui les fouilles difficiles mais elle a permis aux équipes italiennes de mettre au jour des papyrus, des aliments et des bois dans un état de conservation exceptionnel.



Cécile Dehann lors d'un cours à distance.

La continuité pédagogique au cœur du confinement

Parce qu'il était essentiel, pendant le confinement, de conserver un lien fort avec les élèves et de maintenir des cours de danse, musique ou formation musicale, le conservatoire a mis en place l'enseignement à distance.

Covid-19 oblige, le Conservatoire à rayonnement départemental de Chartres a fermé ses portes en mars dernier. Quand les quelque 700 élèves (500 musiciens et 200 danseurs), les 37 professeurs et l'équipe administrative se sont retrouvés bloqués chez eux, le conservatoire a mis en place un suivi pédagogique. «Certains professeurs étaient

déjà équipés pour assurer des cours à distance, avec un ordinateur, une connexion internet correcte et une webcam, dit Hervé Guignier, le directeur. D'autres ont dû composer avec un réseau défaillant ou un manque de matériel.

Les limites du système

Tous ont en tout cas mis un point d'honneur à assurer la continuité pédagogique et

à garder le lien social, malgré les limites du système qui sont rapidement apparues. «Il est impossible par exemple pour mes élèves musiciens de jouer avec moi en simultané», explique Cécile Dehann, professeur de violoncelle. «La sensibilité et la nuance du jeu sont par ailleurs difficilement audibles». Et lorsque la voix chante, les enceintes saturent rapidement.

Les professeurs de danse, eux, ne pouvaient pas enseigner en direct alors, en attendant, ils partageaient des contenus culturels. Un allègement des mesures sanitaires au mois de mai a permis à Patricia Dugast et Lode Devos, professeurs de danse classique, de revenir sur le parquet. «*Nous nous sommes filmés et avons mis les vidéos en ligne*». L'opération s'est révélée très positive et devrait être pérennisée, en complément des cours en présentiel, pour consolider les acquis, compléter les notions vues en groupe et laisser la possibilité aux danseurs de travailler de chez eux, à leur rythme.

Des liens renforcés

Les cours de musique, de danse ou de formation musicale à distance sont allés au-delà du simple apprentissage. Pendant le confinement, la relation des élèves avec leurs professeurs s'est renforcée. «*Certains élèves ont partagé des anecdotes de leur*

quotidien, ont laissé apparaître leurs failles cachées ou leur force de caractère. Ils se sont livrés plus facilement qu'en présentiel et en groupe», sourit Pascale Rouault, professeur de formation musicale. Avec ces moments d'échange sensibles et bienveillants, la continuité pédagogique a pris une dimension nouvelle. Les parents quant à eux, se sont souvent davantage impliqués dans les leçons en prenant le temps de filmer leurs enfants et en les assistant en cas de problème informatique.

Pour répondre aux nouveaux besoins qui ont émergé pendant le confinement, la direction a renouvelé du matériel et équipé les professeurs, avec notamment un investissement important engagé dans des micros et des enceintes Blue-



Pascale Rouault lors d'un cours de formation musicale.

tooth afin de gagner en qualité sonore.

L'équipe pédagogique ainsi que les élèves ont hâte de retrouver le chemin du conservatoire et de démarrer cette nouvelle saison.

Informations de rentrée

Côté jardin, le conservatoire de Chartres lancera sa saison culturelle avec un premier concert au sein-même du cloître des Cordeliers, ouvert exceptionnellement le dimanche 20 septembre à l'occasion des Journées du patrimoine.

Côté cours, le conservatoire propose aux plus petits (à partir de 4 ans) sa classe d'éveil Musique et danse. Les enfants découvriront de manière ludique les deux disciplines. Attention, les inscriptions pour toutes les disciplines enseignées seront bientôt bouclées. Si vous souhaitez profiter des apprentissages dispensés par le conservatoire, c'est le moment !



Les professeurs de danse classique Lode Devos et Patricia Dugast.



Photo: Paul Attali

Les Clavecins de Chartres

« Les splendeurs de la musique Renaissance »

Consacré cette année aux œuvres de la période Renaissance, le festival des Clavecins de Chartres, interrompu par le confinement, reprend en septembre.

En concertation avec les artistes et la ville de Chartres, les membres de l'Association « Les Clavecins de Chartres » ont souhaité reprogrammé en septembre et novembre la majeure partie des concerts suspendus pendant la crise sanitaire, s'engageant à garantir au public des conditions nécessaires de distanciation physique et d'hygiène.

Le dimanche 13 septembre à 17 h en l'église Saint-Aignan, vous pourrez découvrir une très belle formation autour

d'un Consort à cinq violes avec luth et une chanteuse mezzo soprano invitée.

Ce programme vocal et instrumental, inspiré par une des périodes les plus emblématiques dans la musique anglaise, mettra à l'honneur William Shakespeare et la musique à la cour d'Elisabeth I. Cette belle association de disciplines vous permettra de goûter aux sonorités et au phrasé unique de ces instruments Renaissance et de leur précieux répertoire, avec des œuvres spécifiques de Henry

Purcell, Marc-Antoine Charpentier, Diego Ortiz, Orlando Gibbons et Claude Gervaise.

Le programme initial du concert du 4 avril, qui associait la maîtrise du conservatoire de Chartres dirigée par Philippe Frémont au Consort de viole, sera proposé à nouveau en 2021.

► Dimanche 13 septembre à 20 h 30 à l'église Saint-Aignan
Tarifs: 15 € et 7 € (jeune public de 7 à 18 ans)
Renseignements et réservations: 06 26 90 33 78



LA SAISON 2020-2021 À LA MÉDIATHÈQUE L'APOSTROPHE

Mardi 22 septembre à 20 h 30

PARIS PIEDS NUS

*De et avec Fiona Gordon et Dominique Abel
(France-Belgique, 2017, 1h23)*

Dans cette comédie tendre, le duo Gordon-Abel arpente la capitale, elle en canadienne perdue à la recherche de sa tante égarée, lui en SDF paumé tombant sous le charme dégingandé de la douce étrangère.

Un duo irrésistible dans un Paris décalé, magnifié par le génie burlesque de ces « cousins » de Jacques Tati.

Et aussi...

Mardi 13 octobre :

DIAMANTS SUR CANAPÉ, de Blake Edwards
(États-Unis, 1961, 1h55, VOSTF), avec Audrey Hepburn

Mardi 10 novembre :

CINEMA KOMUNISTO, documentaire de Mila Turajlic
(Serbie, 2013, 1h41, VOSTF).

Mardi 8 décembre :

LE BONHEUR, d'Agnès Varda (France, 1965, 1h19),
avec Jean-Claude Drouot

Mardi 12 janvier :

HIROSHIMA, MON AMOUR, d'Alain Resnais
(France-Japon, 1959, 1h32, VOSTF),
avec Emmanuelle Riva.

Mardi 9 février :

DEUX, de Filippo Meneghetti (France, 2020, 1h36),
avec Barbara Sukowa, Léa Drucker.

Mardi 9 mars :

SURVIVRE, de Baltasar Kormákur
(Islande, 2013, 1h36, VOSTF).

Mardi 13 avril :

LA VIE EST BELLE, de Frank Capra
(États-Unis, 1946, 2h09, VOSTF), avec James Stewart.

Mardi 11 mai :

SING STREET, de John Carney
(Irlande-Grande-Bretagne, 2016, 1h46, VOSTF).

Mardi 8 juin :

COEURS PURS, de Roberto De Paolis
(Italie, 2018, 1h55, VOSTF).

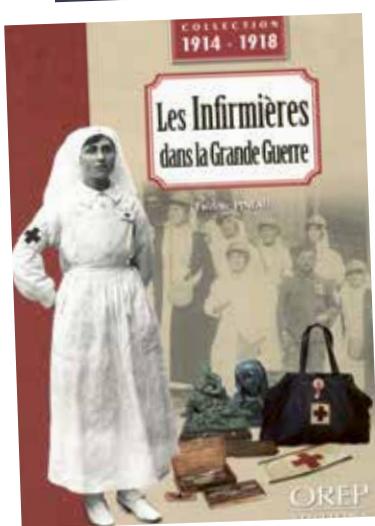


► L'adhésion à l'association Ciné-Clap

(20 € pour l'année 2020-2021, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque. En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel (5,70 €) aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : ciné-culte, soirées-débat, courts métrages... ainsi qu'à toutes les séances de cinéma labellisées Cinéophile.

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances et sur notre stand au Salon des Associations.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com



Les Infirmières dans la Grande Guerre (OREP éditions) 32 pages, 5,70€. Disponible à la librairie l'Esperluète.

L'historien de la femme en guerre

Installé à Chartres, l'historien Frédéric Pineau s'est fait une spécialité de l'histoire des femmes en temps de guerre.

«**C'**est en m'intéressant tout jeune à l'histoire militaire que j'ai découvert dans mes lectures qu'on y parlait des femmes de façon très succincte», se souvient Frédéric Pineau. En tentant d'en apprendre davantage, il a réalisé qu'il existait très peu d'informations sur la question. «Je me suis alors mis à acheter tout ce que je trouvais en langue française mais aussi en anglais, j'ai commencé à collecter des objets et j'en ai fait mon sujet d'études universitaires.»

Dans les années 1990, Frédéric Pineau rencontre aussi beaucoup de témoins. «Toutes ces femmes étaient surprises que je vienne les voir. Personne ne l'avait fait depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et même, pour certaines, depuis la fin de la Première Guerre. Certaines n'en avaient plus jamais parlé, parce que ça n'intéressait pas leur famille.»

Contrairement aux pays anglo-saxons, où il existe toute une littérature, des associations de vétérans, des organisations nées de la guerre 39-45 qui ont conservé leur uniforme et des cérémonies commémoratives en l'honneur des femmes en uniforme, les Françaises en guerre ont été globalement laissées dans l'ombre. «Ma

plus grande surprise a été de découvrir le peu de traces laissées par autant d'organisations et de femmes engagées, confie l'historien. En France, on s'est surtout focalisé après-guerre sur les femmes de la Résistance - plus particulièrement les communistes - et sur celles de la France Libre. Alors qu'il ne s'agissait que de la partie émergée de l'iceberg.»

Martyres

C'est en 14-18 que l'on assiste aux premiers engagements massifs de femmes sous les drapeaux. C'est aussi la première fois qu'autant d'entre elles - environ 600 - le payent de leur vie, dans des hôpitaux proches de la ligne du front, et donc à portée des canons ennemis, ou à cause de maladies contractées au contact des soldats blessés.

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, un certain nombre de femmes furent parachutées derrière les lignes ennemies avec mission de former des maquis ou de se fondre dans les villes. «Elles ont pratiquement toutes été capturées et expédiées en camps de concentration pour être exécutées à leur arrivée, raconte Frédéric Pineau. Vic-times, selon toute vraisemblance, de dénonciations.»

Ce n'est que dans les années 1990 qu'apparaissent au sein de l'armée les premières femmes combattantes, enfin considérées comme les hommes. «Auparavant, on entraînait les PFAT (Personnel féminin de l'Armée de Terre) au tir, mais on les cantonnait aux tâches administratives et d'intendance.»

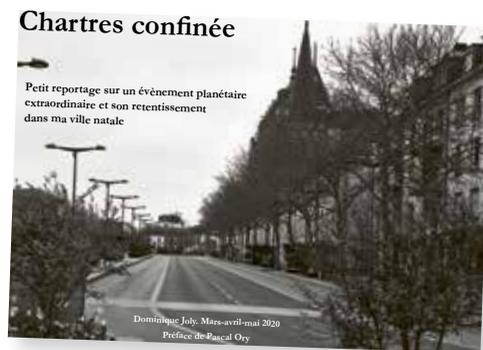
Héroïnes oubliées

«Il est temps de rendre hommage à toutes ces femmes avec un musée. J'y pense sérieusement. J'aime mettre en avant les héroïnes oubliées. Comme Edmée Nicole, personnage assez extraordinaire, la baronne Surcouf, descendante du célèbre corsaire malouin, ou Hélène Rodillon. Je pense aussi à Hélène Terré, résistante engagée dans les Forces françaises libres, ou Claire Roman, première femme pilote à intégrer l'armée française en juin 1939. Ce sont des figures de proue, qui méritent de sortir de l'oubli.»

Après notamment *Les Femmes au service de la France, 1919-1940*, les deux volumes de *Femmes en guerre* et *Histoire de la Croix-Rouge française*, Frédéric Pineau vient de publier *Les Infirmières dans la Grande Guerre* et se dit encore loin d'avoir épuisé le sujet.

Chartres confinée en noir et blanc

De Dominique Joly



Ancien directeur du service Archéologie de Chartres, Dominique Joly a profité du confinement pour arpenter la ville désertée en faisant des prises de sons et des photos noir et blanc. Il en a tiré un montage vidéo intitulé Chartres Confiné* et un livre, Chartres confinée, qui paraît en septembre et dont les recettes seront intégralement reversées à trois organisations caritatives locales: le Secours populaire de Chartres, le Réseau éducation sans frontières 28 et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

140 pages. 113 photographies en noir et blanc. Format paysage 29 x 21 cm. Préface de Pascal Ory.
Dédicace du livre et vernissage d'une exposition photo à la librairie L'Esperluète, 10 rue Noël-Ballay, le samedi 19 septembre.

► Prix de lancement: 16 € / Prix public après parution: 24 € / Un livre dédicacé: 28 €
Un livre dédicacé plus une photo signée et numérotée (tirage limité 20 ex.)
à choisir parmi trois clichés : 44 €.

*<https://www.youtube.com/watch?v=MPqhNV3U9Bg>

Le roman du triathlon

L'aventure de l'équilibre sportif (et du triathlète en particulier !)

De Florent Roy



Quand il découvre le triathlon, le héros tombe dans le bain de la passion. Progressivement, nous vivons avec lui les conséquences d'un investissement devenu obsessionnel qui impacte son équilibre et sa vie de couple. A la croisée du manuel technique et du roman philosophique, le livre de Florent Roy, ancien directeur sportif de Chartres métropole triathlon, amène le lecteur à réfléchir sur sa propre existence et à développer de l'empathie envers la personne passionnée autant qu'envers celui ou celle qui partage la vie de celle-ci. Les adeptes de l'effort ne manqueront pas de se retrouver dans les différentes anecdotes et piocheront beaucoup d'informations sur la pratique de leur sport et la

prévention des blessures. Les autres découvriront les sensations que procurent les sports d'endurance. Un roman en forme d'essai «pour que chacun se sente plus fort, plus vivant, plus humain».

► En vente 20 € en ligne sur www.florentroy.fr, à la librairie l'Esperluète et au magasin Endurance Shop.

Vélo femme

(vers 1920)

Cadre en col de cygne (repeint), porte une plaque en laiton «*Cycle Brechemier Rousseau Construction Romorantin*» poignées bois, freins à tringle, éclairage Radios par dynamo sur la roue avant, selle en cuir, carter de chaîne «*Le pratique*», jantes Rigida Standart, pneus modernes. Ce vélo fera partie de la vente autour de la moto et de l'auto, le samedi 19 septembre à 14 h à la Galerie de Chartres, 7 rue Collin d'Harleville.



Petite histoire du vélo

Si l'archéologie fait remonter à la fin du néolithique l'invention de la roue, il faudra attendre 1817 pour que le baron allemand Karl Drais ait l'idée d'aligner deux de ces roues sur un cadre de bois chevauché par son utilisateur, qui donnait des impulsions avec ses pieds pour le faire avancer. D'abord appelé Laufmaschine (machine à courir), l'engin portera finalement le nom de draisien (draisienne en français) en référence à son inventeur. Importée en France l'année suivante sous le nom, déjà, de

vélocipède, elle allait se métamorphoser, à la faveur d'ajouts et de perfectionnements successifs (pédalier, chaîne et pignons, pneu à chambre à air des frères Michelin, et enfin dérailleur) en un condensé d'ingéniosité humaine. Du point de vue de l'énergie dépensée pour effectuer une distance donnée, le vélo est en effet le plus efficace de tous les véhicules conçus par l'homme.

Vecteur d'émancipation

Le vélo s'imposera comme objet culturel de premier plan dans les années 1890, quand sa production industrielle le rendra accessible au plus grand nombre, et profitera grande-

ment de l'engouement pour le Tour de France, né en 1903. Rappelons que les premiers tours du monde à vélo datent de 1891. Annie Londonderry (de son vrai nom Annie Cohen Kopchovsky) est la première femme à avoir accompli le tour du monde en solitaire, en 1895. Le vélo fut d'ailleurs un important vecteur d'émancipation pour les femmes, qui durent surmonter de nombreuses réticences pseudo-médicales mais surtout morales pour obtenir le droit à une pratique synonyme d'accès à l'activité sportive, et donc aux vêtements jusqu'alors réservés aux hommes.





Une photo, une histoire La charcuterie Marchand en 1924

Sur cette photo, véritable cauchemar de végétariens, posent Germaine Gérard, fille unique de Théozime Marchand, le propriétaire du commerce, son mari Armand Gérard, qui s'était associé un an plus tôt avec son beau-père pour fonder la charcuterie, et le père d'Armand, important charcutier de Compiègne. L'établissement était situé à gauche au début de la rue Delacroix, en venant de la place des Épars. Les Gérard, contrairement à la légende, n'ont pas inventé le fameux Pâté de Chartres, vieux de 500 ans, mais ont largement contribué à le rendre populaire au début du XX^e siècle.

Une ville face au « mal qui répand la terreur » et à la « peur bleue »

Entre la peste et le choléra,
les Chartrains n'eurent pas à choisir.
Ils connurent la peste du XIV^e au XVII^e siècle
et le choléra au XIX^e.



Un mal qui répand la terreur (la- peste-noire, 1348).

La Peste : « Partir vite, loin et longtemps »

« Pendant cette année [1315], il y eut une grande maladie appelée Sueur d'Angleterre [...]. La ville fut désertée ». De 1315 au XVII^e siècle, des vagues de peste

frappent régulièrement la ville et s'ajoutent aux désastres des guerres.

La fuite thérapeutique

En 1388, « le pays chartrain est affligé d'une peste furieuse qui emporta la plus grande par-

tie des habitants de la ville et obligea le reste à se retirer à la campagne ».

En 1499 et en 1504, les échevins restés sur place constatent l'absence de nombreux officiers municipaux et royaux « à cause de la peste qui a cours dans cette ville ». Début juin 1531, le Corps de Ville ordonne « pour

l'absence de MM. les échevins qui ne pourroient s'assembler, que 3, 4, ou 8 d'iceux pourront ordonner les affaires».

L'été 1399 et 1400, «les chanoines sont autorisés à s'absenter sans perdre leurs distributions» et en 1531 le synode diocésain s'exile à Dreux.

Confinement royal

Lors de la vague de 1361-1362, Jean le Bon annule sa visite à Chartres et, en 1498, les échevins démentent une rumeur de peste, de peur que Louis XII ne renonce à son entrée dans la ville.

Incidence économique et interruption d'un chantier

En août 1521, les échevins demandent le report d'une dette de la ville, «attendu que tout le monde meurt dans Chartres, que le receveur a esté du nombre, et que MM. les échevins ainsi qu'une partie du peuple se sont absentés de la ville à cause de la peste».

De 1535 à 1542, on interrompt la décoration de la clôture du chœur de la cathédrale à cause de la peste et des guerres.

Les cibles

Si le fléau frappe d'abord les tisserands et les tanneurs de la ville basse, un chroniqueur observe qu'au grand étonnement des Chartrains, en 1631, «il n'est mort que des riches et en dignité».

Salubrité et quarantaine

Le Corps de Ville ordonne qu'on fasse «crier par les rues et carrefours de la ville que personne

ne jette aucuns immondices ni ordures dans les rues et ruelles de cette ville, durant l'esté, ni en la rivière, et que l'on fasse porter hors de ladite ville afin qu'il n'en arrive aucune épidémie de peste et ce sur peine de 60 sols tournois d'amende, et pareillement que personne ne nourrisse en la ville aucuns pourceaux pour les causes que dessus.»

En 1626 puis en 1649, il interdit tout trafic de marchandises avec Rouen, où des ballots débarqués à Dieppe ont apporté la peste.

Le mariage du sergent royal Jean Bouvard

En 1521, le sergent note dans son journal qu'il a dû se marier dans son village natal de Dammarie et non dans sa paroisse chartraine de Saint-Michel, «parce que audit an la peste avoit cours à Chartres».

Le choléra

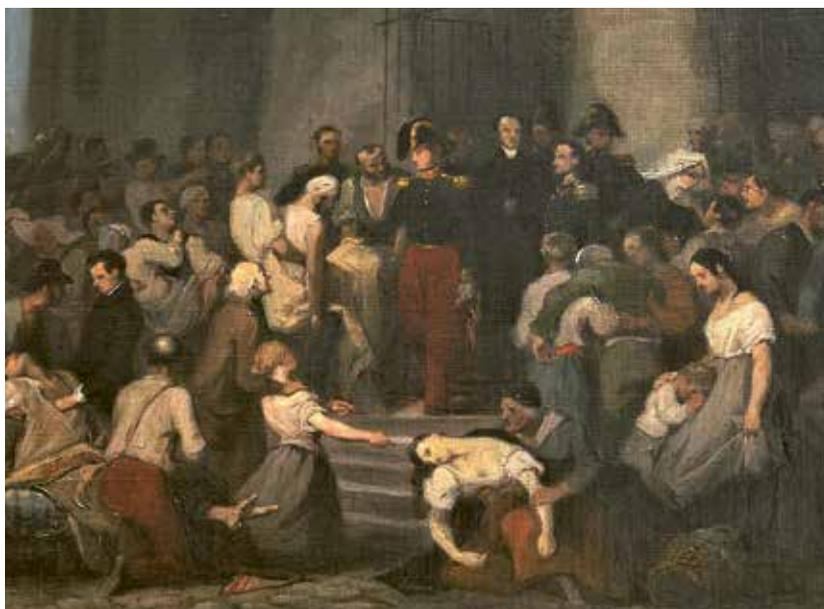
«Tiens tes pattes au chaud ;
Tiens vides tes boyaux ;
Ne vois pas Marguerite ;
Du choléra tu seras quitte.»

Vague de 1832

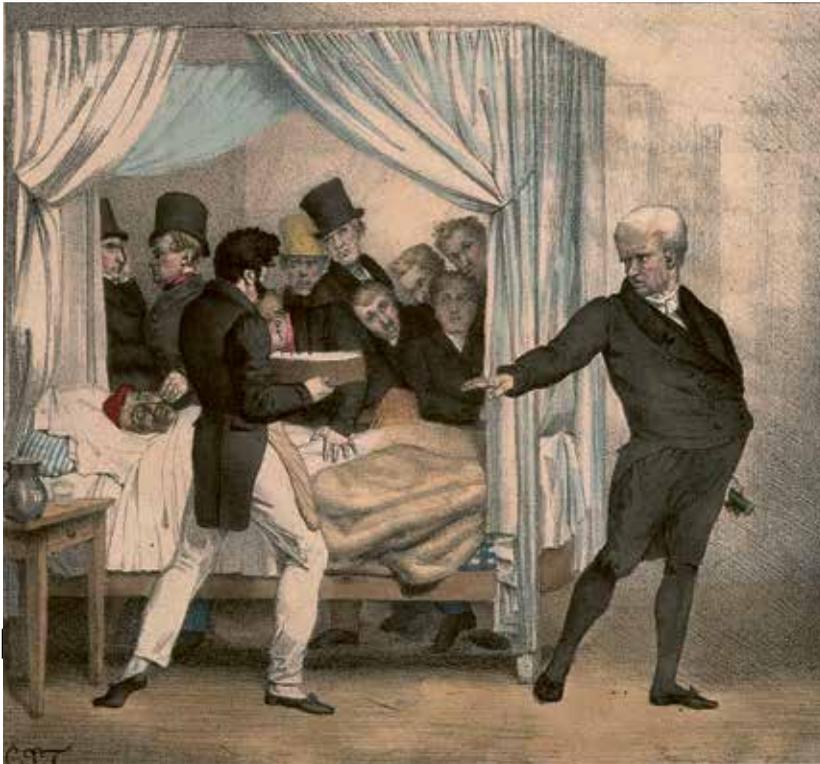
En 1831, le docteur Durand, premier adjoint du maire Chasles et médecin des épidémies, applique les consignes du gouvernement et de l'Académie de Médecine. Il préside une Commission de Salubrité, entouré des médecins de l'Hôtel-Dieu, des pharmaciens, d'un vétérinaire et du professeur de chimie du collège.

Le 15 mars 1832 le choléra débarque à Calais et le 28 il est à Paris. La première victime chartraine, une couturière, meurt le 10 juillet ; la dernière, une vigneronne, le 22 septembre.

Salubrité. En avril, Durand apprend le mauvais état sanitaire de la ville haute (élevages, fumiers, carcasses malodo-



Casimir Périer accompagne le duc d'Orléans à l'Hôtel-Dieu le 6 avril 1832. Contaminé, il meurt le 16 mai (soigné par Broussais).



| Encore 90 sangsues, et continuez la diète! (Broussais)..

rantes) et l'abandon de la ville basse (absence de latrines, fumiers et immondices dans les rues).

Pas de confinement. La municipalité déclare que «*la maladie ne présentant aucun caractère de contagion, il n'y avait rien à redouter de la présence d'étrangers venus de Paris ou d'autres lieux désolés par l'épidémie*».

Informé. Après enquête à Paris, le 22 avril la Commission diffuse la doxa de l'Académie: 1) Les malades appartiennent «*à la dernière classe du peuple [...], livrés à la débauche*»; 2) «*le choléra-morbus n'est pas contagieux*».

Traiter. L'Académie est divisée : Broussais prescrit «*diète sévère, repos, eau de riz gommée, lavements mucilagineux, laudanum, application de sangsues à l'épigastre et à l'anus [...]*» et Magendie commercialise son Punch: «*Thé de tilleul: 4 litres. Sucre de 4 citrons. Alcool 1 livre. Un demi-*

verre chaque heure».

Chiffres. La préfecture annonce 156 décès pour 291 cas, avec un pic de 12 morts le 2 août, de 16 le 23 et de 10 le 24.

La Commission a négligé Cour-

ville : un homme venu de Paris y est mort le 9 avril; l'homme qui l'a soigné le 18; deux autres l'ayant approché, le 20; deux parentes de l'homme contaminé, le 11 mai.

Vague de 1849

En 1848, le préfet déclare : «*Le choléra endémique est loin de nos frontières et rien n'annonce qu'il doive les franchir.*»

Chiffres. La préfecture annonce 230 décès dont 23 à l'Hôtel-Dieu et 9 prisonniers, avec un pic de 17 décès en quelques heures le 7 août et de 9 le 31. Ages: 0-15 ans: 47; 15-25 ans: 20; 25-45 ans: 56; 45-60 ans: 62; 60 et plus: 45. Professions: ouvriers, journaliers: 108; domestiques: 12; artisans: 20; marchands, industriels: 13; employés, professions libérales: 6; cultivateurs, vigneron: 9; propriétaires, rentiers: 15 ».

La Commission néglige le rapport du docteur Brochard (Nogent-le-Rotrou) qui a démontré la contagion de personne à personne dans son secteur à partir d'une nourrice rentrée de



| Hôtel-Dieu en 1867, avant sa démolition.

Paris avec son nourrisson, mais qui est désavoué par l'Académie en 1850.

Vague de 1854

Ralliement au contagionisme. Cette fois les docteurs Maunoury et Corbin notent une contagion à Aunay-sous-Auneau, avec un premier décès à l'arrivée d'un nourrisson amené de Paris par sa nourrice. Durand écrit à Brochard, il se rallie à sa thèse.

Dernier combat d'Adrien Proust (1903)

Le 7 juin 1903, à Chartres, Adrien Proust (Illiers 1834-Paris 1903), Inspecteur Général des Services sanitaires et lecteur de Brochard, rend hommage à Pasteur : «*En 1898, la peste importée à Vienne dans un hôpital où plus d'un millier de patients ont été confinés, n'a emporté que 2 ou 3 victimes: conséquence directe du travail de Pasteur.*»



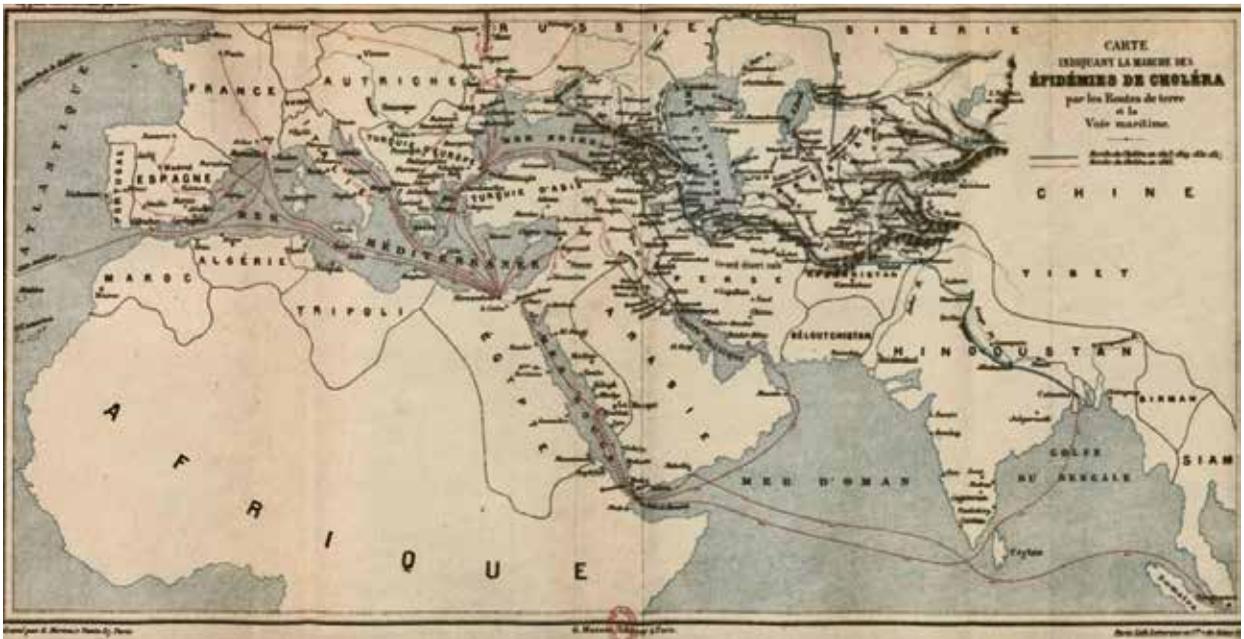
Monument à Pasteur (emplacement initial).-



Adrien Proust (Atelier Nadar).

En novembre, à Paris, il rallie la 11^e Conférence sanitaire internationale au principe d'un Office international de Santé (future OMS). Mais il meurt le 26, veille du vote.

Juliette Clément,
Directrice de publication
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir.
Sources: fonds SAEL, AMC, AD
28. Cl. fonds SAEL, BMC, AD 28.



Routes du choléra (Adrien Proust, 1873).

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 10 JUILLET 2020

Vu le décret 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020, le Conseil Municipal s'est réuni afin de constituer le collège électoral des sénateurs, salle de l'hémicycle du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir à Chartres, le vendredi 10 juillet 2020 à 17h00.

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Monsieur Richard LIZUREY Secrétaire de séance,

Etaient présents: M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés: M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Patrick AUDAT par pouvoir à M. José ROLO, Mme Laurence JOLY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Virginie CHAUVEL par pouvoir à M. Gaël GARREAU, Mme Agnès VENTURA par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, Mme Chantal VINET par pouvoir à M. Jean-François BRIDET, Mme Emmanuelle FERRAND par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Élections sénatoriales du
27 septembre 2020 - constitution
du collège électoral des sénateurs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du dépôt des 4 listes suivantes avant l'ouverture du scrutin:

- Liste «Chartes C'Vous»
- Liste «Chartres écologie, solidaires, responsables, créatifs»
- Liste «Avec vous, osons Chartres autrement!»
- Liste «Chartres à gauche»

Le bureau procède au dépouillement des votes qui a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 39

Nombre de bulletins blancs et nuls: 0

Nombre de suffrages exprimés: 39

Ont obtenu:

- Liste «Chartes C'Vous»: 30 voix
- Liste «Chartres écologie, solidaires, responsables, créatifs»: 4 voix
- Liste «Avec vous, osons Chartres autrement!»: 3 voix
- Liste «Chartres à gauche»: 2 voix

Détermination du quotient électoral pour les délégués supplémentaires: 39/10 = 3, 90

Détermination du quotient électoral pour les délégués suppléants: 39/12 = 3, 25

Attribution des sièges à chaque liste:

Délégués supplémentaires:

- Liste «Chartes C'Vous»: 9
- Liste «Chartres écologie, solidaires, responsables, créatifs»: 1
- Liste «Avec vous, osons Chartres autrement!»: 0
- Liste «Chartres à gauche»: 0

Total: 10 sièges

Délégués suppléants:

- Liste «Chartes C'Vous»: 10
- Liste «Chartres écologie, solidaires, responsables, créatifs»: 1
- Liste «Avec vous, osons Chartres autrement!»: 1
- Liste «Chartres à gauche»: 0

Total: 12 sièges

Sont élus délégués supplémentaires:

COUVRET Gwladys
PRAUD Philippe
SEGUR Irina

MATI Romain
CHEDOZEAU Catherine

HERRERA Henry
SCHLEMMER Fanny
BUSON François
DELCROIX Félicie
LERAY Gérard

Sont élus délégués suppléants :

BARRAULT Elisabeth
BONNET Philippe
MILON Janine
MALET Alain
HEITZ Jocelyne
BOULANGER Robert
MOREAU Nelly
GUILLAIN Jean-Louis
FESTIVI Patricia
MAYINDA-ZOBELA Pierre
RENET Bernard
Néant

Observation notée au procès-verbal: La liste «Avec vous, osons Chartres autrement» n'a pas présenté de suppléant.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, salle de l'hémicycle du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir à Chartres, le vendredi 10 juillet 2020 à 17h30.

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Madame Geneviève CRESSAN Secrétaire de séance,

Etaient présents: M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU (jusqu'à la délibération n°20), Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET (jusqu'à la délibération n°15), M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, Mme Isabelle MESNARD,

Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés: Mme Sophie GORET par pouvoir à M. Jean-Michel BAZIN (à compter de la délibération n°16), M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Patrick AUDAT par pouvoir à M. José ROLO, Mme Laurence JOLY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Virginie CHAUVEL par pouvoir à M. Gaël GARREAU, Mme Agnès VENTURA par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, Mme Chantal VINET par pouvoir à M. Jean-François BRIDET, Mme Emmanuelle FERRAND par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Brigitte COTTEREAU par pouvoir à M. Quentin GUILLEMAIN (à compter de la délibération n°21).

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Centre Communal d'Action Sociale - Modification de la représentation

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de la candidature de Mme Martine MOKHTAR.

PROCÈDE à l'élection d'un membre titulaire pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

Est déclarée élue pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale Madame Martine MOKHTAR ayant obtenu 33 voix.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est ainsi composé des administrateurs élus suivants: Mme CRESSAN Geneviève, Mme FROMONT Elisabeth, Mme Martine MOKHTAR, M. VERGNE Ladislav, Mme COTTEREAU Brigitte.

2 Commission locale du Site Patrimonial remarquable - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées à la désignation des 5 représentants titulaires et des 5 représentants

suppléants pour siéger au sein de la commission locale du site patrimonial remarquable de Chartres.

ACTE les candidatures:

Titulaires: Mme DORANGE Karine, M. PLAZE Jean-François, Mme VINCENT Isabelle, M. GUERET Daniel, M. BRIDET Jean-François

Suppléants : M. GEROUDET Patrick, M. DUVAL Jean-Maurice, Mme DUTARTRE Dominique, M. ROLO José, M. GARREAU Gaël.

PROCÈDE à l'élection des 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants pour siéger au sein de la commission locale du site patrimonial remarquable de Chartres.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 39

SONT DÉCLARÉS ÉLUS pour siéger au sein de la commission locale du site patrimonial remarquable de Chartres, chacun ayant obtenu 39 voix:

Titulaires : Mme DORANGE Karine, M. PLAZE Jean-François, Mme VINCENT Isabelle, M. GUERET Daniel, M. BRIDET Jean-François

Suppléants : M. GEROUDET Patrick, M. DUVAL Jean-Maurice, Mme DUTARTRE Dominique, M. ROLO José, M. GARREAU Gaël

3 Commission Pôle gare - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées à la désignation des représentants au sein de la commission Pôle Gare.

ACTE les candidatures de:

M. GUERET Daniel, Mme FROMONT Elisabeth, M. MASSELUS Franck, Mme DORANGE Karine, Mme JEBLI-CHEDEVILLE Maria, M. BONNET Guillaume, Mme MOKHTAR Martine, M. PLAZE Jean-François, Mme VENTURA Agnès, Mme VINET Chantal, M. GARREAU Gaël, Mme MARRE Jacqueline.

PROCÈDE à l'élection des représentants pour siéger au sein de la commission Pôle Gare

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 39

SONT DÉCLARÉS ÉLUS pour siéger au sein de la commission Pôle Gare, chacun ayant obtenu 39 voix :

M. GUERET Daniel, Mme FROMONT Elisabeth, M. MASSELUS Franck, Mme

DORANGE Karine, Mme JEBLI-CHEDEVILLE Maria, M. BONNET Guillaume, Mme MOKHTAR Martine, M. PLAZE Jean-François, Mme VENTURA Agnès, Mme VINET Chantal, M. GARREAU Gaël, Mme MARRE Jacqueline.

4 GIP Haut comme trois pommes - Désignation du représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées à la désignation du représentant du Conseil municipal au sein de l'Assemblée Générale du GIP de la crèche «Haut comme trois Pommes».

ACTE la candidature de Mme Dominique DUTARTRE.

PROCÈDE à l'élection du représentant du Conseil municipal au sein de l'Assemblée Générale du GIP de la crèche «Haut comme trois Pommes».

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 34

EST DECLAREE ELUE Madame Dominique DUTARTRE, ayant obtenu 34 voix, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale du GIP de la crèche «Haut comme trois Pommes».

5 Conseils d'école - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'Ecoles de la ville de Chartres.

ACTE les candidatures des représentants pour les différents Conseils d'Ecoles de la Ville de Chartres.

PROCÈDE à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'Ecoles de la ville de Chartres.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

SONT DÉCLARÉS ÉLUS pour siéger au sein des Conseils d'Ecoles de la ville de Chartres, chacun ayant obtenu 33 voix:

ECOLE MATERNELLES

Annie Fournier

JOLY Laurence

Émile Zola

VENTURA Agnès

Francine Coursaget

VINCENT Isabelle

CONSEIL MUNICIPAL |

Henri IV

DORANGE Karine

Les Cytises

ROLO José

Marie Pape Carpentier

DEVENDER Céline

Paul Fort

MOKHTAR Martine

Le Grand Jardin

DUVAL Jean-Maurice

Pauline Kergomard

CRESSAN Geneviève

Jules FERRY

MASSELUS Franck

Henri FARMAN

DUTARTRE Dominique

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

François Villon

JOLY Laurence

Henri Farman

DUTARTRE Dominique

Henri IV

DORANGE Karine

Henri Matisse

DEVENDER Céline

Jacques Prévert

CRESSAN Geneviève

La Brèche

VINCENT Isabelle

Maurice Carême

VENTURA Agnès

Maurice de Vlaminck

AUDAT Patrick

Rechèvres

ROLO José

Le Grand Jardin

DUVAL Jean-Maurice

Jules FERRY

MASSELUS Franck

6 Conseils d'écoles privées sous contrat d'association de la ville de Chartres – Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'écoles privées sous contrat d'association.

ACTE les candidatures des représentants pour les différents Conseils d'Écoles d'écoles privées sous contrat d'association de la Ville de Chartres.

PROCÈDE à l'élection des représentants de la ville de Chartres pour sié-

ger au sein des Conseils d'écoles privées sous contrat d'association.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

SONT DECLARÉS ÉLUS, chacun ayant obtenu 33 voix pour, pour siéger au sein des Conseils d'écoles privées sous contrat d'association :

Ecole Jean Paul II

Titulaire : CONTREPOIS Alain

Suppléant : FERRAND Emmanuelle

Ecole Saint-Jean

Titulaire : BONNET Guillaume

Suppléant : BAZIN Jean-Michel

Ecole Guéry

Titulaire : FERRAND Emmanuelle

Suppléant : BONNET Guillaume

Ecole Saint-Ferdinand

Titulaire : MASSELUS Franck

Suppléant : VERGNE Ladislav

7 Conseils d'administration des collèges et lycées – Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des représentants de la ville de Chartres au sein des Conseils d'Administration des collèges et lycées.

ACTE les candidatures des représentants pour les différents Conseils d'Administration des collèges et lycées de la Ville de Chartres.

PROCÈDE à l'élection des représentants de la ville de Chartres au sein des Conseils d'Administration des collèges et lycées.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

SONT DECLARÉS ÉLUS, pour siéger au sein des conseils d'Administration des collèges et lycées, chacun ayant obtenu 33 voix :

COLLÈGES

Collège Mathurin Régnier

Titulaire : CRESSAN Geneviève

Suppléant : ROLO José

Collège Hélène Boucher

Titulaire : DUTARTRE Dominique

Suppléant : BONNET Guillaume

Collège Victor Hugo

Titulaire : ROLO José

Suppléant : CRESSAN Geneviève

Collège Jean Moulin II

Titulaire : M'FADDEL Lucie

Suppléant : CRESSAN Geneviève

LYCÉES

Lycée Fulbert

Titulaire : VENTURA Agnès

Suppléant : DUVAL Jean-Maurice

Lycée Marceau

Titulaire : DUTARTRE Dominique

Suppléant : VINCENT Isabelle

Lycée Jehan de Beauce

Titulaire : AUDAT Patrick

Suppléant : CUZIN Yves

8 Comités d'Education à la Citoyenneté et à la Santé – Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des représentants de la ville de Chartres au sein des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des collèges et lycées de la ville.

ACTE les candidatures des représentants pour les différents Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des collèges et lycées de la ville de Chartres.

PROCÈDE à l'élection des représentants de la ville de Chartres au sein des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des collèges et lycées de la ville.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

SONT DECLARÉS ÉLUS, pour siéger au sein des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des collèges et lycées de la ville, chacun ayant obtenu 33 voix :

COLLÈGES

Collège Mathurin Régnier:

Mme CRESSAN Geneviève

Collège Hélène Boucher:

Mme DUTARTRE Dominique

Collège Victor Hugo: M. ROLO José

Collège Jean Moulin II:

Mme M'FADDEL Lucie

LYCÉES

Lycée Fulbert: Mme VENTURA Agnès

Lycée Marceau:

Mme DUTARTRE Dominique

Lycée Jehan de Beauce:

M. AUDAT Patrick

9 Institut Universitaire et Technologique de Chartres – Désignation du représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation du représentant de la Ville de Chartres au sein de l'Institut Universitaire de Technologie de Chartres.

ACTE la candidature de M. DUVAL Jean-Maurice.

PROCÈDE à l'élection du représentant de la Ville de Chartres au sein de l'Institut Universitaire de Technologie de Chartres.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

EST DECLARÉ ÉLU pour siéger au sein de l'Institut Universitaire de Technologie de Chartres, ayant obtenu 33 voix, M. DUVAL Jean-Maurice.

10 Comité de gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la Ville - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des représentants de la ville de Chartres au sein du Comité de Gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la ville.

ACTE les candidatures suivantes :

- M. BONNET Guillaume
- Mme VENTURA Agnès
- M. VERGNE Ladislav

PROCÈDE à l'élection des représentants de la ville de Chartres au sein du Comité de Gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la ville.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARÉS ELUS, pour siéger au sein du Comité de Gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la ville, chacun ayant obtenu 30 voix :

- M. BONNET Guillaume
- Mme VENTURA Agnès
- M. VERGNE Ladislav

11 Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental - Composition et désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la composition du Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

DÉCIDE de procéder à mains levées à

la désignation des 3 représentants de la ville de Chartres au sein du Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

ACTE les candidatures suivantes: Mme DUTARTRE Dominique, Mme FERRAND Emmanuelle, et Mme JOLY Laurence.

PROCÈDE à l'élection des 3 représentants de la ville de Chartres au sein du Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARÉES ÉLUES pour siéger au sein du Conseil d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental, chacune ayant obtenu 30 voix: Mme DUTARTRE Dominique, Mme FERRAND Emmanuelle, et Mme JOLY Laurence.

12 Désignation du correspondant défense

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation du correspondant Défense au sein du Conseil municipal.

ACTE la candidature de M. CUZIN Yves.

PROCÈDE à l'élection du correspondant Défense au sein du Conseil municipal.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

EST DECLARÉ ÉLU, M. CUZIN Yves, Correspondant Défense, ayant obtenu 33 voix.

13 Désignation d'un représentant à la Sécurité Routière

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation du correspondant « sécurité routière » au sein du Conseil municipal.

ACTE la candidature de Mme BEUREL Sophie.

PROCÈDE à l'élection du correspondant « sécurité routière » au sein du Conseil municipal.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 33

EST DECLARÉE ÉLUE, Mme BEUREL Sophie, correspondant « sécurité routière », ayant obtenu 33 voix.

14 Association Entracte - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des deux représentants titulaires et deux représentants suppléants de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de l'Association Entracte.

ACTE les candidatures suivantes :

Titulaires : Mme MOKHTAR Martine, M. VERGNE Ladislav

Suppléants : M. DUVAL Jean-Maurice, Mme BEUREL Sophie

PROCÈDE à l'élection des deux représentants titulaires et deux représentants suppléants de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de l'Association Entracte.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARÉS ÉLUS, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Association Entracte, chacun ayant obtenu 30 voix :

Titulaires : Mme MOKHTAR Martine, M. VERGNE Ladislav

Suppléants : M. DUVAL Jean-Maurice, Mme BEUREL Sophie

15 EPA Chartres International - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation des 8 représentants de la Ville de Chartres et des 6 personnalités qualifiées dans le domaine des jumelages chartrains pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'EPA Chartres International.

ACTE les candidatures suivantes :

Représentants de la ville de Chartres
M. GEROUDET Patrick, M. DUVAL Jean-Maurice, M. LHUILLERY Laurent, Mme MESNARD Isabelle, Mme MOKHTAR Martine, Mme VENTURA Agnès, Mme VINCENT Isabelle, M. GUILLEMAIN Quentin.

Sur proposition du Maire, ACTE les candidatures suivantes :

Personnalités qualifiées dans le domaine des jumelages chartrains

Mme SEGUR Irina, Mme CREZE Claire, M. GODET Jean, Mme SOULIER Marie-Françoise, DELCROIX Félicie, FISHBACH Marie-Elisabeth.

CONSEIL MUNICIPAL |

PROCÈDE à l'élection des 8 représentants de la Ville de Chartres et des 6 personnalités qualifiées dans le domaine des jumelages chartrains pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'EPA Chartres International.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 39

SONT DECLARÉS ÉLUS, pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'EPA Chartres International, chacun ayant obtenu 39 voix :

Représentants de la ville de Chartres

M. GEROUDET Patrick, M. DUVAL Jean-Maurice, M. LHUILLERY Laurent, Mme MESNARD Isabelle, Mme MOKHTAR Martine, Mme VENTURA Agnès, Mme VINCENT Isabelle, M. GUILLEMAIN Quentin.

Personnalités qualifiées dans le domaine des jumelages chartrains

Mme SEGUR Irina, Mme CREZE Claire, M. GODET Jean, Mme SOULIER Marie-Françoise, DELCROIX Félicie, FISHBACH Marie-Elisabeth.

16 Rapport au Conseil municipal des représentants Ville de Chartres pour la SEM Chartres Développements Immobiliers - Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 9 abstentions APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SEM Chartres Développements Immobiliers pour l'année 2019.

17 Rapport au Conseil municipal des représentants Ville de Chartres pour la SPL Chartres métropole Transports - Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 9 abstentions APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SPL Chartres métropole Transports.

18 Rapport au conseil municipal des représentants Ville de Chartres pour la SPL Chartres métropole Evénements - Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 9 abstentions APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SPL Chartres métropole Evénements.

19 Rapport au Conseil municipal des représentants Ville de Chartres pour la SPL Chartres Aménagement - Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 9 abstentions APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SPL de Chartres Aménagement pour l'année 2019.

FINANCES ET PROSPECTIVE

20 Compte de gestion 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 abstentions DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le comptable public de la Trésorerie de Chartres Métropole, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (budget principal, budget annexe tourisme loisirs et tourisme, budget annexe parcs de stationnement souterrain, budget annexe activités soumises à TVA, budget annexe restauration, budget annexe aménagements et budget annexe petite enfance).

21 Compte administratif 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 4 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le compte administratif 2019 (budget principal et budgets annexes).

22 Affectation des résultats 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante (voir tableau 1, p. 110).

23 Budget supplémentaire 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre, 5 abstentions APPROUVE le budget supplémentaire 2020 annexé à la présente délibération. MODIFIE les subventions ou les versements entre le budget principal et certains budgets annexes comme ci-après :

- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrains pourra être versée dans la limite de 140 000 €.

- La participation d'équilibre du budget principal au budget annexe petite enfance pourra être versée dans la limite de 2 935 000 €.

- Le reversement d'excédent du budget annexe activités soumises à TVA pourra être réalisé dans la limite de 280 000 €.

24 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur et créances éteintes 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE des créances éteintes selon la répartition proposée,

DÉCIDE l'admission en non-valeur des créances selon la répartition proposée.

25 Autorisation permanente (et générale) de poursuite donnée au Comptable Public de Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de l'autorisation permanente (et générale) de poursuite donnée au Comptable public de la Trésorerie de Chartres Métropole pour l'émission des actes de poursuites au-delà de la mise en demeure et de tous actes de poursuites qui en découlent, quelle que soit la nature de la créance ou de la ressource de la collectivité (budget principal et budgets annexes) et comme le prévoit l'article R.1617-24 du CGCT ;

FIXE la durée de cette autorisation jusqu'à la fin de la nouvelle mandature qui vient de débiter ;

AUTORISE le Maire (ou son représentant) à signer tout acte relatif à cette affaire ;

PRÉCISE que des échanges réguliers avec le Comptable public de la Trésorerie de Chartres Métropole permettront de suivre les poursuites et les recouvrements ainsi que les admissions en non valeur / créances éteintes lorsqu'elles se présenteront (présentation des dossiers d'admissions en non valeur - créances éteintes lors des Budgets supplémentaires des collectivités).

26 Groupement de commandes dans le domaine des assurances et prestations d'assurances - Adhésion - Election de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Communauté d'Agglomération «Chartres Métropole», son CIAS, la ville de Chartres et son CCAS en vue de la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des assurances et de prestations d'assurances.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection à mains levées des membres titulaire et suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des assurances et de prestations d'assurances.

ACTE les candidatures de Mme Karine DORANGE, membre titulaire et Mme Martine MOKHTAR, membre suppléant.

PROCÈDE à l'élection de chacun des membres pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres Ad hoc.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 35

SONT DECLARÉS ÉLUES, chacun ayant obtenu 35 voix, Mme Karine DORANGE, membre titulaire et Mme Martine MOKHTAR, membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des assurances et de prestations d'assurances.

27 Groupement de commandes prestations et travaux ouvrages d'art et dépendances du domaine public - Election de la CAO ad hoc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder à l'élection à mains levées des membres titulaire

et suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public.

ACTE les candidatures de Mme Karine DORANGE, membre titulaire et Mme Martine MOKHTAR membre suppléant.

PROCÈDE à l'élection de chacun des membres pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres Ad hoc.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 35

SONT DECLARÉS ÉLUES, chacun ayant obtenu 35 voix, Mme Karine DORANGE, membre titulaire et Mme Martine MOKHTAR, membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande relatif à la réalisation de prestations et travaux attenants aux ouvrages d'art et dépendances du domaine public.

28 Subvention - participation de l'Agglomération Chartres Métropole au projet Pole Gare - Avenant n°8

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°8 proposé permettant des versements de l'agglomération en 2020 pour le Projet Pole Gare - Concession ville de Chartres à savoir un montant complémentaire de 6 M€ après les 8,525 M€ votés lors du budget primitif 2020 (avenant précédent) ;

ACCEPTE les versements prévus en 2020 (8,525 M€ et 6 M€ complémentaires précisés dans l'avenant 8) à la Société Publique Chartres Métropole Aménagement ; les versements antérieurs sont rappelés dans l'avenant ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°8.

29 Indemnités de fonctions des élus - tableau annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 abstentions

ADOPTE le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées

aux élus annexé.

30 Apprentissage 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE le recours aux contrats d'apprentissage,

DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2020-2021, 5 contrats d'apprentissage conformément au tableau 2, voir page III.

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis.

31 Rue du Faubourg Guillaume/ Boulevard Clémenceau - Modification de délibération pour vente

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la modification de la délibération n° CM2020/036 du 20 février 2020 en ce qui concerne les modalités de désaffectation et de déclassement des parcelles du domaine public, cadastrées section BN n°s 275, 276, 285 à 288 et 386 et cédées à la Société BF2-Chartres SAS.

PRÉCISE qu'une fois les parcelles désaffectées, une nouvelle délibération sera présentée pour leur déclassement du domaine public,

PRÉCISE que les parties de parcelles qui n'auront pas été utilisées, dans le cadre du projet de construction de ladite Société, feront l'objet d'une reprise, par la Ville, au prix d'achat et les voiries créées, à l'euro symbolique.

PRÉCISE que les autres mentions de la délibération visée ci-dessus demeurent inchangées.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

SERVICES À LA POPULATION

32 Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping et de l'auberge de jeunesse - Avenant 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 6 voix contre

APPROUVE l'avenant n°6 à la délégation

CONSEIL MUNICIPAL |

tion de service public pour l'exploitation du camping et de l'auberge de jeunesse relatif à l'actualisation des grilles tarifaires des deux sites pour l'année 2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

33 Conseil Citoyen des Clos – Réinstallation et adoption du règlement intérieur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

PREND ACTE de la réinstallation du Conseil Citoyen des Clos pour la période 2020-2026.

APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Citoyen des Clos

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent, notamment la transmission à la Préfète de la liste des membres pour signature de l'arrêté préfectoral d'actualisation de la composition du Conseil Citoyen des Clos.

34 ACLAM (Athlétisme Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) – Cross 11 novembre 2020 – Subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2000 € à l'ACLAM, dans le cadre de l'organisation du cross programmé le 11 novembre, Stade Jacques Couvret, à Chartres sous réserve de la disponibilité du site.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

35 Fédération Française des Echecs – Top 12 – Subvention 2020 – Remboursement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE le remboursement de la subvention d'un montant de 60 000 € à la Fédération Française des Echecs allouée dans le cadre de l'organisation de l'édition 2020 du championnat de France des Elites des Clubs « TOP 12 » et annulée en raison de la crise du Covid-19.

PRECISE qu'une annulation/réduction du mandat n°837 sera effectuée sur l'exercice 2020.

RÉSILIE la convention d'objectifs entre la Fédération Française des Echecs et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

36 Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir – Subvention 2020 au titre de l'exercice 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2 725,27 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2019 écoulé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

37 Adhésion de la Ville de Chartres à l'Association Ville et Métiers d'Art

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE l'adhésion de la Ville de Chartres à l'Association Ville et Métiers d'Art, dont la cotisation est de 4 800 euros pour l'année 2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

38 Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain cœur de ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain Cœur de Chartres, ayant pour objet de lutter contre la vacance de logement, d'accompagner les propriétaires pour la rénovation de leurs bâtiments et de mettre en œuvre des actions coercitives de rénovation du bâti.

AUTORISE le Maire ou son représentant à co signer la convention d'OPAH-RU sous maîtrise d'ouvrage de Chartres métropole, conjointement avec l'Etat, l'agence nationale de l'habitat, la caisse des dépôts et consignations, Action Logement, la Région Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental d'Eure et Loir, la Chambre des métiers et de l'Artisanat, la Caisse d'Allocations Familiales, Procivis Eure-et-Loir, Chambre Régionale de la FNAIM en région Centre et la Chambre départementale des Notaires de l'Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout autre document se rapportant à ce sujet.

39 Opération de Restauration Immobilière – Lancement de la procédure

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le lancement de l'opération de restauration immobilière (ORI) sur le périmètre ci-annexé ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Jean-Pierre GORGES**

Tableau 1 – Affectation des résultats 2019.

Libellés des budgets	Résultat de fonctionnement	Affectation	
		En fonctionnement (002)	En investissement (1068)
Budget principal	9 232 848,60	3 640 439,11	5 592 409,49
Tourisme Loisirs	58 462,67	2 468,30	55 994,37
Parkings souterrains	111 196,74	72 749,93	38 446,81
Activités soumises à TVA	124 270,94	124 270,94	-
Restauration	343 685,34	343 685,34	-
Aménagements	7 712 953,44	142 963,14	7 569 990,30
Petite enfance	316 738,95	31 126,09	285 612,86
Total	17 900 156,68		

Tableau 2 - Apprentissage 2020

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Direction Enfance et Education Service Petite Enfance	1	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	2 ans
Direction Enfance et Education Service Petite Enfance	1	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)	18 mois
Direction des Affaires Culturelles	1	Master gestion valorisation touristique du patrimoine	2 ans
Direction Jeunesse, Sports et grands équipements	1	BPJEPS	2 ans
Direction Enfance et Education Service Enseignement	1	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	2 ans

Tableau 3 - Tableau des indemnités de fonctions majorées des élus

Qualité Nom et prénom	Indemnité de base votée		Indemnités totales
	Taux en % de l'indice de référence	Montant mensuel brut	Montant mensuel brut
Maire : Jean-Pierre GORGES	65.00%	2 528.11 €	4 353.97 €
1er Adjoint : Elisabeth FROMONT	28.50%	1 108.48 €	2 032.21 €
Adjoint 2 : Franck MASSELUS	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 3 : Karine DORANGE	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 4 : Ladislav VERGNE	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 5 : Maria JEBLI-CHEDEVILLE	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 6 : Guillaume BONNET	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 7 : Isabelle VINCENT	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 8 : Daniel GUERET	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 9 : Dominique DUTARTRE	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 10 : José ROLO	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Adjoint 11 : Sophie GORET	23.50%	914.01 €	1 675.68 €
Conseiller 1 : Yves CUZIN	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 2 : Jean-François PLAZE	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 3 : Alain CONTREPOIS	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 4 : Richar LIZUREY	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 5 : Laurent LHUILLERY	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 6 : Patrick GEROUDET	14.19%	552.00 €	828.00 €
Conseiller 7 : Jean-Maurice DUVAL	14.19%	552.00 €	828.00 €

COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF AU POLE GARE La sage leçon d'une consultation

Aucun des «grands projets» du troisième mandat du maire-président n'est abouti malgré les nombreuses études et dépenses qui leur ont été consacrées.

Après trois enquêtes publiques, différentes demandes de permis de construire et plusieurs recours, qui auraient dû faire réfléchir les initiateurs, la construction du «zénith», prévue depuis 8 ans, est peut-être imminente.

D'ailleurs un panneau de chantier a été ostensiblement posé sur le terrain pendant la campagne électorale laissant penser que le projet était prêt à sortir de terre.

Pourtant il restait à franchir un dernier obstacle, imposé par le Tribunal administratif d'Orléans, à savoir permettre au public de donner son avis via une procédure de participation, dernière étape close le 22 juillet.

Ainsi 315 personnes ont déposé leurs observations sur un registre électronique. 187 se sont clairement positionnées contre le projet en avançant de solides arguments, alors que 117 ont simplement applaudi et que 11 autres ne se sont pas vraiment prononcées. Pour nous, le verdict est sans appel, même si la Ville de Chartres, juge et partie, doit légalement en écrire la synthèse.

Ce projet ne fait pas du tout l'unanimité. L'association «Épargnez-nous!» qui défend les intérêts des habitants du quartier de l'Épargne, en première ligne, s'est dressée plusieurs fois contre cette construction.

Voici les principales critiques à apporter au projet et reprises par de nombreux Chartrains:

1. L'implantation retenue en centre-ville est mauvaise: petit terrain, accès difficile, embouteillages inévitables, proximité d'habitation, nuisances multiples, etc.
2. La salle est surdimensionnée par rapport au réel besoin. À Chartres les compétitions de handball ne nécessitent pas 3810 places, 2500 seraient suffisantes, à l'instar de villes comparables.
3. En conséquence, le coût du projet est exorbitant: il est passé de 30 à 60 millions d'euros, (47 millions HT pour les seuls travaux bâtiment), ce qui ne manquera pas de creuser les dettes de Chartres et de son agglomération, qui sont déjà très lourdes.

Dans l'intérêt général, nous pensons et affirmons aujourd'hui, comme lors de notre campagne, qu'il est totalement irresponsable de poursuivre tel quel un projet si mal pensé et si coûteux.

Il était, et il est encore, possible de stopper la machine infernale. Il suffirait de s'inspirer de l'avis d'honnêtes citoyens: il faut réduire la capacité de ce projet de salle et l'implanter dans un site adapté, à côté de ChartrExpo par exemple, dans l'intérêt des riverains comme du public.

Les Elus de Chartres Ecologie
contact@chartresecologie.fr
www.chartresecologie.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL: PREMIÈRES RÉACTIONS.

Depuis le déconfinement, se sont déroulés trois conseils municipaux auxquels Chartres à Gauche a déjà participé. Voici nos premières impressions:

- c'est quelques jours seulement avant le conseil que nous découvrons des dossiers quelquefois très volumineux; il n'est pas facile d'assimiler à temps l'information et de nourrir la discussion dans ces conditions.
- À nos interventions concises, le maire répond trop longuement et se donne toujours le dernier mot: curieuses manières de débattre!
- Une conseillère d'opposition a décidé de ne pas siéger: elle a été la cible par deux fois de remarques grossières et hors de propos. Curieuse manière de respecter l'opposition!
- Plus généralement, nous avons bien compris que nous sommes face à une équipe qui a défini un cap il y a vingt ans et qui ne voit pas le monde changer autour d'elle. Les conseillers de la majorité n'expriment leur solidarité que par le silence...

Ses choix politiques sont déjà apparus clairement, ce qui nous a conduits à réagir. Nous étions déjà intervenus, début juillet, sur le manque de projets d'animations pour les adolescents pendant cet été. Le maire a répondu que c'était d'abord aux parents de s'occuper de leurs enfants! Mais à quoi sert une municipalité s'il s'agit seulement d'en référer aux responsabilités individuelles, sans travailler aux solidarités collectives, particulièrement dans des moments aussi difficiles?

Autre exemple: quand nous avons suggéré d'étendre à toute la ville la présence d'un conseil de quartier, comme il en existe, par obligation de la loi, à Beaulieu-Les Clos, il nous a été répondu qu'un tel conseil fonctionne bien mais qu'il n'y en a pas besoin ailleurs. Comprenez qui pourra! Chartres à gauche, au contraire, propose de développer les services à la population et de favoriser l'expression des chartrains dans la vie de leur cité.

Le maire se targue d'un solide socle électoral alors que l'abstention est massive, croissante, structurelle. Voilà le défi: redonner l'envie de débattre, mais surtout de décider, d'agir, à tous ceux qui en ont assez de cette société verrouillée; d'autant que cette rentrée est marquée par l'aggravation d'une crise multiforme, sociale, sanitaire, écologique. Nous allons travailler, quant à nous, à rassembler les forces de la solidarité pour y faire face.

Jacqueline Marre
jacqueline.marre@ville-chartres.fr

Boris Provost
boris.provost@ville-chartres.fr

UNE RENTRÉE DÉCISIVE – UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

A l'occasion de cette rentrée 2020 qui va être cruciale sur le plan économique et social et voir la mise en place de nombreux protocoles sanitaires du fait de la crise que nous traversons, nous tenions à rappeler ici même que les élus de notre liste « Avec vous, osons Chartres autrement » sont à votre disposition et à votre écoute.

Cette rentrée sera également l'occasion pour nous d'entrer dans le vif des sujets inhérents au Conseil Municipal. Pour cela, à travers les commissions auxquelles nous sommes rattachés, nous serons force de propositions et veillerons à défendre toutes les initiatives qui permettront d'engager la ville dans les objectifs qui sont les nôtres, à savoir :

- Un développement économique tourné vers l'avenir, qui facilite le développement des entreprises locales et met en valeur nos commerces et artisans locaux ;
- Une transition écologique ambitieuse et réaliste ;
- Des mobilités propres et accessibles à tous ;
- Des investissements en faveur de la jeunesse et de la solidarité ;
- Une approche qui prend soin de tous en luttant contre la désertification médicale et en soutenant les initiatives du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;
- La rénovation et la préservation de son patrimoine matériel et immatériel ;
- La valorisation de son offre touristique ;
- Une démarche d'écoute qui associe l'ensemble de ses membres aux décisions structurantes.

Pour y parvenir, nous militerons pour orienter les marges de manœuvre budgétaires existantes vers les services du quotidien attendus par les Chartraines et les Chartrains (transition écologique, mobilité, santé, action sociale, culture...) plutôt que vers de nouveaux grands projets.

Par ailleurs, même si à l'occasion de notre toute première tribune consacrée au Rapport d'activité 2019 de la Ville de Chartres notre liste a salué la politique volontariste de l'actuelle municipalité en faveur de la baisse des taux de la fiscalité locale, nous n'en resterons pas moins vigilants au regard de la dynamique de la dette par habitant qui est en augmentation sensible et risquerait d'être difficilement soutenable si elle devait être renouvelée tous les ans.

Pour conclure cette tribune de rentrée, nous souhaitons souligner qu'à l'instar de ce que nous avons toujours soutenu, nous continuerons à incarner une opposition vigilante et constructive, soucieuse de défendre au mieux les intérêts de toutes les habitantes et de tous les habitants de notre ville.

Gardons confiance en nos gouvernants pour que chacune et chacun, malgré les circonstances inédites que nous traversons, connaisse la meilleure rentrée possible !

Contacts :

M. Gaël Garreau

gael.garreau@ville-chartres.fr

Mme Virginie Chauvel

virginie.chauvel@ville-chartres.fr

M. Fabien Standaert

fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux sociaux :

FB : facebook.com/gael.garreau.1

Instagram : instagram.com/osonschartresautrement

#avecvousosonschartresautrement

HEUREUX DE RENTRER AVEC VOUS

En cette rentrée, les élus de la majorité municipale ont une pensée amicale pour les 3 000 enfants de Chartres qui vont retrouver l'école. Pour notre part, nous avons tout mis en œuvre pour que ce soit dans les meilleures conditions possibles. Comme vous, nous sommes pour beaucoup des pères et des mères de famille, des parents ! Un tiers du budget de fonctionnement de la Ville va ainsi à ces enfants, bien au-delà de leur seule vie scolaire.

Nous nous réjouissons également du retour progressif des activités qui font l'existence belle et conviviale, les rencontres sportives, les manifestations culturelles, les voix des théâtres, les animations de toutes nos associations.

Le débat politique s'est poursuivi à bas bruit pendant ces vacances, et pourquoi pas ! Nos opposants continuent de s'attaquer à nos projets, contestent la grande salle de sports et de spectacles que beaucoup d'entre vous attendent. Déjà, ils refusaient l'Odyssee, le jugeaient démesuré : vous avez tranché, nous avons dû l'agrandir. Ils prétendaient, savantes démonstrations à l'appui, que les murs de l'Hôtel des Postes ne supporteraient jamais les livres d'une médiathèque. L'Apostrophe est un triomphe ! Mais ils persistent dans leurs petits comptes dans leurs petits coins. Qu'ils demandent donc leur avis aux spectateurs à l'étroit dans la salle Jean Cochet, ou aux amateurs de concerts, frustrés de ce que leurs artistes préférés ne veulent plus se produire dans les conditions techniques, désormais dépassées, des salles de ChartrExpo. Quel manque d'ambition pour Chartres ! Si les bâtisseurs de la cathédrale de Chartres les avaient écoutés, Notre Dame serait restée une crypte ! Décroissance oblige, non ?

Où en serait votre sécurité, ou cette propreté qui fait la fierté des Chartrains qui reçoivent des visiteurs ? Quand les Parisiens en sont réduits à chasser les rats pendant que leurs élus refoulent les banlieusards de leurs rues ?

Nous avons quant à nous la chance de vivre en bonne intelligence avec tous les habitants de notre communauté d'agglomération. À cet égard, nous sommes heureux de souligner la réélection de notre maire à la présidence de Chartres Métropole. 91% des voix ! Nous n'aurons pas la cruauté de donner le score de son concurrent, porteur fatigué de slogans idéologiques, sous les yeux étonnés et presque amusés d'élus qui se battent chaque jour avec la réalité et ne se payent pas de mots. Ce jeune homme aux vieilles lunes était bien à l'image de sa tête de liste à Chartres, démissionnaire sitôt qu'élu et qui tente d'expliquer sur un blog partisan à l'audience confidentielle, qu'elle entend bien peser de tout son poids évanescents sur la vie des Chartrains...

Heureusement, septembre est là, la vie fait sa rentrée et balaye tout cela.

Les Élus de la majorité municipale

Une armoire à bouquins place des Halles

L'armoire à bouquins installée jusqu'en juillet place Casalis trône maintenant place des Halles. Rappelons que les armoires à bouquins sont à votre disposition pour échanger des ouvrages divers et variés, accessibles à tout public.

Vous pouvez prendre un livre, en redéposer un ou pas, en apporter deux ou trois à la fois, etc. Mais attention, les armoires à bouquins ne sont pas des lieux de dépôt. Elles n'accueillent que des livres conformes aux bonnes moeurs (littérature enfantine, romans, bandes dessinées, histoire, atlas, livres de bricolage ou jardinage etc...). Les magazines sont proscrits. Vous trouverez une armoire place des Halles, dans le mail Jean-de-Dunois, au niveau des commerces, et rue de la Planche-aux-Carpes, en face de la résidence Marcel-Gaujard.

Judo ju-jitsu à la MSD

La reprise des cours de judo ju-jitsu traditionnel proposés par l'association Madeleine sports détente aura lieu le lundi 7 septembre.

Les inscriptions se feront le mercredi 2 septembre de 17 h 15 à 20 h 15 et le vendredi 4 septembre de 17 h 45 à 20 h 45 au Gymnase Roskopf.

Cours enfants :

- Le lundi de 18 h 15 à 19 h 30,
- Le mercredi de 17 h 15 à 19 h 15,
- Le vendredi de 17 h 45 à 19 h 45.

Cours adultes :

- Le lundi, mercredi de 19 h 30 à 21 h 30,
- Le vendredi de 19 h 45 à 21 h 30.

Renseignements :

06 85 42 29 84 ou 02 37 28 53 64

Gym douce à la MPT du Pont-Neuf

La reprise des cours de tai chi chuan et de Qi gong, proposés par l'Association de Tai Chi Chartres (ATCC), aura lieu le mardi 8 septembre à la maison pour tous du Pont-Neuf.

Rappelons que le tai chi chuan est une gymnastique énergétique douce qui apporte bien-être, souplesse, améliore la concentration et peut se pratiquer à tout âge. Le qi gong, lui, apprend à gérer son énergie vitale par des mouvements lents et des exercices respiratoires.

Cours le mardi matin de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h à la maison pour tous du Pont-Neuf.

Le cours du jeudi est supprimé.

Contact :

josette.fraval@orange.fr

06 70 19 04 44

Salon de l'Habitat

Organisé traditionnellement en mars, le Salon de l'Habitat de Chartres se tiendra exceptionnellement cette année du vendredi 4 au dimanche 6 septembre au parc des expositions ChartrExpo. L'occasion de venir rencontrer les acteurs du monde de l'habitat.

Que vous ayez un projet précis ou simplement pour découvrir les dernières nouveautés, le Salon de l'Habitat de Chartres vous invite à venir profiter des conseils et de l'expertise de professionnels dans les domaines de la construction, de la rénovation et de l'aménagement.

Le Salon vous propose également de participer à des ateliers aptes à satisfaire votre curiosité.

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

L'Association du quartier de la Croix-Bonnard organise son traditionnel bric-à-brac, 11^e du nom, le dimanche 4 octobre de 7 h à 18 h dans le cadre champêtre du Camping des Bords de l'Eure, 9, rue de Launay.

Emplacement de 6 mètres minimum pour 18 €.

Buffet-buvette.

Date limite d'inscription, le 26 septembre.

Contact :

06 85 23 50 61

Vente de motos

La Galerie de Chartres organise une vente « Autour de la moto et de l'auto » le samedi 19 septembre. L'accent sera notamment mis sur les engins de course des années 1970, dont deux Honda Martin, une Yamaha 250 TZ, une Norton 750 Commando 1978, une Honda CB 750 Dick Mann Replica, une Kawasaki 750 H2, une Velocette 500 MSS, une Moto Guzzi Le Mans, une Ducati 900 S2 et une Triumph T140 Café Racer. Une trentaine de moteurs de motos, principalement des années 1950-1960, seront également mis aux enchères, ainsi que des cycles et cyclomoteurs de collection. L'autre temps fort de la vente sera la dispersion d'une collection de plaques de garages émaillées.

**Autour de la moto et de l'auto
Le samedi 19 septembre à 14 h
à la Galerie de Chartres, 7 rue
Collin d'Harleville**

**Expositions le vendredi 18
septembre de 14 h à 17 h et le
samedi 19 septembre de 10 h à
12 h.**

**Photos et descriptions des lots
disponibles en ligne à partir du
26 août.**

2^e Salon Pharmacosmetech

La 2^e édition du Salon Pharmacosmetech, consacré aux services, équipements et process pour les industries pharmaceutiques et cosmétiques, pour la parfumerie et pour la chimie fine, se tiendra à ChartrExpo du 15 au 17 septembre. Trois partenaires de renom sont associés à l'événement : Cosmetic Valley, Polepharma et Chartres métropole.

Plus de 300 exposants seront présents, dont des fabricants et des distributeurs de matériels, équipements ou services destinés à l'industrie pharmaceutique, à l'industrie cosmétique, à la parfumerie et à la chimie fine, répondant à des besoins de production, de maintenance, de logistique, de sécurité ou d'environnement des sites de production.

Les mardi 15 et mercredi 16 septembre de 9 h à 18 h et le jeudi 17 septembre de 9 h à 17 h.
Renseignements :
www.pharmacosmetech.com

Les cours du Théâtre du Labyrinthe

Le théâtre du Labyrinthe propose des ateliers pour petits et grands, confirmés ou débutants. Un spectacle public clôturera l'année.

(lieux des cours sous réserve).

Cours à la salle Gérard-Philippe,
1 rue de Bethléem

Enfants 7-10 ans,

le mercredi de 14 h à 15 h 15

Ados 1 (11-13 ans),

le mercredi de 15 h 15 à 16 h 30

Ados 2 (13-15 ans),

le mercredi de 16 h 30 à 18 h

Ados confirmés (15-18 ans)

le Lundi de 18 h 15 à 19 h 45

Cours adultes, le mardi de 20 h 30 à 22 h 30, à La MPT du Pont-Neuf

Master-class (entrée sur audition) le lundi de 20 h 30 à 22 h 30, à la salle Gérard-Philippe

Renseignements : 06 20 66 40 76
gwen.anglade@gmail.com
www.theatredulabyrinthe.com

Coaching au Théâtre du Seuil

Pour aborder de manière individuelle certaines particularités et permettre à tous de rejoindre un projet, Le Théâtre du Seuil propose des séances de coaching, l'art théâtral se posant ici comme un outil de développement. Il existe en chacun de nous une part de spontanéité inexploitée. Affirmer les préoccupations liées à chaque âge tout en les sublimant. Reconnecter son corps à sa voix afin qu'ils deviennent des instruments par lesquels toute créativité passera. Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, nous aborderons improvisations et lectures. Nous imaginerons et chercherons « *un ailleurs* » pour construire des personnages et un projet. Nous vivrons l'expérience du public.

Adultes le mardi de 20 h à 22 h 30 - 360 €/an
Cours adultes supplémentaires à partir du second trimestre
15 -18 ans le mardi de 18 h 15 à 19 h 55 - 270 €/an
10-13 ans le mercredi de 16 h 50 à 18 h 15 - 255 €/an
7- 9 ans le mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 - 240 €/an

Solution du	R	L	E	R	A	P
mois de	D	E	C	A	M	P
juillet/août	A	P	I	O	C	H
2020	I	N	F	I	R	M
	D	R	I	E	N	P
	S	M	E	S	I	M
	S	E	V	R	A	R
	T	R	A	I	T	A
	R	A	I	L	I	S
	A	N	N	E	X	O
	C	S	E	N	A	U
	O	I	E	N	U	R
	R	A	P	P	O	R
	T	O	N	N	A	I
	A	I	N	E	F	L
	V	O	G	U	E	E
	N	E	S	A	F	A
	R	A	M	B	U	L
	B	A	R	R	I	E

Généalogie aux Archives départementales

Vous vous interrogez sur les origines de votre famille ! Vous souhaitez réaliser votre généalogie et vous ne savez pas comment faire ou bien vous êtes bloqués dans vos recherches ! Les Archives départementales vous proposent de vous initier à la généalogie et, de pousser la recherche afin de reconstituer votre histoire familiale grâce à un cycle de 4 ateliers complémentaires. Atelier animé par Virginie Todorovic-Le Bourhis.

1^{re} séance : le vendredi 4 septembre de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Archives départementales
Esplanade Martial Taugourdeau
Tél. 02 37 88 82 20

Comme un faux air !

Aux siècles derniers, les envois recommandés devaient être visiblement signalés et numérotés, au vu et au su de toute la chaîne postale entre l'expéditeur qui payait et le destinataire qui signait ! Même dans les moments difficiles.

Une grosse lettre «R» (pour recommandé), des étiquettes spéciales pour ce service ont facilité la transmission des courriers recommandés. Mais guerres et surtout après-guerres ont apporté des exceptions au règlement. On faisait avec ce que l'on avait. Ainsi ces trois courriers expédiés entre 1942 et 1948.

Avec la mention mal appliquée «RECOM...» et l'origine «CHARTRES», nous sommes en 1948 au bureau central ❶. Le timbre illustré de la pointe du Raz porte une valeur de 20 francs, ce qui est conforme au tarif. Et la mention «LR» accompagnée du numéro 427 est bien inscrite, mais peu lisible et au crayon à papier... Rien de bien conforme, de bien sécurisé, de bien réglementaire dans tout ça ! Mais après la guerre, comme après la guerre ! Il fallait reconstruire !

En 1947, les Travailleurs français habitaient encore boulevard Chasles ❷. Et ils étaient au moins aussi bien équipés que la grande poste ! Une machine à affranchir, un cachet «R Chartres» encadré et un vaguemestre rompu à cet exercice... Il a même déjà numéroté «493» son envoi recommandé sur son livret de recommandés d'entreprise.

Il se présente au guichet et fait valider l'ensemble de son courrier par le fonctionnaire. Tout est conforme, sécurisé, réglementaire et expédié le 24 avril 1947.

Sur la carte-entier ❸, c'est beaucoup plus visible : le «R», la date, le numéro, sont en première ligne. C'est clair, tout comme les adresses bien lisibles. Sauf que le tarif paraît bien léger... et pour tout dire est celui d'une simple carte postale. Et encore sur cette recommandation du 13 juillet, pourquoi une oblitération du 10 juillet (mal lisible, mais confirmé au dos) ? C'était un peu s'emballer et ne pas y voir, comme cela se pratiquait souvent à l'époque, le «R» de... Répondu ! Tout simplement. Voici un courrier qui avait l'air d'un Recommandé, mais pas l'R !

**Jean-François «R»,
Cercle philatélique
chartrain**



Ce mois-ci - grille 122 - Merci!

		Nom du garage de nos jours		Note A fait sien Souvent bon		Germanium Volcan Deux de mai		Adjectif pour 1254 Épice de mer	
		Île de France Répliques							
		Fait de la résistance Rongea				C'est lui Se fête en septembre			
L'autre face Pomme		Vient de noyer Organisons				Bande À toi		Font salon en septembre	
Poste au XX ^e									
3,14 Ensemble ferroviaire		Renseigne les journaux Vieille Irlande		Stérilisa Peuplèrent la Toscane		Capée Tas Dans			
Calme Vieux do						Après vous Coupe le jus			
		Enfermée Gros rouge						« VOTRE VILLE » mai 2020	
				Avant les euro.		Échange Certain			
Presqu'un truc de ouf! Ça brille		On y prend l'eau						Recueil de bons mots	
		Sans rien Prénom féminin		Relatif ou interrogatif				Coule au nord Irlande	
Ville belge Petite sortie de bidasse		Lueur d'espoir Métro		Pressé Épiées					
				Conscience Bras raccourci		Un passé de nier			
Étreindre Port de Noé Céleri								Mirette	
Le chef s'y trouve Monnaie						Grands à Chartres, et un seul ici Gaz Lettres de zéro			
		Presque sec République populaire		Tarte Dans une petite bouche				Spécialiste Article du sud	
						Espèce de gond Vient d'avoir		©JFR mars 2020	
		Bout de rue Enjambe les voies ferrées							

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

le Théâtre en Pièces présente

FRATELLI

de Dorine Héliier



Avec Emmanuel Ray et Antoine Marneur
Mise en scène Mélanie Pichot et Emmanuel Ray

du 18 sept. au 18 oct. 2020

Théâtre de Poche - Abbaye Saint-Brice / CHARTRES

Réservations et renseignements 02 37 33 02 10

www.theatre-en-pieces.fr



SPEDIDAM

